

# Comptes annuels consolidés

Les comptes annuels consolidés comprennent toutes les sociétés du groupe Poste. Ils sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et répondent aux exigences de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP).

Compte de résultat consolidé	74
Etat du résultat global consolidé	75
Bilan consolidé	76
Variation des fonds propres consolidés	77
Tableau des flux de trésorerie consolidés	78
Annexe	79
1   Activités	79
2   Normes de présentation des comptes	79
3   Principes de présentation et de consolidation des comptes	81
4   Incertitudes d'estimation et appréciation du management	88
5   Informations sectorielles	90
6   Résultat des services financiers	94
7   Autres produits d'exploitation	95
8   Charges de personnel	95
9   Prévoyance en faveur du personnel	95
10   Charges des biens commercialisés et prestations de services	101
11   Autres charges d'exploitation	101
12   Produits financiers	102
13   Charges financières	102
14   Impôts sur le bénéfice	102
15   Créances	104
16   Stocks	107
17   Actifs non courants détenus en vue de la vente	107
18   Immobilisations financières	108
19   Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance	109
20   Immobilisations financières disponibles à la vente	110
21   Instruments financiers dérivés	111
22   Prêts	113
23   Participations dans des sociétés associées et coentreprises	114
24   Immobilisations corporelles	115
25   Immeubles de placement	116
26   Immobilisations incorporelles et goodwill	117
27   Engagements financiers	119
28   Provisions	120
29   Fonds propres	122
30   Leasing d'exploitation	124
31   Engagements conditionnels	125
32   Gestion des risques	126
33   Données de juste valeur	138
34   Transferts d'actifs financiers	141
35   Compensations potentielles d'actifs et d'engagements financiers	142
36   Périmètre de consolidation	143
37   Modifications du périmètre de consolidation	145
38   Transactions avec des parties liées	149
39   Principaux cours de conversion des monnaies étrangères	150
40   Événements postérieurs à la date de clôture	150
Rapport de l'organe de révision	151

## Compte de résultat consolidé

### Groupe | Compte de résultat

En millions de CHF	Note	2014 <sup>1</sup>	2015
Chiffre d'affaires net des prestations logistiques		5 533	5 445
Chiffre d'affaires net des biens commercialisés		553	515
Produits des services financiers	6	2 108	2 062
Autres produits d'exploitation	7	177	202
<b>Total des produits d'exploitation</b>	5	<b>8 371</b>	<b>8 224</b>
Charges de personnel	8, 9	-4 108	-4 022
Charges des biens commercialisés et prestations de services	10	-1 602	-1 529
Charges des services financiers	6	-415	-266
Amortissements et dépréciations	24-26	-329	-336
Autres charges d'exploitation	11	-1 114	-1 195
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-7 568</b>	<b>-7 348</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	5	<b>803</b>	<b>876</b>
Produits financiers	12	12	22
Charges financières	13	-57	-69
Résultat des sociétés associées et coentreprises	23	16	12
<b>Bénéfice consolidé avant impôts</b>		<b>774</b>	<b>841</b>
Impôts sur le bénéfice	14	-136	-210
<b>Bénéfice consolidé</b>		<b>638</b>	<b>631</b>
Répartition du bénéfice consolidé			
Part de la Confédération suisse (propriétaire)		638	631
Part des participations ne donnant pas le contrôle		0	0

<sup>1</sup> Valeurs ajustées (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60 Structure du groupe et actionnariat	73 Groupe
12	Organisation	60 Comptes réglementaires	153 La Poste Suisse SA
13	Evolution	61 Structure du capital	163 PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61 Conseil d'administration	
22	Gestion financière	65 Direction du groupe	
24	Evolution de l'activité	68 Indemnités	
52	Rapport sur les risques	71 Organe de révision	
57	Perspectives	71 Politique d'information	

## Etat du résultat global consolidé

### Groupe | Etat du résultat global

En millions de CHF	Note	2014	2015
<b>Bénéfice consolidé</b>		<b>638</b>	<b>631</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel		-1 344	-1 162
Variation de la part au résultat global des sociétés associées et coentreprises		0	1
Variation des impôts latents sur le bénéfice		275	153
<b>Postes non reclassables en résultat, après impôts</b>	29	<b>-1 069</b>	<b>-1 008</b>
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies		7	-25
Variation de la part au résultat global des sociétés associées et coentreprises		1	2
Variation des plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente		33	11
(Profits)/Pertes sur immobilisations financières disponibles à la vente transférés dans le compte de résultat		-32	-33
Variation des réserves de couverture provenant des couvertures du cash-flow		-52	27
(Profits)/Pertes provenant des couvertures du cash-flow transférés dans le compte de résultat		43	-23
Variation des impôts latents sur le bénéfice		-15	-7
<b>Postes reclassables en résultat, après impôts</b>	29	<b>-15</b>	<b>-48</b>
<b>Total autres éléments du résultat global</b>		<b>-1 084</b>	<b>-1 056</b>
<b>Résultat global</b>		<b>-446</b>	<b>-425</b>
<b>Répartition du résultat global</b>			
Part de la Confédération suisse (propriétaire)		-446	-425
Part des participations ne donnant pas le contrôle		0	0

**Bilan consolidé****Groupe | Bilan**

En millions de CHF	Note	31.12.2014	31.12.2015
<b>Actifs</b>			
Avoirs en caisse		1 814	1 491
Créances sur établissements financiers	15	42 543	38 933
Créances rémunérées sur clients	15	696	563
Créances résultant de livraisons et prestations	15	1 122	1 081
Autres créances	15	911	948
Stocks	16	83	76
Actifs non courants détenus en vue de la vente	17	1	0
Immobilisations financières	18-22	72 833	72 479
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	23	104	104
Immobilisations corporelles	24	2 477	2 423
Immeubles de placement	25	180	227
Immobilisations incorporelles	26	371	436
Actifs d'impôts courants sur le bénéfice		0	0
Actifs d'impôts latents sur le bénéfice	14	1 536	1 566
<b>Total des actifs</b>		<b>124 671</b>	<b>120 327</b>
<b>Passifs</b>			
Fonds des clients (PostFinance)	27	112 150	107 380
Autres engagements financiers	27	1 739	1 665
Engagements résultant de livraisons et prestations		821	678
Autres engagements		804	776
Provisions	28	488	427
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	3 489	4 847
Passifs d'impôts courants sur le bénéfice		21	20
Passifs d'impôts latents sur le bénéfice	14	149	149
<b>Total des fonds de tiers</b>		<b>119 661</b>	<b>115 942</b>
Capital-actions		1 300	1 300
Réserves issues du capital		2 279	2 279
Réserves issues de bénéfices		2 519	2 950
Bénéfices et pertes imputés directement sur les autres éléments du résultat global		-1 089	-2 145
<b>Fonds propres revenant au propriétaire</b>		<b>5 009</b>	<b>4 384</b>
Part des participations ne donnant pas le contrôle		1	1
<b>Total des fonds propres</b>	29	<b>5 010</b>	<b>4 385</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>124 671</b>	<b>120 327</b>

**RAPPORT DE SITUATION**

6 Activités  
12 Organisation  
13 Evolution  
16 Stratégie du groupe  
22 Gestion financière  
24 Evolution de l'activité  
52 Rapport sur les risques  
57 Perspectives

**GOVERNANCE D'ENTREPRISE**

60 Structure du groupe et actionnariat  
60 Comptes réglementaires  
61 Structure du capital  
61 Conseil d'administration  
65 Direction du groupe  
68 Indemnités  
71 Organe de révision  
71 Politique d'information

**COMPTES ANNUELS**

73 Groupe  
153 La Poste Suisse SA  
163 PostFinance SA

## Variation des fonds propres consolidés

### Groupe | Etat des capitaux propres

En millions de CHF	Note	Capital-actions	Réserves issues du capital	Réserves issues de bénéfices	Profits/pertes imputés dir. sur les autres éléments du résultat global	Fonds propres revenant au propriétaire	Part des participations ne donnant pas le contrôle	Total
<b>Etat au 01.01.2014</b>		<b>1 300</b>	<b>2 419</b>	<b>1 922</b>	<b>-5</b>	<b>5 636</b>	<b>1</b>	<b>5 637</b>
Bénéfice consolidé				638		638	0	638
Autres éléments du résultat global	29				-1 084	-1 084	0	-1 084
<b>Résultat global</b>				<b>638</b>	<b>-1 084</b>	<b>-446</b>	<b>0</b>	<b>-446</b>
Répartition du bénéfice	29		-140	-40		-180	-	-180
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	37			-1		-1	0	-1
<b>Total transactions avec le propriétaire</b>			<b>-140</b>	<b>-41</b>		<b>-181</b>	<b>0</b>	<b>-181</b>
<b>Etat au 31.12.2014</b>		<b>1 300</b>	<b>2 279</b>	<b>2 519</b>	<b>-1 089</b>	<b>5 009</b>	<b>1</b>	<b>5 010</b>
Bénéfice consolidé				631		631	0	631
Autres éléments du résultat global	29				-1 056	-1 056	0	-1 056
<b>Résultat global</b>				<b>631</b>	<b>-1 056</b>	<b>-425</b>	<b>0</b>	<b>-425</b>
Répartition du bénéfice	29			-200		-200	-	-200
<b>Total transactions avec le propriétaire</b>				<b>-200</b>		<b>-200</b>	<b>-</b>	<b>-200</b>
<b>Etat au 31.12.2015</b>		<b>1 300</b>	<b>2 279</b>	<b>2 950</b>	<b>-2 145</b>	<b>4 384</b>	<b>1</b>	<b>4 385</b>

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

### Groupe | Tableau des flux de trésorerie

En millions de CHF	Note	2014	2015
Bénéfice consolidé avant impôts		774	841
Charges/(Produits) d'intérêts (y c. dividendes)		-1 027	-1 001
Amortissements et dépréciations	24-26	337	355
Résultat des sociétés associées et coentreprises		-16	-12
Bénéfices sur vente d'immobilisations corporelles, net	7, 11	-20	-40
Augmentation des provisions, net		127	134
Autres charges/(produits) sans effet de trésorerie		-30	292
Variation de l'actif circulant net:			
(Augmentation) des créances, stocks et autres actifs		-74	-37
(Diminution) des engagements et autres passifs		-1	-161
Variation de postes des services financiers (PostFinance):			
(Augmentation)/diminution des créances sur établissements financiers (durée dès 3 mois)		-262	376
(Augmentation) des immobilisations financières		-6 092	-79
Variation des fonds des clients/des créances rémunérées sur clients		3 072	-4 634
Variation d'autres créances/engagements		236	-68
Intérêts et dividendes perçus (services financiers)		1 338	1 200
Intérêts payés (services financiers)		-169	-46
Impôts sur le bénéfice payés		-118	-110
<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>		<b>-1 925</b>	<b>-2 990</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles	24	-320	-279
Acquisition d'immeubles de placement	25	-64	-47
Acquisition d'immobilisations incorporelles (sans goodwill)	26	-54	-95
Acquisition de sociétés affiliées, nette de trésorerie reprise	37	-5	-13
Acquisition de sociétés associées et coentreprises	23	-	-3
Acquisition d'autres immobilisations financières		-13	-3
Vente d'immobilisations corporelles	24	35	59
Vente de sociétés affiliées, nette de trésorerie cédée	37	-	0
Vente de sociétés associées et coentreprises	23	-	6
Vente d'autres immobilisations financières		32	31
Intérêts et dividendes perçus (hors services financiers)		20	19
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>		<b>-369</b>	<b>-325</b>
(Diminution) des autres engagements financiers		-5	-14
Intérêts payés		-12	-12
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	37	-1	-
Distribution du bénéfice au propriétaire	29	-180	-200
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>		<b>-198</b>	<b>-226</b>
Gains/(pertes) de change sur liquidités		0	-15
<b>Variation des liquidités</b>		<b>-2 492</b>	<b>-3 556</b>
Liquidités en début d'exercice		46 472	43 980
<b>Liquidités en fin d'exercice</b>		<b>43 980</b>	<b>40 424</b>
Les liquidités comprennent les:			
Avoirs en caisse		1 814	1 491
Créances sur établissements financiers d'une durée initiale inférieure à 3 mois	15	42 166	38 933

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## Annexe

### 1 | Activités

La Poste Suisse SA est une société anonyme de droit public ayant son siège à Berne et appartenant à 100% à la Confédération suisse. La Poste Suisse SA et les sociétés du groupe (appelées ci-après conjointement la Poste) fournissent des prestations logistiques et financières en Suisse et à l'étranger (voir la note 5, Informations sectorielles).

### 2 | Normes de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés comprennent les comptes annuels de La Poste Suisse SA et de ses sociétés du groupe. Ils sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (normes IFRS) et correspondent aux dispositions de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP).

Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de la valeur d'acquisition. Les exceptions à cette règle sont décrites dans les principes de présentation des comptes ci-après. En particulier, les instruments financiers dérivés ainsi que les immobilisations financières détenues à des fins de négoce, désignées comme devant être comptabilisées à la valeur de marché (juste valeur) et classées comme disponibles à la vente sont portés au bilan à la juste valeur.

Afin de tenir compte de la particularité des services financiers et de leur importance pour la Poste, leur résultat est présenté séparément à la note 6, Résultat des services financiers. En outre, le bilan est structuré non pas en postes à court et à long terme, mais par ordre de liquidité décroissant. Les charges et les produits financiers des services financiers ainsi que les flux de liquidités y relatifs sont présentés comme charges, produits et flux de liquidités opérationnels. Les charges et les produits financiers des autres unités du groupe figurent dans le résultat financier non opérationnel (sans les services financiers), les flux de liquidités associés étant présentés comme transactions d'investissement ou de financement.

#### International Financial Reporting Standards (IFRS) révisés et nouveaux

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Poste applique diverses modifications des normes et interprétations IFRS en vigueur. Ces modifications n'ont pas d'incidences significatives sur son résultat ou sa situation financière.

Norme	Titre	Valable dès
Amendements à IAS 19	Régimes à prestations définies: contributions des membres du personnel	01.07.2014
Divers	Améliorations annuelles des IFRS, cycle 2010–2012	01.07.2014
Divers	Améliorations annuelles des IFRS, cycle 2011–2013	01.07.2014

Plusieurs nouvelles normes IFRS ou compléments de normes IFRS sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016 ou prendront effet ultérieurement.

Norme	Titre	Valable dès
IFRS 14	Comptes de report réglementaires	01.01.2016
Amendements à IFRS 11	Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune	01.01.2016
Amendements à IAS 16/IAS 38	Clarification sur les modes d'amortissement acceptables	01.01.2016
Amendements à IAS 16/IAS 41	Agriculture: actifs biologiques producteurs	01.01.2016
Amendements à IAS 27	La mise en équivalence dans les états financiers individuels	01.01.2016
Amendements à IAS 1	Initiative «informations à fournir»	01.01.2016
Amendements à IFRS 10/IFRS 12/IAS 28	Entités d'investissements: application de l'exemption de consolidation	01.01.2016
Divers	Améliorations annuelles des IFRS, cycle 2012–2014	01.01.2016
IFRS 9	Instruments financiers	01.01.2018
IFRS 15	Produits provenant de contrats avec les clients	01.01.2018

La Poste a décidé de ne pas appliquer les normes ci-dessus à l'avance. Elles n'ont donc pas eu d'effets sur les présents états financiers consolidés. Les nouvelles normes sur les produits provenant de contrats avec les clients et sur les instruments financiers, qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, auront des répercussions sur les comptes de la Poste. Ces répercussions sont en cours d'analyse.

#### Adaptation de la présentation des comptes

##### *Modification de la méthode de comptabilisation des produits et des charges des commissions*

Au deuxième trimestre 2015, PostFinance a procédé à une modification de la méthode de comptabilisation des produits et des charges des commissions. Désormais, les produits et les charges des commissions liées aux opérations de crédit des clients privés sont comptabilisés net. Grâce à cette modification, le caractère ordinaire de ces opérations est plus correctement pris en compte dans les états financiers, car PostFinance SA n'agit qu'en qualité d'intermédiaire et n'est de ce fait pas exposée aux risques liés à ces activités. Le tableau ci-dessous présente l'effet global de ce retraitement sans incidence sur le résultat.

Compte de résultat			
01.01. au 31.12.2014			
En millions de CHF			
	Présenté	Ajustement	Ajusté
Produits des services financiers	2 194	-86	2 108
Charges des services financiers	-501	86	-415

#### Principaux événements et transactions

Le poste «Autres charges/(produits) sans effet de trésorerie» du tableau des flux de trésorerie, qui se monte à 292 millions de francs, comprend pour l'essentiel (272 millions) des effets de change avec incidence sur le résultat non réalisés provenant du portefeuille de placements financiers de PostFinance.

L'adaptation du taux d'intérêt technique et l'abaissement du taux de conversion de la Caisse de pensions Poste, ainsi que leur financement par la Poste, ont occasionné une perte comptable nette qui s'est traduite par une augmentation de 33 millions de francs des charges de prévoyance (voir la note 9, Prévoyance en faveur du personnel).



RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

### 3 | Principes de présentation et de consolidation des comptes

Les comptes annuels consolidés de la Poste comprennent La Poste Suisse SA et toutes les sociétés que celle-ci contrôle directement ou indirectement. Par «contrôler», on entend le fait qu'en raison de son engagement dans une société, la Poste est exposée à des résultats économiques variables, ou qu'elle a le droit et la possibilité d'influer sur ces résultats économiques en exerçant son pouvoir de décision au sein de la société. La Poste dispose d'un pouvoir de décision lorsqu'en vertu des droits qui lui reviennent, elle a la possibilité de déterminer les activités principales de la société, autrement dit les activités ayant une influence significative sur les résultats économiques de cette dernière. C'est habituellement le cas lorsque la Poste détient, soit directement, soit indirectement, plus de 50% des droits de vote ou des droits de vote susceptibles d'être exercés dans la société. Ces sociétés sont intégralement consolidées. La consolidation se fonde sur les comptes individuels de La Poste Suisse SA et de chacune des sociétés du groupe, arrêtés selon des principes uniformes et à la même date.

La consolidation a pour effet d'éliminer la totalité des créances et engagements internes au groupe, des charges et produits découlant de transactions internes ainsi que des bénéfices intermédiaires non réalisés. Les parts des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) aux fonds propres de sociétés consolidées sont présentées avec les fonds propres, sous un poste séparé. Les parts du résultat revenant aux participations ne donnant pas le contrôle sont indiquées dans le compte de résultat/l'état du résultat global consolidé.

Les participations dans des sociétés associées avec droits de vote compris entre 20 et 50% et/ou dans des sociétés associées sur lesquelles la Poste exerce une influence prépondérante, mais qu'elle ne contrôle pas, sont non pas consolidées, mais comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence (equity method) et enregistrées comme participations dans des sociétés associées. Les coentreprises (joint ventures) assorties de 50% de droits de vote, que la Poste gère conjointement avec une tierce partie, sont enregistrées et présentées selon la même méthode. Celle-ci consiste à calculer la valeur de la participation à partir de la valeur d'acquisition, adaptée par la suite en fonction des éventuelles variations de la part de la Poste aux actifs nets de la société. Les transactions et les montants importants concernant ces sociétés sont présentés séparément comme postes relatifs aux sociétés associées et coentreprises. Les participations inférieures à 20% sont saisies et présentées en tant qu'immobilisations financières de la catégorie «disponible à la vente».

Les sociétés acquises au cours de la période sous revue sont intégrées dans les comptes annuels consolidés à compter de la date de la prise de contrôle effective. Les sociétés vendues sont prises en compte jusqu'à la date de la cession de leur contrôle, qui correspond généralement à celle de la vente. Les résultats de la vente de sociétés du groupe, de sociétés associées et de coentreprises sont présentés dans le résultat financier.

Une vue d'ensemble des sociétés du groupe ainsi que des sociétés associées et des coentreprises est présentée à la note 36, Périmètre de consolidation.

#### Conversion de monnaies étrangères

Les comptes annuels consolidés de la Poste sont présentés en francs suisses (CHF).

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. A la date de clôture du bilan, les actifs et engagements monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour. Les placements non monétaires classés dans la catégorie des immobilisations financières disponibles à la vente sont évalués à la valeur de marché et le résultat de change non réalisé est comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global.

L'actif et le passif des bilans établis en monnaie étrangère de sociétés entièrement consolidées sont convertis en francs suisses au cours du jour de clôture du bilan. Le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les autres états de variation sont convertis au cours moyen de la période sous revue. Les écarts résultant de la conversion du bilan annuel et de l'état du résultat global des sociétés étrangères du groupe sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global.

### Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il est établi que les avantages économiques découlant de la transaction reviennent à la Poste et que ceux-ci peuvent être calculés de façon fiable.

Les produits des services logistiques sont mis en compte à la date de fourniture des services, après déduction des réductions sur recettes. Ils incluent pour une part insignifiante des produits de leasing provenant de la mise en location de véhicules. Les revenus de la vente de produits sont portés au compte de résultat lorsque les risques et les avantages liés à la propriété du produit ont été transférés à l'acheteur. La Poste perçoit des indemnités de la Confédération, des cantons et des communes pour ses prestations relevant du transport public de voyageurs.

Les produits des commissions et des services provenant des services financiers sont comptabilisés par période. Les produits d'intérêts résultant des immobilisations financières et les charges d'intérêts des fonds des clients sont délimités par période. Les produits d'intérêts sur placements financiers à revenu fixe des catégories «détenu jusqu'à l'échéance» et «disponible à la vente» sont enregistrés selon la méthode des taux effectifs.

### Avoirs en caisse

Les avoirs en caisse comprennent le stock de numéraire en francs suisses et en monnaies étrangères ainsi que les fonds en instance de comptabilisation (versements en espèces aux offices de poste non encore inscrits au crédit du compte de PostFinance auprès de la BNS). L'évaluation des avoirs en caisse a lieu à la valeur nominale.

### Créances financières

Les créances sur établissements financiers et celles rémunérées sur les clients (découverts techniques des comptes postaux) sont évaluées en appliquant la méthode des taux d'intérêt effectifs, sur la base du coût d'acquisition amorti qui, en règle générale, correspond à la valeur nominale. En cas de doute sur la solvabilité d'un créancier, des correctifs de valeur appropriés sont constitués (impairment). Les correctifs de valeur individuels sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de la créance intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels appliqués à des risques de défaillance spécifiques et connus, des correctifs de valeur de portefeuille sont constitués sur la base de données statistiques relatives au risque de défaillance historique dès qu'un indicateur de dépréciation est observé.

### Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances

Les créances résultant de livraisons et prestations et les autres créances sont comptabilisées au coût d'acquisition amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale, déduction faite d'un correctif de valeur (ducroire) pour d'éventuelles défaillances. Les correctifs de valeur individuels sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de la créance intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels appliqués à des risques de défaillance spécifiques et connus, des correctifs de valeur de portefeuille sont constitués sur la base de données statistiques relatives au risque de défaillance historique dès qu'un indicateur de dépréciation est observé.

### Stocks

Les stocks englobent les biens commercialisés, les produits finis et semi-finis, les carburants, le matériel d'exploitation, les matériaux et le matériel de production. Ils sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré ou à leur valeur réalisable nette si celle-ci est plus basse. Pour les stocks non courants, des correctifs de valeur correspondants sont constitués.

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières acquises principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les fluctuations de cours du marché sont évaluées à leur valeur de marché (juste valeur). Elles sont classées dans la catégorie «à la juste valeur par le biais du résultat,

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

négoce ou désignation». Dans cette catégorie, la variation de la valeur de marché est comptabilisée dans le compte de résultat. Les produits d'intérêts et de dividendes résultant d'immobilisations financières de la catégorie «à la juste valeur par le biais du résultat, négoce ou désignation» sont présentés dans l'annexe sous un poste séparé.

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que la Poste a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance et comptabilisées au coût d'acquisition amorti selon la méthode des taux d'intérêt effectifs. Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio/disagio) sur la durée du placement concerné à l'aide de la méthode de la valeur actuelle, de sorte qu'une rémunération constante est garantie jusqu'à l'échéance.

Les autres immobilisations financières dont la durée de détention n'est pas définie et qui peuvent être vendues à tout moment pour obtenir des liquidités ou en réaction aux fluctuations du marché sont considérées comme étant disponibles à la vente et comptabilisées à leur valeur de marché. Les plus-values et moins-values non réalisées sont saisies dans les fonds propres sous le poste «plus-values latentes sur immobilisations financières», sans effet sur le résultat; elles ne sont portées au compte de résultat qu'au moment de la vente de l'immobilisation financière ou de l'apparition d'une dépréciation (impairment). Les écarts de change se rapportant aux immobilisations financières disponibles à la vente sont mis en compte avec effet sur le résultat pour les instruments financiers monétaires et dans les fonds propres pour les instruments non monétaires.

Les prêts accordés par la Poste sont portés au bilan au coût d'acquisition amorti. La mise en compte des immobilisations financières dans le bilan a lieu à la date de conclusion.

La Poste vérifie régulièrement les immobilisations financières quant à la présence d'indicateurs de dépréciation. Elle se fonde à cet effet principalement sur l'évolution générale des valeurs de marché et sur les évaluations d'agences de notation et de banques reconnues par la FINMA. En présence de tels indicateurs, elle détermine la valeur réalisable des immobilisations. La valeur recouvrable des immobilisations et des prêts rémunérés correspond à la valeur actuelle des flux de liquidités attendus provenant du paiement des intérêts et de remboursements. La valeur actuelle des immobilisations et des prêts détenus jusqu'à l'échéance est calculée sur la base du taux d'intérêt effectif initial des immobilisations financières concernées. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable d'une immobilisation financière, la différence est inscrite comme dépréciation avec effet sur le résultat. Si une immobilisation financière disponible à la vente doit faire l'objet d'une dépréciation, la perte nette cumulée de cette immobilisation est extraite des fonds propres, puis comptabilisée avec effet sur le résultat. Si la valeur de marché d'un placement rémunéré, par exemple un emprunt obligataire, est inférieure à sa valeur comptable simplement en raison d'un changement des taux du marché, la dépréciation n'est pas comptabilisée, pour autant que la solvabilité de l'émetteur puisse être considérée comme bonne. Le cas échéant, la variation de la valeur de marché d'immobilisations financières disponibles à la vente est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Des dépréciations sont opérées sur les instruments de fonds propres de la catégorie «disponible à la vente» lorsqu'une diminution significative (recul de 20% par rapport au prix d'achat) ou durable (neuf mois) de la valeur de marché est constatée. Jusqu'à la réalisation des titres, aucune reprise de dépréciation n'est comptabilisée avec effet sur le résultat, les variations de valeur positives étant imputées directement sur les autres éléments du résultat global.

Les correctifs de valeur individuels d'immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance et de prêts sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de l'immobilisation financière intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels mentionnés, un correctif de valeur de portefeuille reposant sur des données statistiques relatives au risque de défaillance historique est mesuré et appliqué au reste du portefeuille.

#### Instrument financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés essentiellement pour couvrir les risques de change et de taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, pour le négoce.

Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement.

Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un engagement. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument sous-jacent sont portées au compte de résultat, dans le résultat des opérations de négoce.

Les couvertures de cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie efficace de la variation est imputée sur les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat, dans le résultat des opérations de négoce. Dès que l'opération de base couverte est saisie avec effet sur le résultat, les variations de la valeur de marché cumulées dans les autres éléments de l'état du résultat global sont comptabilisées dans le résultat des opérations de négoce.

Les dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou qui n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce.

Les instruments financiers dérivés achetés à des fins de négoce sont inscrits au bilan à leur valeur de marché, lors de la conclusion de la transaction. Par la suite, ils sont également évalués à leur valeur de marché. Les variations de la valeur de marché des instruments de négoce sont comptabilisées avec effet sur le résultat.

#### Valeur de marché (juste valeur)

La valeur de marché, ou juste valeur, est le prix que l'on obtiendrait pour la vente d'un actif le jour de référence de son évaluation dans le cadre d'une transaction ordinaire entre acteurs du marché, ou que l'on devrait payer en cas de transfert d'un passif. On part du principe que la transaction est réalisée sur le marché principal ou, s'il n'en existe pas, sur le marché le plus avantageux. La valeur de marché d'un engagement reflète le risque de non-respect de l'engagement.

La détermination de la valeur de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). Dans le cas des instruments financiers cotés, la valeur de marché correspond à la valeur boursière. Pour les instruments financiers monétaires non cotés, la valeur de marché est calculée sur la base de l'actualisation du cash-flow en utilisant le taux d'intérêt actuel s'appliquant à des instruments comparables de même échéance.

#### Opérations de mise en pension et de prise en pension et opérations de prêt de titres

Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances sur établissements financiers. Les placements financiers obtenus à titre de sûretés lors de l'opération ne sont pas mis en compte. L'inscription au bilan se fait au jour d'exécution. Les produits d'intérêts issus des opérations de prise en pension sont régularisés par période.

Les immobilisations financières transférées en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension continuent à être inscrites au bilan en tant qu'immobilisations financières. L'apport de liquidités est enregistré dans les autres engagements financiers. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont délimitées par période.

En ce qui concerne les opérations de prêts/emprunts de titres, la Poste n'a recours qu'au prêt de titres (securities lending). Les instruments financiers prêtés continuent à être portés au bilan en tant qu'immobilisations financières.

La couverture des titres des opérations de mise en pension et de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

### Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un terrain et/ou un bâtiment ou une partie de bâtiment détenu par le propriétaire ou par un preneur de leasing dans le cadre d'un contrat de location-financement pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital. En font aussi partie les immobilisations en construction destinées à être utilisées en tant qu'immeubles de placement.

Les immeubles de placement sont évalués initialement à leur coût d'acquisition ou de construction. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après leur comptabilisation initiale, les immeubles de placement du groupe Poste sont évalués et portés au bilan à leur coût d'acquisition ou de construction, déduction faite des amortissements et dépréciations cumulés.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement en fonction de leur durée d'utilité estimée (indéterminée pour les terrains et de 20 à 60 ans, conformément à leur durée d'utilité, pour les immeubles d'exploitation). Les immobilisations en construction ne sont pas amorties.

Les dépenses de remplacement, de modernisation ou de rénovation d'un immeuble de placement ou de l'un de ses éléments sont comptabilisées à l'actif comme investissements de remplacement. Les coûts d'entretien sont non pas portés à l'actif, mais immédiatement saisis dans le compte de résultat.

Si l'y a changement d'utilisation d'un immeuble, il faut procéder au transfert correspondant au sein ou hors de la catégorie des immeubles de placement.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés, Les amortissements sont effectués de façon linéaire sur les durées d'utilité estimées ci-après.

Durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles	
Terrains	indéterminée
Immeubles d'exploitation	20-60 ans
Installations d'exploitation	3-20 ans
Machines	3-15 ans
Equipements informatiques	3-10 ans
Mobilier	3-20 ans
Véhicules ferroviaires	10-30 ans
Autres véhicules	3-15 ans

Les aménagements réalisés par le locataire et les installations situées dans des locaux loués inscrits à l'actif sont amortis sur la durée d'utilité estimée ou sur la durée du bail si elle est plus courte. Les composantes d'une immobilisation corporelle ayant des durées de vie différentes sont saisies et amorties séparément les unes des autres. La durée d'utilité des immobilisations corporelles est vérifiée annuellement.

Les rénovations importantes et autres coûts augmentant la valeur des bâtiments sont activés et amortis sur la durée de vie économique estimée. Les frais ordinaires de réparation ou d'entretien sont comptabilisés en charges. Les coûts de financement liés à des immobilisations en construction sont inscrits à l'actif.

### Leasing

Les contrats de leasing (crédit-bail) d'immeubles, d'équipements, d'autres immobilisations corporelles et de véhicules pour lesquels la Poste supporte la totalité des risques et des avantages liés à la propriété sont considérés comme des leasings financiers. Au début du contrat de leasing, l'actif et les engagements résultant du leasing financier sont mis en compte à la juste valeur de l'objet du leasing ou, si elle est moins élevée, à la valeur actuelle des paiements minimaux effectués à titre de leasing.

Tout paiement à titre de leasing est subdivisé en amortissement et charges d'intérêts. La part d'amortissement est déduite des engagements de leasing capitalisés.

Les autres contrats de leasing, dans lesquels la Poste est preneur ou donneur de leasing, sont comptabilisés en tant que leasing d'exploitation (operating leasing). Les paiements à titre de leasing sont comptabilisés sur toute la durée du contrat dans le compte de résultat.

Les terrains et les bâtiments loués à long terme sont comptabilisés séparément. Sous certaines conditions, les bâtiments figurent au bilan comme leasing financier.

#### Immobilisations incorporelles

Lors de regroupements d'entreprises, les actifs et les passifs identifiables ainsi que les éventuelles parts ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés et évalués à la juste valeur en appliquant la méthode de l'acquisition. L'éventuelle différence positive par rapport au prix d'achat est inscrite à l'actif au coût d'acquisition en tant que goodwill, sous déduction de la dépréciation (impairment).

Les entrées d'actifs incorporels non acquis par regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la valeur d'acquisition et amorties linéairement sur leur durée de vie économique estimée. Les durées de vie économique estimées d'actifs incorporels sont régulièrement vérifiées. Elles sont généralement inférieures à dix ans.

#### Dépréciations (immobilisations corporelles et incorporelles)

Les immobilisations corporelles et incorporelles (sans goodwill) sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de dépréciation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Un test de dépréciation du goodwill est effectué au moins une fois par an.

#### Fonds des clients (PostFinance)

Les fonds des clients déposés auprès de PostFinance sur des comptes postaux, des comptes d'épargne et des comptes de placement ainsi que les obligations de caisse et les placements sur le marché monétaire sont évalués au coût d'acquisition amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale. Ce poste ne fait pas de distinction fondée sur le type de déposant (non-banques et banques).

#### Autres engagements financiers

Les autres engagements financiers se composent des engagements envers des établissements financiers (hormis les engagements envers des établissements financiers sur des comptes postaux, des comptes d'épargne et des comptes de placement, les obligations de caisse et les placements sur le marché monétaire), évalués au coût d'acquisition amorti, ainsi que des instruments financiers dérivés, évalués à leur valeur de marché, et de divers autres engagements financiers. Ces derniers comprennent les engagements de leasing financier, les opérations de mise en pension et les engagements Autres (placement privé). Les engagements Autres sont portés au bilan au coût d'acquisition amorti.

#### Provisions

Des provisions sont constituées si, au moment de l'inscription au bilan, un événement passé se traduit par une obligation actuelle et qu'une sortie de fonds dont le montant peut être calculé de manière fiable est probable.

Les provisions pour restructuration ne sont constituées qu'après présentation et communication d'un plan détaillé.

La Poste assume elle-même divers risques par une autoassurance. Les charges attendues pour des sinistres survenus et non assurés auprès de tiers sont provisionnées.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## Prévoyance en faveur du personnel

La majorité du personnel est assurée auprès de la Caisse de pensions Poste selon un plan de prévoyance à primauté des prestations, conformément à la norme IAS 19. Ce plan couvre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès, conformément aux dispositions légales. Les coûts des services et les engagements résultant du plan de prévoyance sont calculés annuellement selon la méthode dite des unités de crédit projetées. Celle-ci se fonde sur le nombre d'années de service accomplies par les collaborateurs au moment de la clôture du bilan et, entre autres, sur des hypothèses quant à l'évolution des salaires. Le montant à porter au bilan en tant qu'engagements ou avoirs correspond à la valeur actuelle des engagements de prévoyance à primauté des prestations (capital de couverture selon la norme IAS 19 pour les assurés actifs et les bénéficiaires de rente calculé selon la méthode des unités de crédit projetées), sous déduction des actifs de prévoyance à la valeur de marché (actifs de la Caisse de pensions Poste répartis sur la base du capital de couverture des assurés actifs et des bénéficiaires de rente).

Les droits aux prestations acquis en sus (coût des services rendus au cours de la période), le coût des services passés, les bénéfices et les pertes résultant des liquidations de plans (settlements) et le résultat net des intérêts sont immédiatement portés au compte de résultat. Les profits et les pertes actuariels résultant des engagements de prévoyance en faveur du personnel, les produits des actifs des plans (sans les produits d'intérêts) et la variation de l'effet du plafonnement des actifs (sans le résultat des intérêts) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les autres plans de prévoyance, les cotisations versées par l'employeur grèvent le compte de résultat, conformément aux règles applicables aux plans à primauté des cotisations.

Les provisions pour les autres prestations à long terme versées aux collaborateurs (primes de fidélité) et pour les bons pour le personnel remis aux retraités, de même que les provisions pour congés sabbatiques des cadres supérieurs et des cadres dirigeants, sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Les coûts des services, le résultat net des intérêts et les réévaluations sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat.

## Impôts sur le bénéfice

En matière d'imposition, La Poste Suisse SA est assimilée aux sociétés de capitaux privées, conformément à l'article 10 LOP. Les sociétés du groupe en Suisse et à l'étranger sont soumises aux impôts ordinaires sur les bénéfices perçus dans leur pays.

Pour la Poste et pour les sociétés du groupe, les impôts latents sur le bénéfice sont calculés sur la base des taux d'imposition actuels ou attendus dans le pays concerné. Ils tiennent compte des effets en matière d'impôts sur le bénéfice des écarts temporaires (différences temporelles) entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon l'approche bilan de la méthode du report variable (balance sheet liability method). Les reports de pertes fiscales ne sont pris en compte dans le calcul des impôts latents que dans la mesure où une compensation avec des bénéfices imposables futurs est probable.

## Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants (immobilisations corporelles et incorporelles) ou les groupes à céder (p. ex. des parties entières d'entreprise) sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable doit être réalisée majoritairement par leur vente et non par la poursuite de leur utilisation et que l'intention est effectivement de les vendre. Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont évalués à la plus faible des valeurs entre la valeur comptable et la juste valeur, déduction faite des frais de vente, et ne sont plus amortis.

## 4 | Incertitudes d'estimation et appréciation du management

L'établissement des comptes consolidés repose sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Bien que la Direction du groupe Poste fasse ces estimations et hypothèses le plus scrupuleusement possible, compte tenu des informations les plus récentes sur les événements en cours ainsi que des mesures prévues au niveau du groupe, les résultats effectifs peuvent différer des prévisions. Les estimations et les hypothèses qui, si elles ne s'avèrent pas, présentent un risque marqué d'ajustement majeur de la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au cours du prochain exercice sont présentées ci-après.

Sont également commentées les méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation qui, selon l'appréciation de la Direction du groupe, peuvent avoir une influence importante sur les comptes annuels consolidés.

### Incertitudes d'estimation quant à l'application des méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation

#### *Durées d'utilité des immobilisations corporelles*

La durée d'utilité des immobilisations corporelles (valeur comptable au 31 décembre 2015: 2423 millions de francs) est établie compte tenu de l'état de la technique et des enseignements tirés du passé. La durée d'utilité effective peut toutefois différer des estimations en raison des progrès technologiques et de l'évolution des conditions du marché. Le cas échéant, la durée d'utilité est ajustée à la nouvelle situation et, si une avancée technologique rend les immobilisations corporelles obsolètes, celles-ci sont amorties plus rapidement ou vendues.

#### *Engagements de prévoyance en faveur du personnel*

Les charges et les engagements de prévoyance en faveur du personnel (valeur comptable au 31 décembre 2015: 4847 millions de francs) sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs se fondent sur différentes hypothèses actuarielles, par exemple sur l'évolution attendue des salaires et des rentes et sur le taux d'actualisation des engagements de prévoyance.

#### *Valeur de marché des instruments financiers*

La valeur de marché des immobilisations financières (valeur comptable au 31 décembre 2015: 72 479 millions de francs) non cotées en bourse repose sur des méthodes d'estimation reconnues. Les hypothèses adoptées s'appuient en particulier sur des informations tirées du marché. Pour la détermination de la valeur de marché de quelques immobilisations financières non cotées en bourse et disponibles à la vente, on a utilisé la méthode de l'actualisation du cash-flow. Le calcul de la valeur actualisée du cash-flow repose sur les courbes d'intérêts de Bloomberg, compte tenu des paramètres pertinents (notation, durée, etc.).

#### *Goodwill*

La dépréciation des postes de goodwill (valeur comptable au 31 décembre 2015: 238 millions de francs) est vérifiée annuellement, également au moyen de la méthode de l'actualisation du cash-flow. Les paramètres appliqués reposent sur des hypothèses spécifiques au pays et à l'unité génératrice de trésorerie concernés. Les flux financiers utilisés dans les calculs tiennent compte de la planification financière stratégique des deux à cinq prochaines années et d'une valeur résiduelle, qui ne contient aucune composante de croissance.



RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## Appréciation du management quant à l'application des méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation

### *Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance*

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que la Poste a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance. Si la Poste ne pouvait finalement pas conserver ces immobilisations financières jusqu'à leur échéance, celles-ci seraient reclassées dans la catégorie «disponible à la vente», avec pour conséquence qu'elles devraient être évaluées non plus au coût d'acquisition amorti, mais à leur valeur de marché.

### *Dépréciations sur des immobilisations financières disponibles à la vente et détenues jusqu'à l'échéance et sur des prêts*

Pour déterminer une dépréciation (impairment) non temporaire, la Poste applique les dispositions de la norme IAS 39 «Instruments financiers: comptabilisation et évaluation». Le management prend donc plusieurs facteurs en considération, tels que la durée, la branche, les perspectives d'avenir, le contexte technologique, etc.

## 5 | Informations sectorielles

### Principes

La délimitation des segments opérationnels se fonde sur les unités d'organisation pour lesquelles des comptes sont rendus au management du groupe. Il n'y a pas de regroupement de segments opérationnels. Les relations entre les segments se fondent sur un catalogue de prestations et un concept de prix de transfert. Ces prix sont déterminés sur la base de critères relevant de l'économie d'entreprise. La composition des actifs des segments est présentée séparément dans le paragraphe «Composition des actifs et des engagements des segments».

La répartition des unités de la Poste et des sociétés du groupe entre les différents segments est présentée à la note 36, Périmètre de consolidation.

### Segmentation

Segmentation	Description
<b>Marché de la communication</b>	
PostMail	Services dans les domaines du courrier adressé, des journaux et des envois non adressés (Suisse, import et export)
Swiss Post Solutions	Gestion de documents et solutions Business Process Outsourcing relevant du domaine postal, en Suisse et à l'étranger
Réseau postal et vente	Canal de distribution de services postaux et, à titre complémentaire, de produits de tiers pour la clientèle privée et pour les PME
<b>Marché de la logistique</b>	
PostLogistics	Colis, express et solutions logistiques en Suisse et à l'international
<b>Marché des services financiers</b>	
PostFinance	Paiements, épargne, placements, prévoyance et financement en Suisse et services de paiement internationaux
<b>Marché du transport de voyageurs</b>	
CarPostal	Lignes régionales, locales et en agglomération, ainsi que gestion de systèmes en Suisse et, ponctuellement, à l'étranger
<b>Autres</b>	Unités non attribuables aux autres segments, telles que les unités de services (Immobilier et Technologies de l'information) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication)
<b>Consolidation</b>	Effets des éliminations internes au groupe

### Informations géographiques

Les informations géographiques sont présentées comme suit: d'une part, en fonction de la localisation des sociétés du groupe générant le chiffre d'affaires (Europe, Amérique, Asie) et, d'autre part, selon que le chiffre d'affaires est réalisé dans les secteurs «Suisse» ou «Etranger et transfrontalier». Le secteur «Etranger et transfrontalier» comprend le chiffre d'affaires des sociétés étrangères du groupe.

### Mandats de prestations légaux

Ses mandats de prestations légaux obligent la Poste à assurer le service universel relevant des services postaux et des services de paiement. La Poste n'est pas libre de fixer ses prix comme elle l'entend. Dans le domaine des services réservés (monopole), le Conseil fédéral fixe un plafond de prix. De plus, en raison de la position de marché dominante de la Poste, le Surveillant des prix peut examiner à tout moment les prix de la plupart des produits et services relevant ou non du service universel. Les services réservés comprennent les lettres adressées du service intérieur et les lettres en provenance de l'étranger jusqu'à 50 grammes. Ils sont assurés par les segments PostMail et Réseau postal et vente.

La limite du monopole a été abaissée à 100 grammes le 1<sup>er</sup> avril 2006, puis à 50 grammes le 1<sup>er</sup> juillet 2009. Grâce à ce monopole résiduel, la Poste est en mesure de continuer à assurer un service universel de qualité à des prix abordables, contribuant ainsi à renforcer le service public en Suisse.

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

### Indemnisation par l'Etat

CarPostal a perçu des indemnités de 176 millions de francs (exercice précédent: 175 millions) de la Confédération suisse, de 191 millions (exercice précédent: 182 millions) des cantons et de 7 millions (exercice précédent: 7 millions) des communes pour la fourniture des prestations prescrites par la loi dans le domaine du transport de voyageurs assuré au titre des transports publics. Ces indemnités sont incluses dans le chiffre d'affaires net des services logistiques.

### Composition des actifs et des engagements des segments

Les actifs et les engagements résultant des activités d'exploitation d'un segment lui sont si possible attribués. Comme le résultat du segment PostFinance est constitué de produits et de charges d'exploitation de nature financière, les avoirs et les engagements rémunérés correspondants sont présentés respectivement avec les actifs et les engagements du segment.

Les actifs et les engagements du segment Autres contiennent principalement:

- la valeur comptable des immeubles de Poste CH SA et de Poste Immobilier SA gérés de manière centralisée;
- les engagements de prévoyance en faveur du personnel.

Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs non opérationnels (surtout des impôts latents actifs et des prêts aux entrepreneurs CarPostal) et des dettes non opérationnelles (surtout des impôts latents passifs et des autres engagements financiers).

### Variations des actifs et des engagements des segments

Par rapport au 31 décembre 2014, les actifs de PostFinance ont reculé de 4295 millions de francs, principalement dans le domaine des créances. Ce recul résulte pour l'essentiel de la diminution des dépôts des clients. Les engagements du segment Autres se sont accrus de 656 millions de francs par rapport au 31 décembre 2014, en raison principalement de l'augmentation des engagements de prévoyance en faveur du personnel.

### Informations complémentaires

Les charges et les produits sans incidence sur les liquidités comprennent surtout la constitution de provisions et leur dissolution sans effet sur les flux de liquidités.

## Résultats par segment et par région

Résultats par segment										
Jusqu'au/au 31.12.2014 En millions de CHF	Note	PostMail	Swiss Post Solutions	Réseau postal et vente	Post- Logistics	Post- Finance <sup>3</sup>	CarPostal <sup>4</sup>	Autres <sup>5</sup>	Consoli- dation	Groupe
<b>Produits d'exploitation</b>										
avec clients <sup>1</sup>		2 515	606	1 026	1 161	2 135	832	96		8 371
avec autres segments		372	53	637	401	40	3	790	-2 296	-
<b>Total des produits d'exploitation<sup>1,2</sup></b>		<b>2 887</b>	<b>659</b>	<b>1 663</b>	<b>1 562</b>	<b>2 175</b>	<b>835</b>	<b>886</b>	<b>-2 296</b>	<b>8 371</b>
<b>Résultat d'exploitation<sup>2</sup></b>		<b>334</b>	<b>12</b>	<b>-100</b>	<b>141</b>	<b>382</b>	<b>30</b>	<b>4</b>		<b>803</b>
Résultat financier	12, 13									-45
Résultat des sociétés associées et coentreprises	23	3	0	-	6	6	0	1		16
Impôts sur le bénéfice	14									-136
<b>Bénéfice consolidé</b>										<b>638</b>
Actifs du segment		739	463	542	646	118 286	499	2 787	-1 063	122 899
Sociétés associées et coentreprises		56	0	-	13	31	2	2		104
Actifs non attribués <sup>6</sup>										1 668
<b>Total des actifs</b>										<b>124 671</b>
Engagements du segment		869	175	566	629	113 699	398	2 944	-1 063	118 217
Passifs non attribués <sup>6</sup>										1 444
<b>Total des fonds de tiers</b>										<b>119 661</b>
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	24-26	43	15	7	93	114	39	127		438
Amortissements	24-26	46	23	12	59	32	42	107		321
Dépréciations	18, 24-26	-	7	-	-	92	1	0		100
Reprises de dépréciations	18, 24-26	-	-	-	-	-	-	-		-
Autres (charges)/produits sans incidence sur les liquidités		-33	-10	-2	-14	-59	-32	-314		-464
Effectif <sup>7</sup>		16 979	7 466	6 508	5 304	3 466	2 789	2 169		44 681

1 Valeurs ajustées (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes)

2 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

3 PostFinance SA observe aussi les prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB). Les comptes établis respectivement selon les PCB et selon les normes IFRS présentent des différences.

4 Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal Suisse SA est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les comptes établis respectivement selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.

5 Comprend les unités de services (Immobilier et Technologies de l'information) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication).

6 Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes contribuant surtout au résultat financier et non au résultat d'exploitation et ne sont donc pas imputés aux actifs et aux engagements des segments. Les actifs et les passifs non attribués sont éliminés à la faveur de transactions intragroupe.

7 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis)

Résultats par région										
Jusqu'au/au 31.12.2014 En millions de CHF	Note	Europe	Amérique	Asie	Consoli- dation	Groupe	Suisse	Etranger et trans- frontalier	Consoli- dation	Groupe
<b>Produits d'exploitation avec clients<sup>1</sup></b>		<b>8 296</b>	<b>74</b>	<b>1</b>		<b>8 371</b>	<b>7 138</b>	<b>1 233</b>		<b>8 371</b>
<b>Résultat d'exploitation<sup>2</sup></b>		<b>797</b>	<b>4</b>	<b>2</b>		<b>803</b>	<b>731</b>	<b>72</b>		<b>803</b>
Actifs du segment		122 842	55	6	-4	122 899	122 084	847	-32	122 899
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	24-26	438	0	0		438	417	21		438

1 Valeurs ajustées (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

2 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

6	Activités	60	GOVERNANCE D'ENTREPRISE	73	COMPTES ANNUELS
12	Organisation	60	Structure du groupe et actionnariat	153	Groupe
13	Evolution	61	Comptes réglementaires	163	La Poste Suisse SA
16	Stratégie du groupe	61	Structure du capital		PostFinance SA
22	Gestion financière	65	Conseil d'administration		
24	Evolution de l'activité	68	Direction du groupe		
52	Rapport sur les risques	71	Indemnités		
57	Perspectives	71	Organe de révision		
			Politique d'information		

## Résultats par segment

Jusqu'au/au 31.12.2015 En millions de CHF	Note	PostMail	Swiss Post Solutions	Réseau postal et vente	Post- Logistics	Post- Finance <sup>3</sup>	CarPostal <sup>3</sup>	Autres <sup>4</sup>	Consoli- dation	Groupe
<b>Produits d'exploitation</b>										
avec clients		2 446	546	982	1 158	2 103	846	143		8 224
avec autres segments		374	63	619	394	40	3	798	-2 291	-
<b>Total des produits d'exploitation<sup>1</sup></b>		<b>2 820</b>	<b>609</b>	<b>1 601</b>	<b>1 552</b>	<b>2 143</b>	<b>849</b>	<b>941</b>	<b>-2 291</b>	<b>8 224</b>
<b>Résultat d'exploitation<sup>1</sup></b>		<b>383</b>	<b>16</b>	<b>-100</b>	<b>152</b>	<b>463</b>	<b>33</b>	<b>-71</b>		<b>876</b>
Résultat financier	12, 13									-47
Résultat des sociétés associées et coentreprises	23	6	0	-	5	5	0	-4		12
Impôts sur le bénéfice	14									-210
<b>Bénéfice consolidé</b>										<b>631</b>
<b>Actifs du segment</b>		<b>640</b>	<b>332</b>	<b>539</b>	<b>608</b>	<b>113 991</b>	<b>555</b>	<b>2 768</b>	<b>-878</b>	<b>118 555</b>
Sociétés associées et coentreprises		55	0	-	13	33	2	1		104
Actifs non attribués <sup>5</sup>										1 668
<b>Total des actifs</b>										<b>120 327</b>
<b>Engagements du segment</b>		<b>774</b>	<b>162</b>	<b>546</b>	<b>597</b>	<b>109 198</b>	<b>504</b>	<b>3 600</b>	<b>-878</b>	<b>114 503</b>
Passifs non attribués <sup>5</sup>										1 439
<b>Total des fonds de tiers</b>										<b>115 942</b>
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	24-26	29	12	15	81	167	62	55		421
Amortissements	24-26	50	16	12	63	49	44	96		330
Dépréciations	18, 24-26	-	5	-	-	19	2	-		26
Reprises de dépréciations	18, 24-26	-	-	-	-	25	0	0		25
Autres (charges)/produits sans incidence sur les liquidités		-20	-12	-13	-21	-56	-40	-308		-470
<b>Effectif<sup>6</sup></b>		<b>16 494</b>	<b>7 177</b>	<b>6 299</b>	<b>5 219</b>	<b>3 594</b>	<b>2 939</b>	<b>2 409</b>		<b>44 131</b>

- 1 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.
- 2 PostFinance SA observe aussi les prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB). Les comptes établis respectivement selon les PCB et selon les normes IFRS présentent des différences.
- 3 Dans le domaine des transports publics régionaux, CarPostal Suisse SA est soumise à l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les comptes établis respectivement selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.
- 4 Comprend les unités de services (Immobilier et Technologies de l'information) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication).
- 5 Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes contribuant surtout au résultat financier et non au résultat d'exploitation et ne sont donc pas imputés aux actifs et aux engagements des segments. Les actifs et les passifs non attribués sont éliminés à la faveur de transactions intragroupe.
- 6 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis)

## Résultats par région

Jusqu'au/au 31.12.2015 En millions de CHF	Note	Europe	Amérique	Asie	Consoli- dation	Groupe	Suisse	Etranger et trans- frontalier	Consoli- dation	Groupe
<b>Produits d'exploitation avec clients</b>		<b>8 139</b>	<b>84</b>	<b>1</b>		<b>8 224</b>	<b>7 075</b>	<b>1 149</b>		<b>8 224</b>
<b>Résultat d'exploitation<sup>1</sup></b>		<b>871</b>	<b>3</b>	<b>2</b>		<b>876</b>	<b>819</b>	<b>57</b>		<b>876</b>
<b>Actifs du segment</b>		<b>118 497</b>	<b>59</b>	<b>4</b>	<b>-5</b>	<b>118 555</b>	<b>117 974</b>	<b>605</b>	<b>-24</b>	<b>118 555</b>
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	24-26	420	1	0		421	402	19		421

- 1 Le résultat d'exploitation des segments est présenté avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets.

## 6 | Résultat des services financiers

La présentation ci-dessous tient compte des caractéristiques propres aux opérations des services financiers. Sa structure est conforme à celle en usage dans les banques.

PostFinance est soumise aux mesures appliquées par la BNS et paie, depuis le 22 janvier 2015, un intérêt négatif sur une part de ses avoirs en compte de virement auprès de cette dernière. Elle a donc défini, pour ses principaux clients commerciaux et pour les banques, des valeurs seuils individuelles fondées sur leur utilisation ordinaire des services de paiement et perçoit, depuis le 1<sup>er</sup> février 2015, une commission sur la part de leurs avoirs dépassant cette valeur seuil. Elle applique en outre à tous les comptes commerciaux, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015, une limite au montant productif d'intérêts. Les produits et les charges découlant de ces mesures sont comptabilisés dans les opérations de commissions et sont insignifiants pour l'exercice 2015.

Résultat des services financiers		
En millions de CHF	2014	2015
<b>Produits d'intérêts</b>		
Produits d'intérêts des créances sur établissements financiers	1	2
Produits d'intérêts des opérations de prêt de titres et de prise en pension	2	1
Produit d'intérêts des créances rémunérées sur clients	8	8
Produits d'intérêts des immobilisations financières	1 209	1 063
Produits de dividendes des immobilisations financières	16	47
<b>Charges d'intérêts</b>		
Charges d'intérêts des fonds des clients (PostFinance)	-208	-115
Charges d'intérêts des engagements envers des établissements financiers	0	0
Charges d'intérêts des opérations de mise en pension	0	0
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>	<b>1 028</b>	<b>1 006</b>
Dépréciations/Reprises de dépréciations sur immobilisations financières	-95	4
<b>Résultat des opérations d'intérêt après dépréciations/reprises de dépréciations</b>	<b>933</b>	<b>1 010</b>
Produits des commissions des opérations de crédit	4 <sup>1</sup>	8
Produits des commissions des opérations sur titres et placements	42	52
Produits des commissions sur les autres prestations de services	75	84
Charges des commissions	-49 <sup>1</sup>	-67
Résultat des prestations de services	500	501
<b>Résultat des opérations de commissions et de prestations de services</b>	<b>572</b>	<b>578</b>
Résultat des opérations de négoce	146	184
Résultat de la vente d'immobilisations financières disponibles à la vente	55	39
Pertes des services de paiement	-11	-10
Autre résultat financier	-2	-5
<b>Résultat des services financiers</b>	<b>1 693</b>	<b>1 796</b>
Présentation dans le compte de résultat consolidé sous:		
Produits des services financiers	2 108 <sup>1</sup>	2 062
Charges des services financiers	-415 <sup>1</sup>	-266

<sup>1</sup> Valeur ajustée (voir la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes)

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## 7 | Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation			
En millions de CHF		2014	2015
Revenus locatifs		69	71
Bénéfices sur ventes d'immobilisations corporelles		24	41
Autres produits		84	90
<b>Total des autres produits d'exploitation</b>		<b>177</b>	<b>202</b>

Les autres produits comprennent essentiellement les indemnités pour prestations de gestion dans le domaine des transports publics, pour la commercialisation de surfaces publicitaires, pour la poste de campagne et pour l'encaissement de taxes sur la valeur ajoutée et de taxes douanières.

## 8 | Charges de personnel

### Composition

Composition des charges de personnel			
En millions de CHF	Note	2014	2015
Salaires et appointements		3 312	3 148
Prestations sociales		350	338
Charges de prévoyance	9	335	434
Autres charges de personnel		111	102
<b>Total des charges de personnel</b>		<b>4 108</b>	<b>4 022</b>

### Effectif

Effectif			
Unités de personnel <sup>1</sup>		2014	2015
Effectif du groupe Poste (sans apprentis)		44 681	44 131
Apprentis du groupe Poste		2 067	2 108

<sup>1</sup> Effectif moyen converti en postes à plein temps

## 9 | Prévoyance en faveur du personnel

En Suisse, la Poste dispose de divers plans de prévoyance en faveur de ses collaborateurs. Les actifs de ces plans sont gérés séparément dans des fondations autonomes ou des fondations collectives. Les conseils de fondation des institutions autonomes se composent à parts égales de représentants des employés et de l'employeur (organes paritaires). Tant la loi que les règlements de prévoyance obligent les conseils de fondation à agir exclusivement dans l'intérêt de la fondation et des destinataires des prestations (assurés actifs et bénéficiaires de rente). L'employeur ne peut donc pas décider seul des prestations ni de leur financement, toute décision devant être prise de façon paritaire. Il incombe aux conseils de fondation de définir la stratégie de placement, de décider des modifications des règlements de prévoyance (en particulier des prestations assurées) et de déterminer les modalités de financement des prestations.

Les prestations de prévoyance dépendent du salaire assuré et de l'âge de vieillesse. Au moment de la retraite, les assurés ont le choix entre une rente viagère, incluant une future rente de viduité, ou la perception d'un capital. Outre les prestations de vieillesse, les prestations de prévoyance incluent des rentes d'invalidité et de survivant, calculées en pour cent du salaire assuré. Les assurés peuvent en outre améliorer leur situation de prévoyance en effectuant des rachats jusqu'à concurrence du montant réglementaire maximal, ou retirer des fonds de manière anticipée en vue de l'acquisition d'un logement à usage propre.

Lors de la fixation des prestations, il y a lieu d'observer les prescriptions minimales de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et de ses dispositions d'exécution. La LPP fixe en particulier un salaire assuré et des bonifications de vieillesse minimaux. De plus, le taux d'intérêt minimal applicable à l'avoir de vieillesse est déterminé au moins tous les deux ans par le Conseil fédéral. En 2016, il est de 1,25% (exercice précédent: 1,75%).

En raison de la conception des plans de prévoyance et des dispositions de la LPP, l'employeur est exposé à des risques actuariels. Les plus importants sont le risque de placement, le risque d'inflation – s'il en résulte des augmentations de salaire –, le risque de taux d'intérêt, le risque d'invalidité et le risque de longévité. Les cotisations des employés et de l'employeur sont fixées par les conseils de fondation, l'employeur devant prendre à sa charge au moins 50% de leur montant total. En cas de découvert, tant l'employeur que les employés peuvent être appelés à verser des cotisations d'assainissement destinées à le combler.

En Allemagne, les sociétés (groupe SPS) disposent d'une prévoyance vieillesse d'entreprise reposant sur différentes réglementations et conventions d'entreprise. S'y ajoutent des solutions de prévoyance individuelle pour cadres dirigeants. Les cas de prévoyance couverts, autrement dit donnant droit aux prestations, sont en règle générale la vieillesse, l'invalidité et le décès. En fonction du règlement de prévoyance déterminant, les prestations prévues sont des rentes viagères ou éventuellement des prestations en capital. Le financement des prestations de prévoyance est en majeure partie à la charge de l'employeur. Si l'employé quitte l'entreprise avant l'échéance d'une prestation de prévoyance, celle-ci lui reste acquise conformément aux dispositions légales applicables.

En raison de la conception des plans de prévoyance et des dispositions légales en vigueur en Allemagne (Betriebsrentengesetz), l'employeur est exposé à des risques actuariels. Les plus importants sont le risque de longévité, le risque d'augmentation des salaires et le risque d'adaptation des rentes au renchérissement.

### Hypothèses actuarielles

Les paramètres utilisés aux fins des calculs sont les suivants (moyenne pondérée):

Hypothèses actuarielles du calcul des charges de l'exercice		
En pour cent	2014	2015
Taux d'actualisation	2,25	1,25
Hypothèses actuarielles au 31 décembre		
En pour cent	2014	2015
Taux d'actualisation	1,25	0,75
Evolution attendue des salaires	1,50	1,00
Indexation des rentes	0,00	0,00
Rémunération des avoirs de vieillesse	2,00	1,25
Fluctuation	3,58	3,56
Espérance de vie moyenne actuelle à l'âge de 65 ans, hommes/femmes	21/24 ans	21/24 ans

Les prestations à long terme versées aux collaborateurs sont présentées et décrites à la note 28, Provisions.



<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## Charges de prévoyance en faveur du personnel

Charges de prévoyance		
En millions de CHF	2014	2015
Coût des services rendus au cours de la période	540	601
Coût des services passés	0	33
Cotisations des employés	-207	-207
Coûts administratifs	10	10
Paiements de rentes par l'employeur	1	1
Autres plans, reclassements	-9	-4
<b>Total des charges de prévoyance saisies dans les charges de personnel</b>	<b>335</b>	<b>434</b>
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance	380	239
Produits d'intérêts des actifs	-340	-198
Autres plans, reclassements	-1	-2
<b>Total des charges d'intérêts nettes saisies dans les charges financières</b>	<b>39</b>	<b>39</b>
<b>Total des charges de prévoyance saisies dans le compte de résultat</b>	<b>374</b>	<b>473</b>
Composantes de réévaluation saisies dans l'état du résultat global		
En millions de CHF	2014	2015
Pertes actuarielles		
dues à l'adaptation d'hypothèses démographiques	-3	-
dues à l'adaptation d'hypothèses économiques	1 971	990
dues à des écarts empiriques	-14	-49
Produits des actifs des plans (sans produits d'intérêts)	-610	221
Variation de l'effet du plafond des actifs (sans résultat des intérêts)	0	-
<b>Total des résultats des réévaluations saisis dans les autres éléments du résultat global (OCI)</b>	<b>1 344</b>	<b>1 162</b>
<b>Total des charges de prévoyance en faveur du personnel</b>	<b>1 718</b>	<b>1 635</b>

Lors de sa séance du 10 juin 2015, le Conseil de fondation de la Caisse de pensions Poste a décidé d'abaisser le taux d'intérêt technique, de réduire les taux de conversion et de financer en particulier des mesures de compensation en faveur des assurés actifs. Cette décision a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les mesures de compensation consécutives à ces changements se sont traduites par une augmentation de 33 millions de francs des charges de prévoyance, avec effet sur le résultat.

Les échanges de prestations entre la Fondation Caisse de pensions Poste et la Poste ont lieu aux conditions usuelles du marché.

## Etat de la couverture

L'état de la couverture présente les engagements de prévoyance portés au bilan pour les plans à primauté des prestations significatifs. Il s'agit principalement des plans de la Fondation Caisse de pensions Poste en Suisse et du groupe SPS en Allemagne.

Récapitulation de l'état de la couverture		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Valeur actuelle des engagements de prévoyance avec actifs séparés	19 431	20 492
Actifs de prévoyance à la valeur de marché	- 15 956	- 15 657
<b>Découvert</b>	<b>3 475</b>	<b>4 835</b>
Engagements de prévoyance sans actifs séparés	13	9
<b>Total des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations</b>	<b>3 488</b>	<b>4 844</b>
Engagements de prévoyance résultant d'autres plans de prévoyance	1	3
<b>Total des engagements de prévoyance portés au bilan</b>	<b>3 489</b>	<b>4 847</b>

## Evolution des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations

Evolution des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations (sans les autres plans)		
En millions de CHF	2014	2015
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2 039</b>	<b>3 488</b>
Charges de prévoyance des plans à primauté des prestations	384	478
Résultats des réévaluations saisis dans les autres éléments du résultat global	1 344	1 162
Cotisations de l'employeur	- 284	- 284
Paiements de rentes par l'employeur	- 1	- 1
Ecart de conversion	0	- 1
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	6	2
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>3 488</b>	<b>4 844</b>
dont:		
à court terme (paiements échéant dans les douze prochains mois)	275	278
à long terme	3 213	4 566

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60	Structure du groupe et actionariat
12	Organisation	60	Comptes réglementaires
13	Evolution	61	Structure du capital
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration
22	Gestion financière	65	Direction du groupe
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision
57	Perspectives	71	Politique d'information
		73	Groupe
		153	La Poste Suisse SA
		163	PostFinance SA

## Evolution des engagements de prévoyance

Evolution des engagements de prévoyance		
En millions de CHF	2014	2015
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>17 354</b>	<b>19 444</b>
Coût des services rendus au cours de la période	540	601
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance	380	239
(Profits)/Pertes actuariels	1 954	941
Liquidations de plans	-7	-
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	6	6
Restructurations	0	1
Prestations payées provenant des actifs de prévoyance	-787	-761
Paievements de rentes par l'employeur	-1	-1
Modifications de plans <sup>1</sup>	0	33
Transferts, reclassements et autres	5	-
Ecart de conversion	0	-2
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>19 444</b>	<b>20 501</b>
Engagements de prévoyance avec actifs séparés	19 431	20 492
Engagements de prévoyance sans actifs séparés	13	9
<b>Total des engagements de prévoyance</b>	<b>19 444</b>	<b>20 501</b>

<sup>1</sup> Modifications de plans opérées en 2015 (voir Charges de prévoyance en faveur du personnel)

## Evolution des actifs de prévoyance

Evolution des actifs de prévoyance (valeur de marché)		
En millions de CHF	2014	2015
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>15 315</b>	<b>15 956</b>
Produits d'intérêts des actifs	340	198
Produits des actifs des plans (sans les produits d'intérêts)	610	-221
Cotisations des employés	207	207
Cotisations de l'employeur	284	284
Liquidations de plans	-7	-
Prestations payées provenant des actifs de prévoyance	-787	-761
Coûts administratifs	-10	-10
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	4	4
Ecart de conversion	0	0
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>15 956</b>	<b>15 657</b>

## Catégories de placements

Répartition des actifs En millions de CHF	31 décembre 2014			31 décembre 2015		
	Coté	Non coté	Total	Coté	Non coté	Total
Obligations	5 651	1 884	7 535	5 256	1 985	7 241
Actions	4 588	–	4 588	4 303	–	4 303
Immobilier	–	1 481	1 481	–	1 566	1 566
Placements alternatifs	328	1 154	1 482	328	1 335	1 663
Titres d'assurances qualifiés	–	26	26	–	28	28
Autres placements financiers	–	–	–	–	14	14
Liquidités	–	844	844	–	842	842
<b>Total</b>	<b>10 567</b>	<b>5 389</b>	<b>15 956</b>	<b>9 887</b>	<b>5 770</b>	<b>15 657</b>

Aux fins du placement du patrimoine de prévoyance, le Conseil de fondation de l'institution de prévoyance édicte des directives de placement, qui définissent la tactique d'allocation des actifs et contiennent également des valeurs de référence (benchmark) permettant de comparer les résultats avec ceux d'un univers de placement général. Le Conseil de fondation met en outre sur pied un comité de placement, chargé de mettre en œuvre la stratégie de placement. Il incombe également à ce comité de désigner les gérants de fortune ainsi que le conservateur mondial (global custodian). Les actifs des plans de prévoyance sont bien diversifiés. Soulignons qu'en matière de diversification et de sécurité, ces actifs sont soumis aux prescriptions de la LPP. Les biens immobiliers ne sont pas détenus directement.

Le Conseil de fondation vérifie régulièrement que la stratégie de placement adoptée est propre à garantir la fourniture des prestations de prévoyance et que le budget de risque correspond à la structure démographique. De plus, le respect des directives de placement et les résultats des conseillers en placement sont aussi régulièrement contrôlés par les collaborateurs responsables de la Caisse de pensions Poste ainsi que par un contrôleur des investissements externe. Enfin, un cabinet de conseil externe vérifie périodiquement l'efficacité et l'adéquation de la stratégie de placement.

Les actifs de la Caisse de pensions Poste ne contiennent aucune immobilisation de la Poste ni aucun immeuble pris à bail par la Poste.

## Sensibilité

Les effets sur la valeur actuelle des engagements de prévoyance au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015 d'une augmentation ou d'une diminution d'un quart de point de pourcentage des principales hypothèses actuarielles ci-dessous seraient les suivants:

Sensibilité des engagements de prévoyance aux variations des hypothèses actuarielles En millions de CHF	Variation hypothèse	Variation de la valeur actuelle en résultant		Variation hypothèse	Variation de la valeur actuelle en résultant	
		31.12.2014	31.12.2015		31.12.2014	31.12.2015
Taux d'intérêt technique	+0,25 pt pourcentage	-675	-727	-0,25 pt pourcentage	723	780
Evolution attendue des salaires	+0,25 pt pourcentage	64	66	-0,25 pt pourcentage	-62	-64
Rémunération des avoires de vieillesse	+0,25 pt pourcentage	107	111	-0,25 pt pourcentage	-104	-108
Indexation des rentes	+0,25 pt pourcentage	563	610	-0,25 pt pourcentage	–	–
Espérance de vie à l'âge de 65 ans	+ 1 an	604	668	- 1 an	-612	-675

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## Profil des échéances des engagements de prévoyance en primauté des prestations

Au 31 décembre 2015, la durée moyenne pondérée des engagements de prévoyance en primauté des prestations était de 16,7 ans (exercice précédent: 16,2 ans).

Autres informations concernant la répartition dans le temps des paiements de prestations nominaux:

Echéances des engagements de prévoyance en primauté des prestations	Paiements de prestations nominaux	Paiements de prestations nominaux (estimation)
En millions de CHF		
<b>Cotisations</b>		
2015	284	275
2016		278
<b>Prestations futures attendues</b>		
2016		902
2017		913
2018		908
2019		907
2020		903
2021–2025		4400

## 10 | Charges des biens commercialisés et prestations de services

Charges des biens commercialisés et prestations de services		
En millions de CHF	2014	2015
Charges des matériaux et des produits finis et semi-finis	45	45
Charges des biens commercialisés	466	434
Charges des prestations de services	161	151
Indemnités versées aux entrepreneurs CarPostal	305	304
Indemnités versées aux entreprises de transport	345	338
Indemnités versées au service postal international	160	121
Collaborateurs temporaires	120	136
<b>Total des charges des biens commercialisés et prestations de services</b>	<b>1 602</b>	<b>1 529</b>

## 11 | Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation		
En millions de CHF	2014	2015
Coûts des locaux	224	225
Entretien et réparation d'immobilisations corporelles	225	268
Energie et carburants	64	53
Matériel d'exploitation	83	85
Frais de conseils, de bureau et d'administration	202	225
Marketing et communication	103	107
Pertes sur ventes d'immobilisations corporelles	4	6
Autres charges	209	226
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>1 114</b>	<b>1 195</b>

## 12 | Produits financiers

Produits financiers			
En millions de CHF	Note	2014	2015
Produits d'intérêts d'autres prêts	22	10	8
Gains de change		0	6
Autres produits financiers		2	8
<b>Total des produits financiers</b>		<b>12</b>	<b>22</b>

Les produits des opérations sur services financiers sont comptabilisés avec les produits des services financiers.

## 13 | Charges financières

Charges financières			
En millions de CHF	Note	2014	2015
Charges d'intérêts d'autres engagements financiers		12	12
Ajustements de la valeur actuelle de provisions		0	0
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	39	39
Charges d'intérêts des leasings financiers	27	0	0
Pertes de change		2	12
Autres charges financières		4	6
<b>Total des charges financières</b>		<b>57</b>	<b>69</b>

Les charges des opérations sur services financiers sont comptabilisées avec les charges des services financiers.

## 14 | Impôts sur le bénéfice

Impôts sur le bénéfice saisis dans le compte de résultat			
En millions de CHF		2014	2015
Charges d'impôts courants sur le bénéfice		-79	-94
Charges d'impôts latents sur le bénéfice		-57	-116
<b>Total des charges d'impôts sur le bénéfice saisis dans le compte de résultat</b>		<b>-136</b>	<b>-210</b>

Sont comptabilisés en sus dans les autres éléments du résultat global des impôts sur le bénéfice dont la composition est la suivante:

Impôts sur le bénéfice saisis dans les autres éléments du résultat global			
En millions de CHF		2014	2015
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel		275	153
Plus-values latentes		-17	-6
Réserves de couverture		2	-1
Autres bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global		0	0
<b>Total des impôts sur le bénéfice saisis dans les autres éléments du résultat global</b>		<b>260</b>	<b>146</b>

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat
12	Organisation	60	Comptes réglementaires
13	Evolution	61	Structure du capital
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration
22	Gestion financière	65	Direction du groupe
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision
57	Perspectives	71	Politique d'information
		73	Groupe
		153	La Poste Suisse SA
		163	PostFinance SA

## Impôts latents sur postes du bilan

Impôts latents sur postes du bilan	31 décembre 2014			31 décembre 2015		
	Impôts latents actifs	Impôts latents passifs	Avoirs/(Engagements), net	Impôts latents actifs	Impôts latents passifs	Avoirs/(Engagements), net
En millions de CHF						
Immobilisations financières	31	-48	-17	15	-48	-33
Participations dans des sociétés du groupe, sociétés associées et coentreprises	1	-82	-81	0	-83	-83
Immobilisations corporelles	267	-2	265	229	-2	227
Immobilisations incorporelles	429	-3	426	346	-3	343
Autres engagements	2	0	2	3	0	3
Provisions	81	-13	68	55	-12	43
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	714	-	714	904	-	904
Autres postes du bilan	1	-1	0	1	-1	0
<b>Impôts latents résultant de différences temporaires</b>	<b>1 526</b>	<b>-149</b>	<b>1 377</b>	<b>1 553</b>	<b>-149</b>	<b>1 404</b>
Actifs d'impôts résultant de reports de pertes	10	-	10	13	-	13
<b>Impôts latents actifs/passifs, brut</b>	<b>1 536</b>	<b>-149</b>	<b>1 387</b>	<b>1 566</b>	<b>-149</b>	<b>1 417</b>
Impôts latents actifs/passifs de l'exercice précédent	-1 313	130	-1 183	-1 536	149	-1 387
Modification du périmètre de consolidation	-1	0	-1	-1	1	0
Impôts latents comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	-275	15	-260	-153	7	-146
<b>Impôts latents saisis dans le compte de résultat</b>	<b>-53</b>	<b>-4</b>	<b>-57</b>	<b>-124</b>	<b>8</b>	<b>-116</b>

Les impôts latents actifs de 1566 millions de francs (exercice précédent: 1536 millions) comprennent essentiellement des écarts temporaires (différences temporelles) sur des immobilisations financières et des immobilisations corporelles et incorporelles, des provisions pour engagements de prévoyance conformes à la norme IAS 19 non acceptées sur le plan fiscal, d'autres provisions ainsi que des reports de pertes fiscales. Les impôts latents actifs résultant de différences temporelles déductibles et de reports de pertes fiscales ne sont comptabilisés que si la réalisation des produits d'impôts concernés est vraisemblable.

Les impôts latents passifs de 149 millions de francs (exercice précédent: 149 millions) sont dus principalement à des écarts d'évaluation temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'immobilisations financières et de participations ainsi qu'à des écarts temporaires sur des provisions.

Au 31 décembre 2015, on enregistrait des différences temporelles sur participations à hauteur de 71 millions de francs (exercice précédent: 75 millions) n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'impôts latents passifs, du fait que la Poste peut déterminer le moment de l'inversion de ces différences temporelles et qu'il est improbable que l'inversion se produise dans un futur prévisible.

## Reports de pertes déductibles fiscalement

Reports de pertes déductibles fiscalement	31 décembre 2014			31 décembre 2015		
	Activés	Non activés	Total	Activés	Non activés	Total
En millions de CHF						
Echéance de 1 an	5	-	5	5	0	5
Echéance de 2 à 6 ans	18	15	33	2	23	25
Echéance de plus de 6 ans	17	-	17	39	83	122
<b>Total des reports de pertes déductibles fiscalement</b>	<b>40</b>	<b>15</b>	<b>55</b>	<b>46</b>	<b>106</b>	<b>152</b>

Les reports de pertes fiscales de 106 millions de francs (exercice précédent: 15 millions) n'ont pas été portés à l'actif du groupe, car leur réalisation future paraît incertaine.

## Analyse des charges d'impôts sur le bénéfice

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation du bénéfice consolidé avant impôts et des charges d'impôts comptabilisées. Le taux d'imposition moyen pondéré applicable s'élève à 13,2% (exercice précédent: 13,8%). Cette diminution de 0,6 point de pourcentage du taux d'imposition du groupe s'explique par un changement d'estimation du taux d'imposition retenu aux fins de la détermination des impôts latents sur le bénéfice de plusieurs sociétés du groupe.

Réconciliation du bénéfice consolidé avant impôts et des charges d'impôts comptabilisées		
En millions de CHF	2014	2015
Bénéfice consolidé avant impôts	774	841
Taux d'imposition moyen pondéré	13,8%	13,2%
<b>Charges d'impôts selon le taux d'imposition moyen pondéré</b>	<b>107</b>	<b>111</b>
Réconciliation avec les charges d'impôts sur le bénéfice présentées:		
Effet résultant du changement de statut fiscal/de taux d'imposition	5	68
Effet résultant des participations/de la dépréciation du goodwill	59	76
Effet résultant des compléments et remboursements d'impôts des exercices précédents	-7	-6
Effet résultant des variations des correctifs de valeur d'actifs d'impôts latents sur le bénéfice	0	1
Effet résultant de produits/charges sans incidence fiscale	-25	-39
Effet résultant des reports de pertes	-4	6
Autres effets	1	-7
<b>Charges d'impôts sur le bénéfice comptabilisées</b>	<b>136</b>	<b>210</b>

## 15 | Créances

Créances par catégorie	31 décembre 2014			31 décembre 2015		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
En millions de CHF						
Créances sur établissements financiers <sup>1</sup>	42 639	-96	42 543	39 032	-99	38 933
Créances rémunérées sur clients <sup>1</sup>	701	-5	696	567	-4	563
Créances résultant de livraisons et prestations	1 134	-12	1 122	1 091	-10	1 081
Autres créances	912	-1	911	949	-1	948
<b>Total des créances</b>	<b>45 386</b>	<b>-114</b>	<b>45 272</b>	<b>41 639</b>	<b>-114</b>	<b>41 525</b>
<sup>1</sup> dont créances résultant d'opérations de prise en pension			1 309			311
et couvertes par des titres dont la valeur de marché est de			1 309			311

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

Les créances sur établissements financiers sont constituées d'avoirs en compte courant, de placements sur le marché monétaire et d'opérations de prise en pension (31 décembre 2015: 61 millions de francs; exercice précédent: 909 millions). Les comptes courants sont ouverts principalement en relation avec les services de paiement internationaux de la Poste. Les placements sur le marché monétaire et les opérations de prise en pension interviennent dans le cadre de la gestion des fonds des clients. La couverture des titres des opérations de prise en pension est effectuée chaque jour aux valeurs de marché. Les créances sur établissements financiers incluent toujours d'importantes réserves de liquidités, déposées en grande partie auprès de la BNS.

Les créances rémunérées sur clients consistent en des découverts techniques de titulaires de comptes postaux ainsi qu'en des créances sur des assurances résultant d'opérations de prise en pension (31 décembre 2015: 250 millions de francs; exercice précédent: 400 millions).



	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60	Structure du groupe et actionariat
12	Organisation	60	Comptes réglementaires
13	Evolution	61	Structure du capital
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration
22	Gestion financière	65	Direction du groupe
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision
57	Perspectives	71	Politique d'information
		73	Groupe
		153	La Poste Suisse SA
		163	PostFinance SA

Toute opération de prise en pension entraîne la comptabilisation d'une créance correspondante, qui reflète le droit de la Poste de récupérer le dépôt d'espèces effectué. Les titres obtenus lors d'opérations de prise en pension ne sont inscrits au bilan que lorsque les risques et les avantages qui leur sont associés ont été transférés. Leur valeur de marché est surveillée, afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des sûretés supplémentaires. Voir aussi la note 34, Transferts d'actifs financiers.

Il n'y a pas de biens patrimoniaux gagés (sûretés) en relation avec des créances.

### Echéances des créances

Créances selon l'échéance	31 décembre 2014			31 décembre 2015		
	Total	Echéances jusqu'à 3 mois	Echéances plus de 3 mois	Total	Echéances jusqu'à 3 mois	Echéances plus de 3 mois
En millions de CHF						
Créances sur établissements financiers	42 543	42 166	377	38 933	38 933	0
Créances rémunérées sur clients	696	696	–	563	563	–
Créances résultant de livraisons et prestations	1 122	1 032	90	1 081	1 080	1
Autres créances	911	531	380	948	607	341
<b>Total des créances</b>	<b>45 272</b>	<b>44 425</b>	<b>847</b>	<b>41 525</b>	<b>41 183</b>	<b>342</b>

Durant l'exercice sous revue, les produits d'intérêts déterminés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 2 millions de francs (exercice précédent: 1 million) pour les créances détenues sur des établissements financiers et à 8 millions (exercice précédent: 8 millions) pour les créances rémunérées sur clients.

N'étant détenues qu'à court terme, les créances résultant de livraisons et prestations et les autres créances ne sont pas actualisées.

### Créances sans correctif de valeur individuel et échues

Lorsqu'elle s'attend à ce qu'une créance génère une perte parce que le débiteur n'est vraisemblablement pas à même de remplir ses obligations contractuelles, la Poste corrige la valeur de la créance en question. Les créances échues pour lesquelles il existe un indice clair de dépréciation sont reportées sur une liste d'observation et surveillées.

Créances sans correctif de valeur individuel et échues	31 décembre 2014				31 décembre 2015			
	1–90 jours	91–180 jours	181–365 jours	> 1 an	1–90 jours	91–180 jours	181–365 jours	> 1 an
En millions de CHF								
Créances sur établissements financiers	1 149	165	211	–	12	–	–	–
Créances rémunérées sur clients	682	5	7	6	296	4	5	10
Créances résultant de livraisons et prestations	86	31	28	100	61	3	3	6
Autres créances	3	2	1	2	13	0	0	1
<b>Total des créances échues</b>	<b>1 920</b>	<b>203</b>	<b>247</b>	<b>108</b>	<b>382</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>17</b>

## Créances avec correctif de valeur

Les créances ouvertes sont régulièrement examinées dans le cadre d'une procédure d'analyse des risques prescrite par le groupe. Les correctifs de valeur individuels sont déterminés compte tenu de la différence entre la valeur nominale de la créance et le montant net jugé recouvrable.

Les postes ne faisant pas l'objet de correctifs de valeurs individuels sont soumis à un correctif de valeur de portefeuille fixé sur la base de relevés statistiques portant sur les exercices précédents.

Créances avec correctif de valeur En millions de CHF	31 décembre 2014			31 décembre 2015		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
<b>Correctifs de valeur individuels</b>						
Créances sur établissements financiers	99	-96	3	100	-99	1
Créances rémunérées sur clients	1	-1	-	1	-1	-
Créances résultant de livraisons et prestations	47	-6	41	39	-6	33
Autres créances	1	-1	-	1	-1	0
<b>Total des créances avec correctif de valeur individuel</b>	<b>148</b>	<b>-104</b>	<b>44</b>	<b>141</b>	<b>-107</b>	<b>34</b>
<b>Correctifs de valeur de portefeuille</b>						
Créances rémunérées sur clients	26	-4	22	316	-3	313
Créances résultant de livraisons et prestations	55	-6	49	39	-4	35
Autres créances	3	0	3	5	0	5
<b>Total des créances avec correctif de valeur de portefeuille</b>	<b>84</b>	<b>-10</b>	<b>74</b>	<b>360</b>	<b>-7</b>	<b>353</b>

## Variation des correctifs de valeur des créances

Variation des correctifs de valeur des créances En millions de CHF	Créances sur établissements financiers		Créances rémunérées sur clients		Créances résultant de livraisons et prestations		Autres créances	
	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille
<b>Etat au 01.01.2014</b>	<b>97</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Dépréciations	-	-	1	2	0	1	-	-
Reprises de dépréciations	-1	-	-	-	0	-	0	0
Reclassements	-	-	-	-	0	0	-	-
Sorties	-	-	-	-	-1	-	-	-
Ecart de change	-	-	-	-	0	0	-	-
<b>Etat au 31.12.2014</b>	<b>96</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Dépréciations	3	-	0	-	2	-	-	0
Reprises de dépréciations	-	-	-	-1	-1	-2	0	-
Reclassements	-	-	-	-	0	0	-	-
Sorties	-	-	-	-	-1	-	-	-
Ecart de change	-	-	-	-	0	0	-	-
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>99</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60	Structure du groupe et actionariat
12	Organisation	60	Comptes réglementaires
13	Evolution	61	Structure du capital
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration
22	Gestion financière	65	Direction du groupe
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision
57	Perspectives	71	Politique d'information
		73	Groupe
		153	La Poste Suisse SA
		163	PostFinance SA

## 16 | Stocks

Stocks		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Biens commercialisés	55	46
Carburants et matériel d'exploitation	17	22
Matériaux et matériel de production	9	7
Produits finis et semis-finis	3	1
Correctifs de valeur sur stocks non courants	-1	0
<b>Total des stocks</b>	<b>83</b>	<b>76</b>

## 17 | Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants détenus en vue de la vente ne sont plus systématiquement amortis et seront vraisemblablement vendus dans le délai d'un an.

Actifs non courants détenus en vue de la vente			
En millions de CHF	Immeubles d'exploitation	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>Etat au 01.01.2014</b>	-	0	0
Entrées résultant de reclassements selon IFRS 5	-	14	14
Ventes	-	-13	-13
<b>Etat au 31.12.2014</b>	-	1	1
Entrées résultant de reclassements selon IFRS 5	-	12	12
Ventes	-	-13	-13
<b>Etat au 31.12.2015</b>	-	0	0

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

## 18 | Immobilisations financières

Immobilisations financières					
En millions de CHF	Détenu jusqu'à l'échéance	Disponible à la vente	Instruments financiers dérivés	Prêts	Total
Note	19	20	21	22	
<b>Etat au 01.01.2014</b>	<b>50 398</b>	<b>3 879</b>	<b>95</b>	<b>12 475</b>	<b>66 847</b>
Entrées	11 186	1 116	–	25 798	38 100
Variation de valeur avec effet sur le résultat	–110	117	–	73	80
Variation de valeur sans effet sur le résultat	–	59	–	–	59
Variation de valeur des dérivés	–	–	–90	–	–90
Dépréciations, net	–66	–8	–	–18	–92
Sorties	–6 866	–575	–	–24 630	–32 071
<b>Etat au 31.12.2014</b>	<b>54 542</b>	<b>4 588</b>	<b>5</b>	<b>13 698</b>	<b>72 833</b>
Entrées	1 008	5 571	–	14 274	20 853
Variation de valeur avec effet sur le résultat	–297	12	–	19	–266
Variation de valeur sans effet sur le résultat	–	–34	–	–	–34
Variation de valeur des dérivés	–	–	56	–	56
Reprises de dépréciations/dépréciations, net	16	–12	–	2	6
Sorties	–7 582	–233	–	–13 154	–20 969
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>47 687</b>	<b>9 892</b>	<b>61</b>	<b>14 839</b>	<b>72 479</b>

Les immobilisations financières des catégories «détenu jusqu'à l'échéance» et «prêts» sont évaluées selon la méthode du coût d'acquisition amorti.

Les valeurs présentées dans la catégorie «disponible à la vente» ainsi que celles des instruments financiers dérivés correspondent aux valeurs de marché, dans la mesure où celles-ci résultent directement du mécanisme de formation des prix sur des marchés publics organisés ou des marchés standardisés. Les postes pour lesquels aucun prix formé «officiellement» n'est disponible sont évalués à l'aide de courbes de taux d'intérêt, de primes de risque et de notations d'instruments dérivés (credit default swaps).

Sur le total des valeurs de remplacement positives, 57 millions de francs (exercice précédent: 2 millions) sont gérés selon les prescriptions de la comptabilité de couverture (voir la note 21, Instruments financiers dérivés).

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

La valeur des obligations est systématiquement vérifiée quant à son maintien. Les placements présentant une des caractéristiques ci-après sont examinés de plus près.

- Leur notation a chuté hors investment grade (< BBB–).
- Leur prix sur le marché est tombé à moins de 60%.
- Il n'est plus possible d'en déterminer un prix fiable.
- Il en a déjà été question précédemment en relation avec une dépréciation (impairment).

Cet examen a eu lieu lors de la clôture des comptes annuels.

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

En 2015, on a procédé à la dissolution (nette) de correctifs de valeur d'immobilisations financières pour un total de 6 millions de francs (exercice précédent: constitution pour 92 millions). S'agissant des placements à taux fixe de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance», des correctifs de valeur individuels ont été constitués à hauteur de 7 millions de francs et des correctifs de valeur de portefeuille dissous pour 23 millions (exercice précédent: constitution de correctifs de valeur de portefeuille pour 66 millions). Les portefeuilles d'actions ont quant à eux fait l'objet de dépréciations de valeur à hauteur de 12 millions de francs (exercice précédent: 8 millions), en raison de l'évolution négative des cours. De plus, des correctifs de valeur de portefeuille qui avaient été constitués sur des prêts accordés à des collectivités de droit public en Suisse et à des établissements financiers ont été dissous à hauteur de 2 millions de francs au total (exercice précédent: constitution pour 18 millions sur les prêts aux collectivités de droit public en Suisse). Enfin, les autres prêts (hors PostFinance) n'ont pas fait l'objet de dépréciations ni de reprises de dépréciations (exercice précédent: constitution pour un montant inférieur à 1 million).

## 19 | Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance	Echéance			
	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
En millions de CHF				
<b>31 décembre 2014</b>				
Obligations	54 542	7 621	30 496	16 425
<b>Total détenu jusqu'à l'échéance</b>	<b>54 542</b>	<b>7 621</b>	<b>30 496</b>	<b>16 425</b>
<b>31 décembre 2015</b>				
Obligations	47 687	7 344	29 990	10 353
<b>Total détenu jusqu'à l'échéance</b>	<b>47 687</b>	<b>7 344</b>	<b>29 990</b>	<b>10 353</b>

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

Durant l'exercice sous revue, les produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 891 millions de francs (exercice précédent: 999 millions).

### Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur	31 décembre 2014			31 décembre 2015		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
En millions de CHF						
<b>Correctifs de valeur individuels</b>						
Obligations	-	-	-	10	-7	3
<b>Total des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur individuel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>-7</b>	<b>3</b>
<b>Correctifs de valeur de portefeuille</b>						
Obligations	54 683	-141	54 542	47 802	-118	47 684
<b>Total des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur de portefeuille</b>	<b>54 683</b>	<b>-141</b>	<b>54 542</b>	<b>47 802</b>	<b>-118</b>	<b>47 684</b>

### Variation des correctifs de valeur des immobilisations financières de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance»

Variation des correctifs de valeur des immobilisations financières de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance»			
En millions de CHF	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Total
<b>Etat au 01.01.2014</b>	–	75	75
Reprises de dépréciations	–	66	66
<b>Etat au 31.12.2014</b>	–	141	141
Reprises de dépréciations/dépréciations	7	–23	–16
<b>Etat au 31.12.2015</b>	7	118	125

En 2015, les produits d'intérêts des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur étaient inférieurs à 1 million de francs (exercice précédent: aucun).

## 20 | Immobilisations financières disponibles à la vente

Immobilisations financières disponibles à la vente					
En millions de CHF	Total	Echéance			
		Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans
<b>31 décembre 2014</b>					
Obligations	3 197	15	2 482	700	–
Actions	625	–	–	–	625
Autres	766	0	–	–	766
<b>Total disponible à la vente</b>	<b>4 588</b>	<b>15</b>	<b>2 482</b>	<b>700</b>	<b>1 391</b>
<b>31 décembre 2015</b>					
Obligations	8 140	665	2 295	5 180	–
Actions	605	–	–	–	605
Autres	1 147	0	–	–	1 147
<b>Total disponible à la vente</b>	<b>9 892</b>	<b>665</b>	<b>2 295</b>	<b>5 180</b>	<b>1 752</b>

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

Les bénéfices et les pertes réalisés sur les ventes et sur les remboursements anticipés d'immobilisations financières disponibles à la vente sont présentés comme résultat de la vente de ces immobilisations (produits des services financiers). Durant la période sous revue, ces opérations se sont soldées par un bénéfice de 39 millions de francs (exercice précédent: 55 millions). Voir aussi la note 6, Résultat des services financiers.

Durant l'exercice sous revue, on a comptabilisé des produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs s'élevant à 46 millions de francs (exercice précédent: 28 millions). Quant aux produits des dividendes, ils se montent à 47 millions de francs (exercice précédent: 16 millions).

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## 21 | Instruments financiers dérivés

Instruments financiers dérivés	31 décembre 2014				31 décembre 2015			
	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent
En millions de CHF								
Note	18		27		18		27	
<b>Couvertures du cash-flow</b>								
Monnaie	–	–	20	449	46	785	34	1 225
Intérêts	0	248	–	–	0	3	–	–
<b>Couvertures de la juste valeur</b>								
Monnaie	0	90	35	871	11	687	10	696
Intérêts	2	270	116	3 587	–	–	160	3 607
<b>Autres</b>								
Monnaie	3	419	3	448	4	258	6	322
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>5</b>	<b>1 027</b>	<b>174</b>	<b>5 355</b>	<b>61</b>	<b>1 733</b>	<b>210</b>	<b>5 850</b>

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

Les bénéfices et les pertes avec effet sur le résultat réalisés sur les ventes et sur l'évaluation de la valeur de marché d'instruments financiers dérivés sont présentés dans le résultat des opérations de négoce. Durant la période sous revue, les opérations liées aux instruments financiers dérivés se sont soldées par une perte nette de 23 millions de francs (exercice précédent: perte nette de 12 millions).

### Echéances des dérivés

Echéances des instruments financiers dérivés	31 décembre 2014				31 décembre 2015			
	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent
En millions de CHF								
Note	18		27		18		27	
<b>Couvertures du cash-flow</b>								
Moins de 1 an	0	248	–	–	0	3	–	–
De 1 à 5 ans	–	–	14	147	–	–	14	300
Plus de 5 ans	–	–	6	302	46	785	20	925
<b>Couvertures de la juste valeur</b>								
Moins de 1 an	0	90	41	1 121	–	–	–	–
De 1 à 5 ans	2	270	33	2 161	11	687	79	3 398
Plus de 5 ans	–	–	77	1 176	–	–	91	905
<b>Autres</b>								
Moins de 1 an	3	419	3	448	0	2	0	3
De 1 à 5 ans	0	0	0	0	4	256	6	319
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>5</b>	<b>1 027</b>	<b>174</b>	<b>5 355</b>	<b>61</b>	<b>1 733</b>	<b>210</b>	<b>5 850</b>

### Valeur de remplacement

La valeur de remplacement d'un instrument financier dérivé correspond à sa valeur de marché, autrement dit au prix que l'on devrait payer pour conclure une affaire de remplacement en cas de défaillance de la contrepartie. La valeur de remplacement positive est exposée au risque de crédit et

représente la perte comptable maximale que la Poste subirait à la date du bilan en cas de défaillance de la contrepartie. La valeur de remplacement négative apparaît lorsqu'il serait possible de conclure une affaire de remplacement à des conditions plus avantageuses.

#### Montant du sous-jacent

Le montant du sous-jacent correspond à la part créancière de la valeur de base ou de la valeur nominale (underlying value) sur laquelle reposent les instruments financiers dérivés.

La Poste acquiert des instruments financiers dérivés essentiellement à des fins de couverture. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de remplacement ou du flux de liquidités des transactions couvertes. Les dérivés auxquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée sont classés comme des instruments de négoce.

#### Couvertures du cash-flow

La Poste est exposée à des risques aussi bien de fluctuation des cours que de variation des taux d'intérêt. Le risque de change découlant des placements en obligations en devises étrangères est couvert contre les fluctuations de cours au moyen de swaps de devises. Quant aux variations des flux d'intérêts sur immobilisations financières, elles sont couvertes par des swaps de taux d'intérêt de différentes durées.

Au 31 décembre 2015, les réserves de couverture avant impôts s'élevaient à environ 5 millions de francs (exercice précédent: 9 millions). Toutes les variations de valeur de marché des instruments de couverture sont comptabilisées dans les réserves de couverture sans effet sur le résultat. Les intérêts nets échus et ceux payés/perçus (5 millions de francs; exercice précédent: 2 millions) ainsi que la part en devises étrangères (28 millions; exercice précédent: 39 millions) sont ensuite transférés au compte de résultat (ce recyclage est opéré dans le résultat des opérations de négoce; voir aussi la note 6, Résultat des services financiers). Ainsi, seule la variation de valeur de marché résiduelle des instruments de couverture reste imputée dans les réserves de couverture du cash-flow.

Les flux de fonds vont probablement se répercuter sur le compte de résultat ces prochains exercices:

Flux de fonds (non actualisés) En millions de CHF	Echéance		
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>31 décembre 2014</b>			
Entrées de fonds	4	16	-
Sorties de fonds	-7	-30	-
<b>31 décembre 2015</b>			
Entrées de fonds	14	54	33
Sorties de fonds	-31	-121	-77

#### Couvertures de la juste valeur

Les fluctuations de valeur de marché résultant de variations des taux du marché (LIBOR) sont partiellement couvertes par des swaps de taux d'intérêt, tandis que le risque de change découlant des placements variables en obligations libellées en devises étrangères est couvert contre les fluctuations de cours au moyen de swaps de devises. Lors de l'exercice sous revue, comme lors du précédent, la valeur avec effet sur le résultat était inférieure à 1 million de francs.

Voir aussi la note 32, Gestion des risques, Gestion des risques chez PostFinance.



	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## 22 | Prêts

Prêts	Echéance			
	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
En millions de CHF				
<b>31 décembre 2014</b>				
Entreprises publiques	929	354	375	200
Cantons, villes et communes <sup>1</sup>	9 025	1 566	3 490	3 969
Etablissements financiers	3 141	160	2 056	925
Entrepreneurs CarPostal	106	21	63	22
Autres <sup>2</sup>	497	86	139	272
<b>Total des prêts</b>	<b>13 698</b>	<b>2 187</b>	<b>6 123</b>	<b>5 388</b>
<b>31 décembre 2015</b>				
Entreprises publiques	725	525	–	200
Cantons, villes et communes <sup>1</sup>	9 556	1 362	3 775	4 419
Etablissements financiers	4 036	565	1 921	1 550
Entrepreneurs CarPostal	82	18	52	12
Autres <sup>2</sup>	440	75	67	298
<b>Total des prêts</b>	<b>14 839</b>	<b>2 545</b>	<b>5 815</b>	<b>6 479</b>

<sup>1</sup> Prêts aux cantons, aux villes et aux communes ainsi que titres de créance sur des collectivités de droit public (CDP)

<sup>2</sup> Prêts et titres de créances sur «Autres établissements» ainsi que hypothèques (moins d'un million de francs; exercice précédent: moins d'un million) accordées à l'origine par la Caisse de pensions Poste et reprises par PostFinance

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

Durant l'exercice sous revue, les produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 194 millions de francs (exercice précédent: 207 millions).

### Prêts avec correctif de valeur

Correctifs de valeur sur prêts aux cantons, villes, communes, établissements financiers et Autres	31 décembre 2014			31 décembre 2015		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
En millions de CHF						
<b>Correctifs de valeur individuels</b>						
Prêts Autres	12	–12	–	–	–	–
<b>Total des prêts avec correctif de valeur individuel</b>	<b>12</b>	<b>–12</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Correctifs de valeur de portefeuille</b>						
Prêts aux cantons, villes et communes	9 056	–31	9 025	9 585	–29	9 556
Prêts aux établissements financiers	3 142	–1	3 141	4 036	–1	4 035
<b>Total des prêts avec correctif de valeur de portefeuille</b>	<b>12 198</b>	<b>–32</b>	<b>12 166</b>	<b>13 621</b>	<b>–30</b>	<b>13 591</b>

## Variation des correctifs de valeur des prêts

Variation des correctifs de valeur sur prêts aux cantons, villes, communes, établissements financiers et Autres			
En millions de CHF	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Total
<b>Etat au 01.01.2014</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>26</b>
Dépréciations	0	18	18
<b>Etat au 31.12.2014</b>	<b>12</b>	<b>32</b>	<b>44</b>
Reprises de dépréciations	0	-2	-2
Sorties	-12	-	-12
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>-</b>	<b>30</b>	<b>30</b>

## 23 | Participations dans des sociétés associées et coentreprises

Il n'y a pas de participations significatives dans des sociétés associées et coentreprises. De plus, il n'y a pas eu de transactions significatives entre le groupe et ses sociétés associées et coentreprises (voir aussi la note 38, Transactions avec des parties liées). D'autres informations sur les sociétés associées et coentreprises sont présentées à la note 36, Périmètre de consolidation.

Participations dans des sociétés associées et coentreprises		
En millions de CHF	2014	2015
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>97</b>	<b>104</b>
Entrées	-	3
Sorties	-	-4
Dividendes perçus	-9	-8
Part au résultat net (après impôts) saisie dans le compte de résultat	16	12
Part au résultat net (après impôts) saisie dans les autres éléments du résultat global	1	3
Ecart de change	-1	-6
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>104</b>	<b>104</b>

## Résultat global des sociétés associées et coentreprises

Résultat des sociétés associées et coentreprises		
En millions de CHF	2014	2015
Part au résultat net (après impôts) saisie dans le compte de résultat	16	12
Part au résultat net (après impôts) saisie dans les autres éléments du résultat global	1	3
<b>Résultat global des sociétés associées et coentreprises</b>	<b>17</b>	<b>15</b>

## Mutations enregistrées dans les sociétés associées et coentreprises

## 2014

Le 27 mars 2014, le capital social de Swiss Euro Clearing Bank GmbH, ayant son siège à Francfort-sur-le-Main (DE), a été augmenté de 10 millions d'euros (part de la Poste: 25%).

## 2015

Le 20 février 2015, Swiss Post Solutions Holding GmbH, ayant son siège à Bamberg (DE), a vendu sa participation de 35% dans MEILLERGHP GmbH, ayant son siège à Schwandorf (DE).

Le 8 mai 2015, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a vendu sa participation de 25% dans search.ch SA, ayant son siège à Zurich.

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60	Structure du groupe et actionariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

Le 17 juin 2015, Swiss Post Solutions GmbH, ayant son siège à Bamberg (DE), a vendu une part de 2% de sa participation dans CF Card Factory GmbH, ayant son siège à Hessisch Lichtenau (DE), perdant ainsi le contrôle de cette dernière. Depuis lors, CF Card Factory GmbH est gérée en tant que société associée.

Le 19 octobre 2015, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a pris une participation de 20% dans Energie Logistique Suisse (ELS) SA, ayant son siège à Berne.

Le 10 décembre 2015, le capital de Liechtensteinische Post AG, ayant son siège à Schaan (LI), a été augmenté de 12 millions de francs (part de la Poste: 25%).

## 24 | Immobilisations corporelles

A la clôture de l'exercice, les engagements d'investissements en immobilisations corporelles s'élevaient à 74 millions de francs (exercice précédent: 67 millions).

Au 31 décembre 2015, comme à la fin de l'exercice précédent, il n'y avait pas d'immobilisations corporelles gagées en relation avec des hypothèques.

En 2015, comme lors de l'exercice précédent, il n'y a pas eu de coûts d'emprunt portés à l'actif.

Immobilisations corporelles 2014 En millions de CHF	Immeubles d'exploitation	En construction: immeubles d'exploitation	Installations, machines et équipements	Mobilier, véhicules et autres installations	En construction: autres immobilisations	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>Etat au 01.01.2014</b>	<b>5 252</b>	<b>95</b>	<b>1 067</b>	<b>768</b>	<b>26</b>	<b>7 208</b>
Inclusion dans le périmètre de consolidation	–	–	0	0	–	0
Adaptation ultérieure des coûts d'acquisition	–	–	–1	–	–	–1
Entrées	–4 <sup>1</sup>	128	53	95	53	325
Sorties	–91	–3	–71	–26	0	–191
Reclassements	88	–88	56	3	–59	0
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–	–	–	–59	–	–59
Ecart de change	0	–	0	–1	0	–1
<b>Etat au 31.12.2014</b>	<b>5 245</b>	<b>132</b>	<b>1 104</b>	<b>780</b>	<b>20</b>	<b>7 281</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
<b>Etat au 01.01.2014</b>	<b>3 756</b>	<b>–</b>	<b>608</b>	<b>374</b>	<b>0</b>	<b>4 738</b>
Amortissements	108	–	95	83	–	286
Dépréciations	1	–	–	0	–	1
Sorties	–87	–	–65	–23	0	–175
Reclassements	0	–	0	0	–	0
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–	–	–	–45	–	–45
Ecart de change	0	–	0	–1	0	–1
<b>Etat au 31.12.2014</b>	<b>3 778</b>	<b>–</b>	<b>638</b>	<b>388</b>	<b>–</b>	<b>4 804</b>
<b>Valeur comptable au 01.01.2014</b>	<b>1 496</b>	<b>95</b>	<b>459</b>	<b>394</b>	<b>26</b>	<b>2 470</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.2014</b>	<b>1 467</b>	<b>132</b>	<b>466</b>	<b>392</b>	<b>20</b>	<b>2 477</b>
dont installations en leasing	–	–	0	9	–	9

1 Ce poste inclut en 2014 environ 4 millions de francs de subventions pour installations ferroviaires.

Immobilisations corporelles						
2015	Immeubles d'exploitation	En construction: immeubles d'exploitation	Installations, machines et équipements	Mobilier, véhicules et autres installations	En construction: autres immobilisations	Total
En millions de CHF						
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>Etat au 01.01.2015</b>	<b>5 245</b>	<b>132</b>	<b>1 104</b>	<b>780</b>	<b>20</b>	<b>7 281</b>
Inclusion dans le périmètre de consolidation	1	-	1	5	-	7
Entrées	0 <sup>1</sup>	58	66	115	42	281
Sorties	-197	-2	-42	-40	0	-281
Reclassements	126	-126	52	1	-53	0
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	-	-	-	-53	-	-53
Ecart de change	-3	-	-5	-10	0	-18
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>5 172</b>	<b>62</b>	<b>1 176</b>	<b>798</b>	<b>9</b>	<b>7 217</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
<b>Etat au 01.01.2015</b>	<b>3 778</b>	<b>-</b>	<b>638</b>	<b>388</b>	<b>-</b>	<b>4 804</b>
Amortissements	110	-	100	82	-	292
Dépréciations	0	-	2	2	-	4
Sorties	-185	-	-34	-35	-	-254
Reclassements	0	-	0	0	-	0
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	-	-	-	-41	-	-41
Ecart de change	-2	-	-4	-5	-	-11
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>3 701</b>	<b>-</b>	<b>702</b>	<b>391</b>	<b>-</b>	<b>4 794</b>
<b>Valeur comptable au 01.01.2015</b>	<b>1 467</b>	<b>132</b>	<b>466</b>	<b>392</b>	<b>20</b>	<b>2 477</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.2015</b>	<b>1 471</b>	<b>62</b>	<b>474</b>	<b>407</b>	<b>9</b>	<b>2 423</b>
dont installations en leasing	0	-	0	13	-	13

1 Ce poste inclut en 2015 environ 1 million de francs de subventions pour installations ferroviaires.

## 25 | Immeubles de placement

Immeubles de placement	2014			2015		
	Immeubles de placement	Immeubles de placement en construction	Total	Immeubles de placement	Immeubles de placement en construction	Total
En millions de CHF						
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>8</b>	<b>108</b>	<b>116</b>	<b>8</b>	<b>172</b>	<b>180</b>
Entrées	0	64	64	-	47	47
Sorties	-	0	0	-	0	0
Reclassements	0	-	0	0	0	0
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>8</b>	<b>172</b>	<b>180</b>	<b>8</b>	<b>219</b>	<b>227</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>
Amortissements	0	-	0	0	-	0
Sorties	-	-	-	-	-	-
Reclassements	0	-	0	-	-	-
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>
<b>Valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>8</b>	<b>108</b>	<b>116</b>	<b>8</b>	<b>172</b>	<b>180</b>
<b>Valeur comptable au 31 décembre</b>	<b>8</b>	<b>172</b>	<b>180</b>	<b>8</b>	<b>219</b>	<b>227</b>

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

Les montants provenant des immeubles de placement comptabilisés en résultat sont les suivants:

- revenus locatifs: 1,2 million de francs (exercice précédent: 0,6 million);
- charges d'exploitation directes (y compris les amortissements) ayant permis de générer des revenus locatifs durant la période sous revue: 2 millions de francs (exercice précédent: 1,4 million).

Au 31 décembre 2015, on ne relevait aucune restriction relative à la possibilité de vendre les immeubles de placement ou au virement de leurs produits ou des produits de leur vente.

Les engagements d'investissements dans des immeubles de placement se sont élevés à 88 millions de francs (exercice précédent: 134 millions).

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

## 26 | Immobilisations incorporelles et goodwill

Immobilisations incorporelles et goodwill	2014				2015			
	Goodwill <sup>1</sup>	Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles en construction	Total	Goodwill <sup>1</sup>	Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles en construction	Total
En millions de CHF								
<b>Coûts d'acquisition</b>								
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>253</b>	<b>229</b>	<b>43</b>	<b>525</b>	<b>256</b>	<b>264</b>	<b>35</b>	<b>555</b>
Inclusion dans le périmètre de consolidation	3	1	–	4	13	4	–	17
Entrées	–	19	35	54	–	21	74	95
Sorties	–4	–28	–	–32	–2	–12	–	–14
Reclassements	–	43	–43	0	–	31	–31	0
Ecart de change	4	0	0	4	–6	–6	0	–12
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>256</b>	<b>264</b>	<b>35</b>	<b>555</b>	<b>261</b>	<b>302</b>	<b>78</b>	<b>641</b>
<b>Amortissements cumulés</b>								
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>28</b>	<b>146</b>	<b>–</b>	<b>174</b>	<b>25</b>	<b>159</b>	<b>0</b>	<b>184</b>
Amortissements	–	35	–	35	–	37	–	37
Dépréciations	1 <sup>2</sup>	6	0	7	– <sup>2</sup>	3	–	3
Sorties	–4	–28	–	–32	–2	–12	–	–14
Reclassements	–	0	–	0	–	0	–	0
Ecart de change	0	0	0	0	0	–5	0	–5
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>25</b>	<b>159</b>	<b>0</b>	<b>184</b>	<b>23</b>	<b>182</b>	<b>0</b>	<b>205</b>
<b>Valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>225</b>	<b>83</b>	<b>43</b>	<b>351</b>	<b>231</b>	<b>105</b>	<b>35</b>	<b>371</b>
<b>Valeur comptable au 31 décembre</b>	<b>231</b>	<b>105</b>	<b>35</b>	<b>371</b>	<b>238</b>	<b>120</b>	<b>78</b>	<b>436</b>

<sup>1</sup> Goodwill de sociétés entièrement consolidées. Le goodwill résultant de l'acquisition de participations dans des sociétés associées et coentreprises est compris dans la valeur de la participation mise en compte (voir la note 23, Participations dans des sociétés associées et coentreprises).

<sup>2</sup> Voir les indications ci-après sous «Vérification de la valeur du goodwill»

Les autres immobilisations incorporelles consistent principalement en des logiciels standard achetés.

A la clôture de l'exercice, les engagements d'investissements en immobilisations incorporelles s'élevaient à 4 millions de francs (exercice précédent: 5 millions).

### Vérification de la valeur du goodwill

Lors de nouvelles acquisitions, le goodwill est réparti sur différentes unités identifiables, dites unités génératrices de trésorerie (UGT), et soumis annuellement à un test de dépréciation. En règle générale, une société correspond à une UGT.

La valeur recouvrable nette d'une UGT est déterminée sur la base d'un calcul de valeur d'utilité intégrant les données de la planification financière stratégique du groupe. La valeur d'utilité tient compte des flux de liquidités des deux à cinq prochaines années, avec actualisation du taux pondéré de coût du capital, ainsi que d'une valeur résiduelle estimée, qui ne contient aucune composante de croissance.

Le goodwill se rapporte aux segments ou sociétés du groupe ci-après:

Goodwill par segment	31 décembre 2014						31 décembre 2015					
	Goodwill total	PostMail	Post-Logistics	Swiss Post Solutions	CarPostal	Autres	Goodwill total	PostMail	Post-Logistics	Swiss Post Solutions	CarPostal	Autres
En millions de CHF												
SPS Group	33	-	-	33	-	-	30	-	-	30	-	-
Swiss Post Solutions SA	29	-	-	29	-	-	29	-	-	29	-	-
Swiss Post Solutions Inc.	35	-	-	35	-	-	35	-	-	35	-	-
Swiss Post Solutions Ltd	27	-	-	27	-	-	26	-	-	26	-	-
Groupe Swiss Post Solutions SAS	1	-	-	1	-	-	0	-	-	0	-	-
Presto Presse-Vertriebs AG	41	41	-	-	-	-	41	41	-	-	-	-
Direct Mail Company AG	24	24	-	-	-	-	24	24	-	-	-	-
PostLogistics SA	27	-	27	-	-	-	27	-	27	-	-	-
Swiss Post SAT Holding SA	9	-	9	-	-	-	9	-	9	-	-	-
Société d'Affrètement et de Transit S.A.T. SA	3	-	3	-	-	-	2	-	2	-	-	-
health care research institute AG (hcri)	-	-	-	-	-	-	6	-	-	-	-	6
Autres	2	-	1	-	1	-	9	2	4	-	3	-
<b>Total</b>	<b>231</b>	<b>65</b>	<b>40</b>	<b>125</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>238</b>	<b>67</b>	<b>42</b>	<b>120</b>	<b>3</b>	<b>6</b>

Pour déterminer la valeur du goodwill des sociétés du groupe au 31 décembre 2015 à l'aide de la méthode d'actualisation des cash-flows futurs, on a appliqué les paramètres nationaux indiqués ci-dessous. On a également tenu compte d'une prime de risque de marché d'environ 6% (Suisse et étranger) et, en fonction de l'estimation des risques, d'une prime de petite capitalisation (small cap) comprise entre 0 et 4% et d'un supplément de fonds de tiers de 2 à 6%.

### Paramètres nationaux de détermination de la valeur du goodwill

En pour cent	2014			2015		
	Taux d'intérêt <sup>1</sup>	Taux d'imposition <sup>2</sup>	WACC <sup>3</sup>	Taux d'intérêt <sup>1</sup>	Taux d'imposition <sup>2</sup>	WACC <sup>3</sup>
Suisse	0,5	22,0–25,0	5,0–6,8	0,7	20,7–25,9	6,3–13,2
Belgique	1,2	34,0	10,3	1,9	34,0	12,4
Allemagne	1,0	29,0	7,0	1,3	29,0	8,7
France	1,3	32,1–33,9	8,1–8,6	1,9	33,3–34,0	8,8–11,4
Royaume-Uni	2,4	21,0	8,2	2,5	21,0	9,1
Etats-Unis	2,5	45,0	12,2	2,9	45,0	13,6

1 Rendement des emprunts d'Etat à 30 ans du pays concerné

2 Taux d'imposition de la société reprise

3 Taux moyen pondéré de coût du capital (weighted average cost of capital) avant impôts

6	Activités	60	GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	73	COMPTES ANNUELS
12	Organisation	60	Structure du groupe et actionariat	153	Groupe
13	Evolution	61	Comptes réglementaires	163	La Poste Suisse SA
16	Stratégie du groupe	61	Structure du capital		PostFinance SA
22	Gestion financière	65	Conseil d'administration		
24	Evolution de l'activité	68	Direction du groupe		
52	Rapport sur les risques	71	Indemnités		
57	Perspectives	71	Organe de révision		
		71	Politique d'information		

## 27 | Engagements financiers

### Engagements financiers

En millions de CHF	A vue	Résiliables <sup>1</sup>	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>31 décembre 2014</b>						
Comptes postaux	68 754	–	–	–	–	68 754
Comptes Deposito et comptes de placement	–	43 241	–	–	–	43 241
Obligations de caisse pour clients	–	–	21	62	72	155
<b>Total des fonds des clients (PostFinance)</b>	<b>68 754</b>	<b>43 241</b>	<b>21</b>	<b>62</b>	<b>72</b>	<b>112 150</b>
Engagements envers des établissements financiers	5	–	270	–	–	275
Instruments financiers dérivés	–	–	44	47	83	174
Autres engagements financiers						
Leasing financier	–	–	1	4	1	6
Autres	0	–	1	1	1 282	1 284
<b>Total des autres engagements financiers</b>	<b>5</b>	<b>–</b>	<b>316</b>	<b>52</b>	<b>1 366</b>	<b>1 739</b>
<b>Total des engagements financiers</b>	<b>68 759</b>	<b>43 241</b>	<b>337</b>	<b>114</b>	<b>1 438</b>	<b>113 889</b>
<b>31 décembre 2015</b>						
Comptes postaux	64 421	–	–	–	–	64 421
Comptes Deposito et comptes de placement	–	42 826	–	–	–	42 826
Obligations de caisse pour clients	–	–	18	102	13	133
<b>Total des fonds des clients (PostFinance)</b>	<b>64 421</b>	<b>42 826</b>	<b>18</b>	<b>102</b>	<b>13</b>	<b>107 380</b>
Engagements envers des établissements financiers	60	–	–	–	–	60
Instruments financiers dérivés	–	–	0	99	111	210
Autres engagements financiers						
Leasing financier	–	–	2	5	1	8
Opérations de mise en pension	–	–	108	–	–	108
Autres	0	0	3	4	1 272	1 279
<b>Total des autres engagements financiers</b>	<b>60</b>	<b>0</b>	<b>113</b>	<b>108</b>	<b>1 384</b>	<b>1 665</b>
<b>Total des engagements financiers</b>	<b>64 481</b>	<b>42 826</b>	<b>131</b>	<b>210</b>	<b>1 397</b>	<b>109 045</b>

<sup>1</sup> Fonds sans échéance fixe non résiliés, remboursables en respectant un délai de résiliation contractuel

Pour les informations sur les valeurs de marché, voir la note 33, Données de juste valeur.

Au quatrième trimestre 2012, des fonds à hauteur de 1,28 milliard de francs ont été levés à long terme sur le marché des capitaux – par placement privé – auprès de grands investisseurs privés et institutionnels, suisses pour la plupart. Répartis en plusieurs tranches présentant une durée moyenne d'environ onze ans, ces fonds sont rémunérés à un taux d'intérêt moyen de 0,83%. Début mai 2015, la Poste a procédé au rachat anticipé et à l'annulation d'une part de 10 millions de francs.

Sur le total des instruments financiers dérivés (valeurs de remplacement négatives), 204 millions de francs (exercice précédent: 171 millions) étaient gérés conformément aux prescriptions de la comptabilité de couverture.

Durant la période sous revue, les charges d'intérêts des fonds des clients (PostFinance) se sont élevées à 115 millions de francs (exercice précédent: 208 millions).

## Valeur actuelle des engagements de leasing financier

Valeur actuelle des engagements de leasing financier	31 décembre 2014			31 décembre 2015		
	Valeur nominale actuelle	Actuali- sation	Valeur	Valeur nominale actuelle	Actuali- sation	Valeur
En millions de CHF						
Echéance de moins de 1 an	1	0	1	2	0	2
Echéance de 1 à 5 ans	4	0	4	5	0	5
Echéance de plus de 5 ans	1	0	1	1	0	1
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>8</b>

## 28 | Provisions

Provisions	Autres prestations à long terme pour collaborateurs	Restructuration	Sinistres survenus	Risques de procès	Autres	
En millions de CHF						
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>350</b>	<b>7</b>	<b>34</b>	<b>12</b>	<b>69</b>	<b>472</b>
Inclusion dans le périmètre de consolidation	–	–	–	–	0	0
Constitution	55	6	12	7 <sup>1</sup>	23	103
Ajustement à la valeur actuelle	7	0	–	–	0	7
Utilisation	–26	–4	–7	–6	–10	–53
Dissolution	–1	–2	–16	–2	–15	–36
Transferts	–5	–	–	0	0	–5
Ecart de change	0	0	–	0	0	0
<b>Etat au 31 décembre 2014</b>	<b>380</b>	<b>7</b>	<b>23</b>	<b>11</b>	<b>67</b>	<b>488</b>
dont à court terme	27	5	10	4	13	59
Inclusion dans le périmètre de consolidation	0	–	–	–	0	0
Constitution	31	21	14	3	28	97
Ajustement à la valeur actuelle	3	0	–	–	0	3
Utilisation	–27	–3	–9	–1	–10	–50
Dissolution	–97	–2	–3	–2	–6	–110
Transferts	–	–	–	–	–	–
Ecart de change	–	0	–	0	–1	–1
<b>Etat au 31 décembre 2015</b>	<b>290</b>	<b>23</b>	<b>25</b>	<b>11</b>	<b>78</b>	<b>427</b>
dont à court terme	27	16	10	4	19	76

1 Y compris la constitution, en 2014, d'une provision de 0,8 million de francs pour les frais de procédure relevant du programme fiscal américain (PostFinance SA)

La procédure liée au programme fiscal américain et impliquant la filiale PostFinance SA s'est achevée en décembre 2015 avec la signature d'un accord de non-poursuite (Non Prosecution Agreement, NPA) et le versement de 2 millions de dollars. Au 31 décembre 2015, il n'y avait plus de provisions en relation avec cette procédure.



<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

### Autres prestations à long terme pour collaborateurs

Les autres prestations à long terme pour collaborateurs comprennent, pour l'essentiel, les primes de fidélité à l'entreprise (y compris les congés sabbatiques accordés aux cadres) et les bons pour le personnel (délivrés principalement aux retraités). Leur évolution ressort des tableaux récapitulatifs ci-après.

Les paramètres appliqués sont les suivants:

Hypothèses de calcul	Primes de fidélité		Bons pour le personnel	
	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015
Taux d'intérêt	0,75%	0,50%	1,25%	0,75%
Evolution annuelle des salaires	1,50%	1,00%	–	–
Taux d'utilisation des bons pour le personnel	–	–	95,00%	95,00%
Part de vacances	55,80%	55,80%	–	–
Fluctuation volontaire	8,16%	7,67%	3,64%	3,63%
Durée d'activité moyenne résiduelle, en années	9,30	9,31	11,03	10,93

### Evolution des autres prestations à long terme pour collaborateurs

Autres prestations à long terme pour collaborateurs	Primes de fidélité		Bons pour le personnel	
	2014	2015	2014	2015
En millions de CHF				
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>217</b>	<b>233</b>	<b>127</b>	<b>146</b>
Droits acquis	13	16	3	4
Prestations payées	–21	–21	–5	–6
Rémunération des engagements	4	1	3	2
Produits des modifications de plans	0	–86	–	–
Pertes résultant de l'adaptation des hypothèses	20	–3	19	12
(Profits) actuariels	0	–9	–1	–2
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>233</b>	<b>131</b>	<b>146</b>	<b>156</b>

Outre les primes de fidélité, les congés sabbatiques et les bons pour le personnel, les provisions pour autres prestations à long terme pour collaborateurs incluent d'autres prestations pour un montant de l'ordre de 3 millions de francs (exercice précédent: environ 1 million).

### Autres prestations à long terme pour collaborateurs comptabilisées dans le compte de résultat

Charges saisies dans le compte de résultat	Primes de fidélité		Bons pour le personnel	
	2014	2015	2014	2015
En millions de CHF				
Droits acquis	13	16	3	4
Rémunération des engagements	4	1	3	2
Produits des modifications de plans	0	–86	–	–
(Profits)/Pertes actuariels	20	–12	18	10
<b>Total des charges des autres prestations à long terme pour collaborateurs</b>	<b>37</b>	<b>–81</b>	<b>24</b>	<b>16</b>

En avril 2015, les partenaires sociaux ont approuvé les nouvelles conventions collectives de travail (CCT) de Poste CH SA, PostFinance SA et CarPostal Suisse SA. Ces CCT sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le nouveau dispositif contractuel prévoit notamment des changements en matière de primes de fidélité. L'adaptation unique avec effet sur le résultat du montant de l'engagement pour primes de fidélité que ces changements nécessitent a été opérée au premier semestre 2015. Ce bénéfice comptable n'est aucunement en rapport avec une diminution du personnel.

## 29 | Fonds propres

### Capital-actions

Au 1<sup>er</sup> janvier 1998, la Confédération suisse avait doté la Poste d'un capital sans intérêts de 1,3 milliard de francs. Le 26 juin 2013, la Poste a été transformée – avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2013 – d'établissement de droit public en société anonyme de droit public conforme à la loi sur l'organisation de la Poste, dotée d'un capital-actions de 1,3 milliard de francs et ayant toujours la Confédération pour seul propriétaire.

Le capital-actions se compose de 1 300 000 actions nominatives, d'une valeur nominale de 1000 francs chacune. Toutes les actions sont entièrement libérées.

### Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global

#### *Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel*

L'évolution en cours d'exercice des résultats de la réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel conformément à la norme IAS 19, qui est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (OCI) comme élément des fonds propres, est présentée dans le tableau ci-après. Les résultats de la réévaluation sont dus aux variations des hypothèses (valeurs estimées) et aux écarts se manifestant entre ces dernières et les valeurs effectives que présentent ensuite les paramètres concernés.

#### *Plus-values latentes*

Les plus-values latentes résultent des fluctuations de la valeur des immobilisations financières disponibles à la vente, découlant elles-mêmes principalement des variations des taux d'intérêt sur le marché des capitaux. Lors de la vente d'immobilisations financières, les plus-values latentes correspondantes sont réalisées et comptabilisées dans le compte de résultat.

#### *Réserves de couverture*

Les réserves de couverture (hedging reserve) incluent les plus-values et moins-values nettes résultant des variations de la valeur de marché de la partie efficace des instruments de couverture des cash-flows futurs (cash flow hedges). Si la transaction couverte se réalise, la réserve de couverture est dissoute avec effet sur le résultat.

#### *Réserves issues de la conversion de monnaies*

Les réserves issues de la conversion de monnaies incluent les écarts cumulés résultant de la conversion en francs suisses de la monnaie fonctionnelle des comptes des sociétés du groupe, des sociétés associées et des coentreprises à l'étranger.

#### *Autres bénéfiques et pertes*

Ces réserves comprennent d'autres bénéfiques et pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, provenant par exemple de sociétés associées et de coentreprises.

### Répartition du bénéfice

Le 28 avril 2015, l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA a décidé de verser un dividende de 200 millions de francs au total (exercice précédent: 180 millions). Le paiement a été effectué le 15 mai 2015.

Pour l'exercice 2015, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA de distribuer un dividende de 200 millions de francs au total, soit un dividende de 153,85 francs par action. Le montant à disposition en vue du paiement du dividende repose sur les fonds propres statutaires de la société mère La Poste Suisse SA. Pour plus de détails, voir les comptes annuels de La Poste Suisse SA.

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6 Activités	60 Structure du groupe et actionnariat	73 Groupe
12 Organisation	60 Comptes réglementaires	153 La Poste Suisse SA
13 Evolution	61 Structure du capital	163 PostFinance SA
16 Stratégie du groupe	61 Conseil d'administration	
22 Gestion financière	65 Direction du groupe	
24 Evolution de l'activité	68 Indemnités	
52 Rapport sur les risques	71 Organe de révision	
57 Perspectives	71 Politique d'information	

Les autres éléments du résultat global se présentent comme suit:

Groupe   Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global	Note	Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel	Plus-values latentes	Réserves de couverture	Réserves issues de la conversion de monnaies	Autres bénéfices et pertes	Part revenant au propriétaire	Part des participations ne donnant pas le contrôle	Total
En millions de CHF									
<b>Etat au 01.01.2014</b>		<b>-136</b>	<b>174</b>	<b>1</b>	<b>-49</b>	<b>5</b>	<b>-5</b>	<b>0</b>	<b>-5</b>
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	-1 344	-	-	-	-	-1 344	-	-1 344
Variation de la part au résultat global des sociétés associées et coentreprises	23	-	-	-	-	0	0	-	0
Variation des impôts latents sur le bénéfice	14	275	-	-	-	0	275	-	275
<b>Postes non reclassables en résultat, après impôts</b>		<b>-1 069</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>-1 069</b>	<b>-</b>	<b>-1 069</b>
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies		-	-	-	7	-	7	0	7
Variation de la part au résultat global des sociétés associées et coentreprises	23	-	-	-	-	1	1	-	1
Variation des plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente	20	-	33	-	-	-	33	-	33
(Profits)/Pertes sur immobilisations financières disponibles à la vente transférés dans le compte de résultat	20	-	-32	-	-	-	-32	-	-32
Variation des réserves de couverture provenant des couvertures du cash-flow	21	-	-	-52	-	-	-52	-	-52
(Profits)/Pertes provenant des couvertures du cash-flow transférés dans le compte de résultat	21	-	-	43	-	-	43	-	43
Variation des impôts latents sur le bénéfice	14	-	-17	2	-	0	-15	-	-15
<b>Postes reclassables en résultat, après impôts</b>		<b>-</b>	<b>-16</b>	<b>-7</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>-15</b>	<b>0</b>	<b>-15</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>-1 069</b>	<b>-16</b>	<b>-7</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>-1 084</b>	<b>0</b>	<b>-1 084</b>
<b>Etat au 31.12.2014</b>		<b>-1 205</b>	<b>158</b>	<b>-6</b>	<b>-42</b>	<b>6</b>	<b>-1 089</b>	<b>0</b>	<b>-1 089</b>
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	-1 162	-	-	-	-	-1 162	-	-1 162
Variation de la part au résultat global des sociétés associées et coentreprises	23	-	-	-	-	1	1	-	1
Variation des impôts latents sur le bénéfice	14	153	-	-	-	0	153	-	153
<b>Postes non reclassables en résultat, après impôts</b>		<b>-1 009</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-1 008</b>	<b>-</b>	<b>-1 008</b>
Variation des réserves issues de la conversion de monnaies		-	-	-	-25	-	-25	0	-25
Variation de la part au résultat global des sociétés associées et coentreprises	23	-	-	-	-	2	2	-	2
Variation des plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente	20	-	11	-	-	-	11	-	11
(Profits)/Pertes sur immobilisations financières disponibles à la vente transférés dans le compte de résultat	20	-	-33	-	-	-	-33	-	-33
Variation des réserves de couverture provenant des couvertures du cash-flow	21	-	-	27	-	-	27	-	27
(Profits)/Pertes provenant des couvertures du cash-flow transférés dans le compte de résultat	21	-	-	-23	-	-	-23	-	-23
Variation des impôts latents sur le bénéfice	14	-	-6	-1	-	0	-7	-	-7
<b>Postes reclassables en résultat, après impôts</b>		<b>-</b>	<b>-28</b>	<b>3</b>	<b>-25</b>	<b>2</b>	<b>-48</b>	<b>0</b>	<b>-48</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>-1 009</b>	<b>-28</b>	<b>3</b>	<b>-25</b>	<b>3</b>	<b>-1 056</b>	<b>0</b>	<b>-1 056</b>
<b>Etat au 31.12.2015</b>		<b>-2 214</b>	<b>130</b>	<b>-3</b>	<b>-67</b>	<b>9</b>	<b>-2 145</b>	<b>0</b>	<b>-2 145</b>

## 30 | Leasing d'exploitation

### La Poste en tant que preneur de leasing

Les engagements minimaux découlant de contrats de leasing ou de location non résiliables se composent comme suit:

Engagements de leasing d'exploitation		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
<b>Engagements futurs de leasing d'exploitation, échéance</b>		
Moins de 1 an	74	77
De 1 à 5 ans	137	164
Plus de 5 ans	38	77
<b>Obligations de paiement futures pour leasing d'exploitation</b>	<b>249</b>	<b>318</b>
Paiements de leasing minimaux	142	116
Paiements de leasing conditionnels	9	7
<b>Charges de leasing de la période</b>	<b>151</b>	<b>123</b>
Produits de sous-location durant l'exercice sous revue	20	20
Produits de sous-location futurs	22	36

Les paiements découlant de contrats de leasing d'exploitation concernent principalement des loyers d'immeubles du réseau postal d'une durée résiduelle moyenne de deux ans, ainsi que des loyers de bâtiments d'exploitation et des droits de superficie auprès de l'unité Immobilier. Les revenus provenant de sous-locations concernent des immeubles du réseau postal loués à des tiers jusqu'à l'expiration du bail, à des fins d'optimisation.

Les paiements de leasing conditionnels concernent des baux à loyer indexés.

### La Poste en tant que donneur de leasing

Durant l'exercice sous revue, les produits provenant de la location de parties de propres immeubles à des tiers se sont élevés à 32 millions de francs (exercice précédent: 42 millions). A la clôture du bilan, il n'y avait pas d'autres contrats de leasing significatifs conclus à titre de donneur de leasing.

Produits des contrats de leasing		
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
<b>Futurs paiements contractuels minimaux de leasing, échéance</b>		
Moins de 1 an	75	64
De 1 à 5 ans	198	168
Plus de 5 ans	58	46
<b>Total</b>	<b>331</b>	<b>278</b>

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## 31 | Engagements conditionnels

Au 31 décembre 2015, les engagements conditionnels étaient les suivants:

### Cautionnements et engagements de garantie

A la fin de 2015, comme à la fin de l'exercice précédent, il n'y avait pas de cautionnements ni d'engagements de garantie.

### Litiges

La Direction du groupe part du principe que les prétentions ou litiges pour lesquels aucune provision n'a été constituée sont soit sans fondement, soit sans influence significative sur la situation financière ou sur le résultat d'exploitation du groupe. Durant l'exercice sous revue, les engagements conditionnels résultant de litiges se sont élevés à 7 millions de francs (exercice précédent: 8 millions).

## 32 | Gestion des risques

### Gestion des risques (Corporate Risk Management)

#### Organisation

La Poste dispose d'un système complet de gestion des risques intégrant l'ensemble des unités et des sociétés du groupe. La définition de la politique de risque incombe à la Direction du groupe et au Conseil d'administration, tandis que la gestion des risques proprement dite est placée sous la responsabilité de la hiérarchie. Chaque membre de la direction des différentes unités d'entreprise répond de son propre portefeuille de risques. Celui-ci fait l'objet d'une réévaluation semestrielle, accompagnée d'une actualisation des mesures de pilotage.

Chaque unité de la Poste (CarPostal, PostFinance, PostMail, PostLogistics, Swiss Post Solutions, Réseau postal et vente), chaque société du groupe et chaque unité de gestion ou de services possède un gestionnaire de risques attribué.

Les gestionnaires de risques du groupe dirigent le processus, développent une méthode de gestion des risques à l'échelle du groupe et établissent les rapports destinés à la Direction du groupe et au Conseil d'administration. Quant aux gestionnaires de risques des unités, ils appliquent les directives de gestion des risques, coordonnent les contrôles indépendants des risques par les propriétaires de ces derniers et établissent les rapports destinés à leur propre direction et aux gestionnaires de risques du groupe. Il incombe également aux gestionnaires de risques de surveiller les contrôles, les mesures et les limites nécessaires ainsi que l'exposition aux risques. La gestion des risques veille à ce que les risques prévisibles soient tous identifiés et enregistrés dans les systèmes d'analyse et de reporting des risques. Les domaines couverts par la gestion des risques sont la stratégie, les opérations, les finances et les aspects juridiques.

La Poste tient à disposer d'une vue d'ensemble intégrée de la gestion des risques, raison pour laquelle cette dernière est assurée en réseau avec, par exemple, les unités s'occupant de stratégie, de comptabilité et de controlling, de gestion des crises, de révision du groupe et, depuis 2016, de compliance. Les différentes unités d'organisation concernées harmonisent leurs processus, intègrent leurs rapports et regroupent les enseignements tirés de leurs analyses.

#### Etat des risques

L'analyse de l'état des risques de la Poste à la fin de 2015 montre que les fonds propres économiques suffisent à couvrir les pertes non prévues. La capacité de risque du groupe est donc garantie. De plus, les pertes prévues ne dépassent pas le résultat d'exploitation planifié, ce qui signifie que la propension au risque est couverte.

Selon les derniers calculs en date (simulation de Monte-Carlo), le risque de résultat prévu dans l'ensemble du groupe pour les douze prochains mois s'élève à environ 7 millions de francs (exercice précédent: 28 millions de francs). On a également calculé un risque de résultat non prévu (VàR 95%) de 122 millions de francs (exercice précédent: 209 millions). Le recul de ces indicateurs de risque par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par la moindre volatilité du risque de prévoyance à l'échelle du groupe et par l'identification de chances supplémentaires. Les principaux risques et chances sont décrits ci-après (rubrique Risques). La part de PostFinance comprend uniquement le risque de résultat et le risque financier du point de vue du groupe, déterminés selon l'approche du risque de résultat. L'état des risques du point de vue de PostFinance – déterminé selon l'approche du risque de valeur – est décrit dans le chapitre «Gestion des risques chez PostFinance», page 127.

#### Risques

Sont décrits ci-après les risques actuellement susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les résultats, la situation financière et le patrimoine du groupe. La gestion des risques distingue en l'occurrence des risques exogènes et endogènes. L'identification des risques n'englobe toutefois jamais tous les risques auxquels le groupe est exposé. D'autres influences actuellement non identifiables pourraient avoir un impact sur les activités commerciales de la Poste.

#### Risques exogènes

Les principaux risques exogènes susceptibles de mettre en péril les revenus et le patrimoine de la Poste sont l'évolution des conditions-cadres régissant le mandat de service universel, l'évolution des taux

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

d'intérêt pour l'unité PostFinance ainsi que la substitution de médias électroniques aux canaux traditionnels dans plusieurs secteurs d'activité.

De nombreux services de la Poste relèvent en effet du mandat de service universel, d'où le risque qu'un changement de réglementation entraîne une diminution du chiffre d'affaires et du résultat. Quant aux revenus de PostFinance, ils dépendent fortement du niveau des taux d'intérêt. Enfin, l'évolution technologique, qui va vers une numérisation croissante des prestations, renforce la tendance au recul des volumes dans le domaine du courrier ainsi que dans une partie de l'offre des offices de poste.

#### Risques endogènes

Les principaux risques internes à l'entreprise sont les suivants: sinistres d'assurances de choses ou de responsabilité civile, pannes affectant d'importants centres courrier ou centres logistiques et risques liés à l'évolution des résultats des différentes unités.

#### Chances

Le domaine d'activité de la Poste est influencé par de nombreux facteurs externes, qui peuvent être synonymes de risques, certes, mais aussi de chances à saisir. Ces chances sont notamment l'essor du commerce électronique ainsi que la demande croissante de services postaux et bancaires numériques. Les chances que le marché offre aux différentes unités d'entreprise de la Poste sont présentées au chapitre «Stratégie du groupe».

#### Système de contrôle interne

La Poste dispose d'un système de contrôle interne (SCI) qui lui permet d'identifier à temps les processus financiers présentant des risques en matière de comptabilité et de présentation des comptes, de les évaluer et de les couvrir par des contrôles clés appropriés. Le SCI comprend les procédures et les mesures propres à assurer la régularité tant de la tenue des comptes que de leur présentation et sur lesquelles repose l'établissement des états financiers du groupe. Il est le garant de la qualité élevée de ces derniers. Pour la Poste, le SCI relève de ses tâches d'amélioration permanente des processus.

Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3, du Code suisse des obligations (CO), l'organe de révision externe vérifie s'il existe un SCI lors de la révision ordinaire des comptes.

#### Gestion des risques chez PostFinance

PostFinance dispose d'un système approprié de gestion des risques financiers et opérationnels, conforme à la réglementation bancaire. Les risques métier spécifiques de PostFinance, en particulier les risques de taux d'intérêt, de liquidité, de crédit et de marché, ainsi que les risques opérationnels sont gérés au moyen des méthodes et instruments usuels dans la branche.

#### Organisation

Le Conseil d'administration de PostFinance réalise chaque année une évaluation des risques. Il édicte les directives d'ordre supérieur et les principes régissant la gestion des risques financiers et opérationnels, approuve la politique de risque et définit les conditions-cadres et les limites que les services opérationnels sont tenus de respecter dans la gestion des risques. Ces limites sont conformes à l'approche standard adoptée dans la réglementation internationale et correspondent au niveau maximal de risque que PostFinance peut prendre, exprimé en «fonds propres requis selon les dispositions réglementaires». L'exposition maximale de PostFinance au risque dépend en outre de sa capacité à assumer des risques et de la propension du Conseil d'administration à en prendre.

Le comité directeur de PostFinance est responsable de la gestion active des risques financiers et opérationnels, dans le respect des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. Il veille en outre au maintien d'une infrastructure de gestion des risques appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes.

Relève également de ses tâches et responsabilités la mise en œuvre opérationnelle du pilotage et de la surveillance des risques, moyennant la fixation de limites propres à chaque catégorie de risques et la définition de règles régissant le reporting de la surveillance des risques.

Le comité directeur est informé par des rapports hebdomadaires et mensuels du résultat des mesures du risque de liquidité ainsi que de l'état de ce dernier par rapport aux limites fixées et se fonde sur ces informations pour décider d'éventuelles mesures de pilotage.

La section Gestion des risques de PostFinance assiste le comité directeur et le comité Asset & Liability – dûment mandaté – dans le pilotage des risques financiers au niveau du bilan dans son ensemble. Elle identifie et mesure les risques financiers auxquels PostFinance est exposée, propose des mesures de pilotage, puis surveille l'efficacité des mesures adoptées et en rend compte.

La section Contrôle des risques de PostFinance définit quant à elle des instruments appropriés d'identification, de mesure, d'évaluation et de contrôle des risques non financiers auxquels PostFinance est exposée et assiste les responsables des risques dans l'utilisation desdits instruments. Dans sa fonction de contrôle indépendant, elle surveille le profil de risque pour chaque catégorie de risques et donne un vue d'ensemble centralisée de l'état global des risques chez PostFinance SA.

#### *Méthodes de mesure des risques financiers*

Les méthodes de mesure et de surveillance des risques s'appliquent aussi bien au niveau de chaque portefeuille de PostFinance qu'à celui de son bilan dans sa totalité. La délimitation et la surveillance des risques sont assurées à l'aide d'un système de limites pluridimensionnel.

Pour mesurer les risques financiers, on a recours à différentes méthodes plus ou moins complexes, l'objectif prioritaire étant de s'assurer que les instances de surveillance disposent en permanence des données nécessaires pour piloter les risques adéquatement.

Les méthodes de mesure des risques appliquées par PostFinance comprennent des méthodes fondées sur des analyses de scénarios (p. ex. pour mesurer les effets des risques de variation des taux d'intérêt ou de l'épuisement des limites du risque de crédit sur les produits), des analyses de sensibilité (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt sur la valeur actuelle) et des méthodes reposant sur la valeur à risque (p. ex. pour mesurer le risque de valeur de marché découlant d'investissements dans des actions).

#### *Gestion des risques financiers chez PostFinance*

PostFinance suit, mesure, pilote et surveille en permanence les risques financiers ci-après.

##### – Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan

Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur actuelle des actifs et des passifs du bilan – effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances de ces actifs et passifs – ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat.

Les opérations de PostFinance figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour la Poste. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, le risque de taux présente une grande importance.

Les fonds inscrits au passif de PostFinance sont en majeure partie des fonds des clients, sans engagements fixes concernant les taux d'intérêt et le capital. Les engagements concernant les taux d'intérêt et le capital sont donc estimés à l'aide d'un modèle de réplication, qui doit tendre à représenter les produits clients similaires avec des échéances aussi symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité de leurs marges d'intérêts. Tenant compte de la sensibilité visée de la valeur actuelle des fonds propres, le comité directeur fixe les échéances des placements sur les marchés monétaire et des capitaux à l'intention de la section Trésorerie, définissant ainsi la stratégie de transformation des échéances. Le déséquilibre qui en résulte entre les engagements de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, qui est pilotée dans une double perspective de valeur actuelle et de revenus.

L'approche de la valeur actuelle rend compte en l'occurrence de l'effet net d'une modification de taux sur les fonds propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux d'intérêt. Les flux de fonds à recevoir sont actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur actuelle ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, d'un mouvement parallèle de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs).



	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60	Structure du groupe et actionariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

Au contraire de l'approche de la valeur actuelle, celle des revenus analyse les répercussions de plusieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. On procède en l'occurrence à des simulations de rendement dynamiques reposant sur divers scénarios déterministes. Les scénarios déterministes décrivent l'évolution future des taux d'intérêt du marché et, pour chaque portefeuille de réplification, l'évolution des taux d'intérêt clients et du volume des fonds des clients qui en résultera, ainsi que, le cas échéant, les différentes stratégies de transformation des échéances.

Au 31 décembre 2015, la variation absolue de la valeur actuelle des fonds propres pour un mouvement parallèle de la courbe des taux de –100 points de base était de –410 millions de francs (exercice précédent: –46 millions pour un mouvement de –100 points de base). PostFinance applique actuellement une transformation négative des échéances, ce qui signifie que des hausses des taux d'intérêt auraient un effet globalement positif sur la valeur actuelle. Un mouvement de –100 points de base représente donc le scénario de taux adverse. La cause de l'extension de la transformation négative des échéances réside en particulier dans l'augmentation de la durée des passifs. Dans un environnement de marché difficile, il n'a en effet pas été possible d'étendre suffisamment la durée des opérations de placement pour compenser les effets de cette augmentation de la durée des passifs. Les effets du scénario adverse sur les revenus par rapport au scénario de base se sont montés à –41 millions de francs (exercice précédent: –27 millions) à 1 an.

– Risque de crédit

Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes chez son partenaire. Il croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres.

Bien qu'elle dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013, PostFinance SA n'a pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont placés sur les marchés monétaire et des capitaux. PostFinance applique en l'occurrence une stratégie de placement très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. La large diversification des placements du point de vue des contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques. Une part importante des fonds des clients est en outre toujours déposée auprès de la BNS, en tant qu'avoirs en compte de virement.

Le risque de crédit lié aux placements effectués par la section Trésorerie sur les marchés monétaire et des capitaux est contrôlé par des prescriptions en matière de placements et de limites. Les limites s'appliquent au niveau des contreparties et à celui de la structure des notations, ainsi qu'au pilotage des risques pays. En particulier, les placements ne peuvent être opérés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité soit de qualité «investment grade».

Les indications ou restrictions de placement reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées et sont adaptées en permanence aux variations de solvabilité des contreparties. Le respect des prescriptions en matière de limites est non seulement surveillé en permanence, mais encore vérifié avant chaque opération.

La stratégie de placement conservatrice suivie par PostFinance se reflète dans la structure de la notation de ses placements financiers au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015:

Structure de la notation des placements financiers<sup>1</sup>

Catégorie de notation, en pour cent	31.12.2014	31.12.2015
AAA	70	67
AA	19	20
A	9	10
< A	2	3

<sup>1</sup> Comprendent des placements monétaires et en capital; base: valeur nominale

La large diversification des placements financiers du point de vue des contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques. Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des principales contreparties au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015:

#### Composition des principales contreparties<sup>1</sup>

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Banque de lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire SA, Zurich	11 965	12 183
Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Zurich	6 652	7 002
Confédération suisse, Berne	2 819	2 769

<sup>1</sup> Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des immobilisations financières; base: valeur nominale

Le pilotage des risques pays est assuré moyennant la fixation de limites applicables aux divers portefeuilles nationaux. Ces limites favorisent une large diversification des placements financiers opérés à l'étranger. Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des principales expositions par pays au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015:

#### Composition des principales expositions par pays<sup>1</sup>

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Suisse	41 517	44 053
France	5 515	5 104
Allemagne	3 928	3 193

<sup>1</sup> Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des immobilisations financières; base: valeur nominale

#### Remarque sur le risque de concentration dans le domaine des sûretés

Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collaterals) peut résulter des opérations repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées au cas où ce risque se concrétiserait. Les concentrations élevées dans le portefeuille de sûretés sont mesurées, surveillées et limitées, car des pertes de valeur significatives de ces sûretés peuvent entraîner l'insolvabilité des contreparties qui les ont fournies.

Remarque sur le risque de crédit découlant des affaires hypothécaires et du financement de PME PostFinance n'assume aucun risque de crédit dans les affaires hypothécaires proposées depuis juin 2008 en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB). Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire. Depuis l'automne 2009, PostFinance collabore en outre avec la banque Valiant dans le domaine du financement des PME. Grâce à cette coopération, elle a pu étoffer son offre sur le marché de détail. En automne 2010, PostFinance a étendu cette collaboration avec la banque Valiant aux affaires hypothécaires conclues avec la clientèle privée. Le risque de crédit résultant de ces deux domaines de coopération est supporté par la banque.

#### – Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré à court, moyen et long termes. Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un jour, on définit des volants de liquidité qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volants de liquidité doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur un marché interbancaire déstabilisé. Leurs montants minimaux sont fixés compte tenu d'une sortie massive de liquidités intervenant d'un jour à l'autre, un événement dont la probabilité de survenance est très faible.

S'agissant de garantir la liquidité à court terme, on mesure et limite un indicateur réglementaire, à savoir le ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR). Au 31 décembre 2015, le ratio de liquidité à court terme était de 217% (exercice précédent: 186%).

Pour garantir la liquidité à moyen terme, on élabore des scénarios de crise de liquidité s'étendant sur au moins trois mois sans déboucher sur une situation d'illiquidité. La situation structurelle à long

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat
12	Organisation	60	Comptes réglementaires
13	Evolution	61	Structure du capital
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration
22	Gestion financière	65	Direction du groupe
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision
57	Perspectives	71	Politique d'information
		73	Groupe
		153	La Poste Suisse SA
		163	PostFinance SA

terme en matière de liquidité est réévaluée annuellement par le comité directeur. Un plan d'urgence est prévu pour faire face à toute crise de liquidité.

Le tableau ci-après présente une analyse des actifs et des engagements financiers en fonction de leur durée contractuelle résiduelle au jour de clôture du bilan.

PostFinance SA: échéances contractuelles					
En millions de CHF	0 à 3 mois	4 à 12 mois	1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
<b>31 décembre 2014</b>					
<b>Actifs financiers</b>					
<b>Actifs financiers non dérivés</b>					
Avoirs en caisse	1 706	–	–	–	1 706
Créances sur établissements financiers	40 964	–	–	–	40 964
Créances rémunérées sur clients	301	–	–	–	301
Détenues jusqu'à l'échéance	1 738	5 732	30 647	16 425	54 542
Disponibles à la vente	–	15	2 482	700	3 197
Prêts	1 548	642	6 012	5 366	13 568
<b>Total des immobilisations financières (sans dérivés)</b>	<b>3 286</b>	<b>6 389</b>	<b>39 141</b>	<b>22 491</b>	<b>71 307</b>
<b>Total</b>	<b>46 257</b>	<b>6 389</b>	<b>39 141</b>	<b>22 491</b>	<b>114 278</b>
<b>Actifs financiers dérivés</b>					
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	–276	–140	0	–	–416
Entrées	277	142	0	–	419
Instruments financiers dérivés pour sûretés/gestion des risques					
Sorties	–	–8	–283	–	–291
Entrées	2	5	282	–	289
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>–1</b>	<b>–1</b>	<b>–</b>	<b>1</b>
<b>Engagements financiers</b>					
<b>Engagements financiers non dérivés</b>					
Comptes postaux	69 259	–	–	–	69 259
Comptes Deposito et comptes de placement	43 241	–	–	–	43 241
Obligations de caisse pour clients	8	14	62	72	156
<b>Total des fonds des clients</b>	<b>112 508</b>	<b>14</b>	<b>62</b>	<b>72</b>	<b>112 656</b>
Engagements envers des établissements financiers	270	–	–	–	270
Autres engagements financiers	35	–	–	–	35
<b>Total des autres engagements financiers (sans dérivés)</b>	<b>305</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>305</b>
Engagements de crédit irrévocables	656	–	–	–	656
<b>Total des postes hors bilan</b>	<b>656</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>656</b>
<b>Total</b>	<b>113 469</b>	<b>14</b>	<b>62</b>	<b>72</b>	<b>113 617</b>
<b>Engagements financiers dérivés</b>					
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	–276	–176	0	–	–452
Entrées	274	174	0	–	448
Instruments financiers dérivés pour sûretés/gestion des risques					
Sorties	–1 037	–41	–2 347	–1 260	–4 685
Entrées	991	8	2 191	1 185	4 375
<b>Total</b>	<b>–48</b>	<b>–35</b>	<b>–156</b>	<b>–75</b>	<b>–314</b>

## PostFinance SA: échéances contractuelles

En millions de CHF	0 à 3 mois	4 à 12 mois	1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
<b>31 décembre 2015</b>					
<b>Actifs financiers</b>					
<b>Actifs financiers non dérivés</b>					
Avoirs en caisse	1 374	–	–	–	1 374
Créances sur établissements financiers	38 070	–	–	–	38 070
Créances rémunérées sur clients	317	–	–	–	317
Détenues jusqu'à l'échéance	1 769	5 450	30 115	10 353	47 687
Disponibles à la vente	140	525	2 295	5 180	8 140
Prêts	1 461	1 113	5 696	6 467	14 737
<b>Total des immobilisations financières (sans dérivés)</b>	<b>3 370</b>	<b>7 088</b>	<b>38 106</b>	<b>22 000</b>	<b>70 564</b>
<b>Total</b>	<b>43 131</b>	<b>7 088</b>	<b>38 106</b>	<b>22 000</b>	<b>110 325</b>
<b>Actifs financiers dérivés</b>					
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	– 182	– 67	– 5	–	– 254
Entrées	184	68	5	–	257
Instruments financiers dérivés pour sûretés/gestion des risques					
Sorties	– 484	– 8	– 44	– 36	– 572
Entrées	487	4	22	16	529
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>– 3</b>	<b>– 22</b>	<b>– 20</b>	<b>– 40</b>
<b>Engagements financiers</b>					
<b>Engagements financiers dérivés</b>					
Comptes postaux	65 206	–	–	–	65 206
Comptes Deposito et comptes de placement	42 826	–	–	–	42 826
Obligations de caisse pour clients	3	15	102	13	133
<b>Total des fonds des clients</b>	<b>108 035</b>	<b>15</b>	<b>102</b>	<b>13</b>	<b>108 165</b>
Engagements envers des établissements financiers	57	–	–	–	57
Autres engagements financiers	27	–	–	–	27
Opérations de mise en pension	108	–	–	–	108
<b>Total des autres engagements financiers (sans dérivés)</b>	<b>192</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>192</b>
Engagements de crédit irrévocables	676	–	–	–	676
<b>Total des postes hors bilan</b>	<b>676</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>676</b>
<b>Total</b>	<b>108 903</b>	<b>15</b>	<b>102</b>	<b>13</b>	<b>109 033</b>
<b>Engagements financiers dérivés</b>					
Instruments financiers dérivés pour négoce					
Sorties	– 258	– 63	– 5	–	– 326
Entrées	252	62	5	–	319
Instruments financiers dérivés pour sûretés/gestion des risques					
Sorties	– 807	– 496	– 2 362	– 1 002	– 4 667
Entrées	786	451	2 196	924	4 357
<b>Total</b>	<b>– 27</b>	<b>– 46</b>	<b>– 166</b>	<b>– 78</b>	<b>– 317</b>

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

– Risque de change

Le risque de change découle de la possible variation de la valeur d'un instrument financier en raison de fluctuations des taux de change. PostFinance est exposée à ce risque en relation avec les services de paiement internationaux ainsi qu'avec son offre de produits et ses placements en monnaies étrangères.

De plus, pour se protéger des effets des variations aussi bien des taux d'intérêt des marchés monétaires que des taux de change sur les valeurs de marché et pour couvrir les produits de ses placements en obligations à taux fixe en monnaies étrangères, PostFinance a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt ainsi qu'à des opérations à terme sur devises.

Au niveau du total du bilan, le risque de change est mesuré et limité au moyen de l'indicateur de la valeur à risque (VàR). La mesure porte sur toutes les opérations à l'actif et au passif ayant une influence sur le bilan des devises. La méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent.

Au 31 décembre 2015, la valeur à risque résultant du risque de change se chiffrait à 0,7 million de francs (exercice précédent: 0,5 million).

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du groupe au risque de change au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015.

Instruments financiers par monnaie (groupe) Au 31 décembre 2014 En millions de CHF	Monnaie fonctionnelle	Monnaies étrangères					Total
		CHF	EUR	USD	GBP	Autres	
<b>Actifs</b>							
Avoirs en caisse	1 662	0	152	0	0	0	1 814
Créances sur établissements financiers	41 774	1	132	586	2	48	42 543
Créances rémunérées sur clients	695	–	1	0	0	0	696
Créances résultant de livraisons et prestations	786	1	255	2	5	73	1 122
Autres créances sans compte de régularisation actif	141	–	–1	0	1	1	142
Immobilisations financières	68 843	–	2 598	1 136	95	161	72 833
Portefeuille de négoce et dérivés	3	–	0	1	1	0	5
Détenues jusqu'à l'échéance	52 176	–	2 223	143	–	–	54 542
Disponibles à la vente	2 978	–	363	992	94	161	4 588
Prêts	13 686	–	12	–	–	–	13 698
<b>Fonds de tiers</b>							
Fonds des clients (PostFinance)	108 692	0	2 571	783	34	70	112 150
Autres engagements financiers	1 716	–	9	13	1	0	1 739
Engagements résultant de livraisons et prestations	503	0	242	1	1	74	821
Autres engagements sans compte de régularisation passif	136	0	3	0	0	–	139

Instruments financiers par monnaie (groupe)	Monnaie fonctionnelle	Monnaies étrangères					Total
		CHF	EUR	USD	GBP	Autres	
Au 31 décembre 2015 En millions de CHF							
<b>Actifs</b>							
Avoirs en caisse	1 357	0	134	0	0	0	1 491
Créances sur établissements financiers	38 632	0	164	118	1	18	38 933
Créances rémunérées sur clients	562	-	1	0	0	0	563
Créances résultant de livraisons et prestations	812	0	187	3	1	78	1 081
Autres créances sans compte de régularisation actif	206	-	1	0	1	1	209
Immobilisations financières	66 738	-	3 939	1 559	53	190	72 479
Portefeuille de négoce et dérivés	12	-	49	0	0	0	61
Détenues jusqu'à l'échéance	45 538	-	1 998	151	-	-	47 687
Disponibles à la vente	6 366	-	1 875	1 408	53	190	9 892
Prêts	14 822	-	17	-	-	-	14 839
<b>Fonds de tiers</b>							
Fonds des clients (PostFinance)	104 772	-	2 222	320	25	41	107 380
Autres engagements financiers	1 520	-	134	10	1	0	1 665
Engagements résultant de livraisons et prestations	416	0	176	1	1	84	678
Autres engagements sans compte de régularisation passif	196	-	1	0	0	-	197

– Autres risques de marché

Pour s'assurer des sources de revenus supplémentaires, PostFinance investit dans des actions et des fonds de placement relevant du portefeuille bancaire. Pour mesurer les risques de marché découlant de ces investissements, à chaque position sont associés les facteurs de risque ayant une influence sur sa valeur actuelle. Ces facteurs de risque sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de spread de crédit et le risque de cours des actions. Pour les investissements en fonds de placement, on mesure également le risque de crédit au moyen d'indices de remplacement (proxies). Pour mesurer les autres risques de marché, la variation de la valeur actuelle due à la variation des facteurs de risque associés est modélisée, puis mesurée et limitée au moyen de l'indicateur de la valeur à risque (VàR). La méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent.

Au 31 décembre 2015, la valeur à risque résultant des autres risques de marché se chiffrait à 329 millions de francs (exercice précédent: 123 millions). Cette augmentation résulte pour l'essentiel de placements à taux fixes qui ont été comptabilisés comme disponibles à la vente, afin que la gestion du bilan gagne en flexibilité conformément aux normes IFRS, et qui, de ce fait, sont exposés aux risques de marché.

Pour mesurer et piloter les effets comptables des fluctuations des valeurs de marché, on fixe un seuil d'annonce des pertes, qui se rapporte aux pertes de valeur de marché avec effet sur le résultat cumulées dans l'année civile. Si les pertes dépassent ce seuil d'annonce, il incombe au comité directeur de prendre les mesures nécessaires.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## Gestion des risques opérationnels chez PostFinance

### Définition

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, pour lequel il s'agit de risques de pertes dues à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs. Les principes régissant le traitement de ces risques sont fixés dans la politique de risque de PostFinance.

### Organisation

PostFinance dispose d'un système de gestion des risques opérationnels piloté par un service spécialisé centralisé. Ce service non seulement définit le processus de gestion des risques pour toute l'unité, mais encore s'assure que les principaux risques opérationnels sont tous régulièrement et clairement identifiés, mesurés et surveillés, établissant en outre des rapports sur ces risques. Il est également chargé de mettre à disposition les moyens auxiliaires et les instruments nécessaires à ces fins et joue le rôle d'interface entre la hiérarchie et la commission Contrôle interne du comité directeur, responsable de la mise en œuvre effective et efficace de la politique de gestion des risques opérationnels.

Chaque section et service d'état-major possède en outre son propre contrôleur des risques décentralisé. Jouant le rôle de coordinateur pour son unité d'organisation, il a pour mission de se procurer les informations pertinentes, d'identifier et d'évaluer les risques et, le cas échéant, d'enregistrer les pertes.

PostFinance dispose aussi d'un gestionnaire de risque décentralisé pour chacun de ses risques opérationnels les plus importants (2014: huit risques principaux; 2015: neuf risques principaux). Celui-ci évalue régulièrement et surveille le risque principal placé sous sa responsabilité et établit des rapports trimestriels à l'intention de la commission Contrôle interne.

### Instruments

PostFinance assure la gestion active des risques opérationnels au moyen de divers instruments usuels dans la branche. D'une part, elle recense systématiquement toutes les pertes subies à l'échelle de l'entreprise, ce qui lui permet d'analyser les pertes opérationnelles enregistrées antérieurement, d'en identifier les points communs et de prendre les mesures nécessaires pour en éviter la répétition. D'autre part, elle évalue les scénarios de risques potentiels susceptibles de se réaliser à l'avenir à l'aide d'un processus d'évaluation structurée des risques (autoévaluation). Il en résulte un inventaire des risques qui permet à la commission Contrôle interne de se faire une idée pertinente de la situation de l'entreprise en matière de risques opérationnels.

Enfin, PostFinance exerce une surveillance centralisée de la mise en œuvre des mesures de réduction des risques opérationnels arrêtées par la commission Contrôle interne. Cette surveillance repose notamment sur l'utilisation d'indicateurs de risque précoces dans les services décentralisés, qui permettent de détecter en temps utile toute variation de l'état des risques.

### Reporting

Chaque trimestre, un rapport sur l'état des risques principaux est présenté à la commission Contrôle interne, qui prend si nécessaire les mesures propres à réduire ces risques. Le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA est lui aussi régulièrement informé de l'état des risques de PostFinance sur la base de ces mêmes informations, par l'intermédiaire de son comité PostFinance.

## Gestion du capital de PostFinance SA

Conformément aux exigences de publication liées aux fonds propres dans le secteur bancaire (circulaire FINMA 2008/22), le tableau ci-dessous présente l'état des fonds propres réglementaires de PostFinance SA au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015.

Présentation des fonds propres pris en compte réglementairement			
En millions de CHF		31.12.2014	31.12.2015
<b>Fonds propres de base durs (CET1)</b>			
Capital social émis et libéré, pleinement éligible		6 682	6 682
Réserves issues des bénéfices, y. c. réserve pour risques bancaires généraux/bénéfice reporté		25	–
<b>Fonds propres de base durs, avant ajustements</b>		<b>6 707</b>	<b>6 682</b>
<b>Ajustements relatifs aux fonds propres de base durs</b>			
Goodwill		– 1 600	– 1 400
<b>Somme des ajustements relatifs au CET1</b>		<b>– 1 600</b>	<b>– 1 400</b>
<b>Fonds propres de base durs nets (net CET1)</b>		<b>5 107</b>	<b>5 282</b>
<b>Fonds propres de base supplémentaires (AT1)</b>		<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Fonds propres de base (net T1)</b>		<b>5 107</b>	<b>5 282</b>
<b>Fonds propres complémentaires (T2)</b>			
Correctifs de valeur forfaitaires pour risques de défaillance		177	151
<b>Fonds propres complémentaires nets (net T2)</b>		<b>177</b>	<b>151</b>
<b>Fonds propres réglementaires totaux (net T1 + T2)</b>		<b>5 284</b>	<b>5 433</b>
<b>Présentation des fonds propres requis</b>			
En millions de CHF	Approche utilisée	31.12.2014	31.12.2015
Risques de crédit	Approche standard BRI	1 714	1 861
dont CVA	Approche standard	6	23
Risques non liés à des contreparties	Approche standard BRI	82	94
Risques de marché	Approche standard risque de marché	17	5
dont risques spécifiques sur instruments de taux d'intérêt	Approche standard risque de marché	1	0
dont risques spécifiques sur devises	Approche standard risque de marché	16	5
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	218	208
<b>Fonds propres minimaux requis</b>		<b>2 031</b>	<b>2 168</b>
<b>Volant de fonds propres 80% (pour objectif de fonds propres 14,4%)</b>	<b>FINMA: taux maximal catégorie 2</b>	<b>1 625</b>	<b>1 734</b>
<b>Total des exigences de fonds propres (T1 + T2)</b>	<b>Selon art. 45 OFR</b>	<b>3 656</b>	<b>3 902</b>
<b>Somme des postes pondérés par le risque</b>	<b>Facteur 12,5<sup>1</sup> × fonds propres minimaux</b>	<b>25 392</b>	<b>27 100</b>

1 Correspond à l'exigence minimale de 8% conforme à l'art. 42 OFR.



<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

### Gestion du capital de La Poste Suisse SA

La Poste entend disposer d'une solide base de fonds propres (capital-actions entièrement libéré et réserves), tout en respectant la politique de dividendes durable visée par le propriétaire. La continuité de l'entreprise doit être assurée à tout moment, avec un rendement approprié des fonds engagés. Des conditions annexes, telles que la fixation d'un plafond d'endettement et la croissance de la valeur de l'entreprise compte tenu du coût du capital, sont par ailleurs garantes de sa pérennité.

Le ratio d'endettement est mesuré en fonction du résultat d'exploitation avant amortissements et impôts (EBITDA) et ne doit pas dépasser la valeur de 1. Or, avec une dette externe – contractée par placement privé – se chiffrant actuellement à 1270 millions de francs, cette valeur maximale n'est pas atteinte, ce qui laisse à la Poste une certaine marge de manœuvre financière. Les fonds des clients et les immobilisations financières de PostFinance SA ne sont pas pris en considération aux fins du calcul de ce ratio.

La valeur ajoutée de l'entreprise est calculée quant à elle sur la base des revenus rapportés au coût du capital engagé, ce coût étant lui-même déterminé par le rapport entre fonds propres et fonds de tiers. La Poste présente régulièrement des valeurs positives.

Enfin, la répartition du bénéfice obéit aux prescriptions légales ainsi qu'aux exigences de l'économie d'entreprise, parmi lesquelles l'obtention d'une structure appropriée du capital et le financement des investissements jouent un rôle de premier plan. La Poste poursuit une politique de dividendes durable.

### 33 | Données de juste valeur

#### Valeur comptable et valeur de marché des instruments financiers et des autres actifs

La valeur comptable et la valeur de marché des actifs et des engagements financiers ainsi que des autres actifs au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015 se présentaient comme suit:

Valeur comptable et valeur de marché des instruments financiers et des autres actifs En millions de CHF	31 décembre 2014		31 décembre 2015	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
<b>Actifs financiers évalués à la valeur de marché</b>				
Immobilisations financières				
Disponibles à la vente				
Obligations	3 197	3 197	8 140	8 140
Actions	625	625	605	605
Fonds	766	766	1 147	1 147
Valeurs de remplacement positives	5	5	61	61
<b>Actifs financiers non évalués à la valeur de marché</b>				
Immobilisations financières				
Détenu jusqu'à l'échéance	54 542	57 562	47 687	50 388
Prêts	13 698	14 259	14 839	15 262
<b>Engagements financiers évalués à la valeur de marché</b>				
Autres engagements financiers				
Valeurs de remplacement négatives	174	174	210	210
Paiements additionnels (earnout)	–	–	5	5
<b>Engagements financiers non évalués à la valeur de marché</b>				
Autres engagements financiers				
Placements privés	1 280	1 341	1 270	1 356
<b>Autres actifs financiers non évalués à la valeur de marché</b>				
Immeubles de placement	180	221	227	271

La valeur comptable des avoirs en caisse, des créances sur établissements financiers, des créances rémunérées sur clients, des créances et des engagements résultant de livraisons et prestations, des autres créances et engagements sans compte de régularisation, des fonds des clients (PostFinance) et des autres engagements financiers correspond à une estimation appropriée de leur valeur de marché. Ces instruments financiers ne sont donc pas présentés ci-dessus.

#### Hiérarchie de la juste valeur

En fin d'exercice, les instruments financiers évalués à la valeur de marché (juste valeur) sont classés à l'un des trois niveaux hiérarchiques de juste valeur ci-dessous. Le critère de classification décisif est le niveau le plus bas permettant de déterminer la valeur de marché de l'instrument financier dans son ensemble. Cela vaut aussi, aux fins de la publication, pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la valeur de marché ainsi que pour les autres actifs.

Niveau 1 Prix cotés sur un marché actif: l'évaluation a lieu sur la base des prix cotés sur le marché actif des actifs et des passifs concernés. Il est impératif d'appliquer le cours boursier du jour de clôture. Ce cours ne doit pas être ajusté.

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat
12	Organisation	60	Comptes réglementaires
13	Evolution	61	Structure du capital
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration
22	Gestion financière	65	Direction du groupe
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision
57	Perspectives	71	Politique d'information
		73	Groupe
		153	La Poste Suisse SA
		163	PostFinance SA

Niveau 2 Méthode d'évaluation avec intrants de modélisation observables: les postes qui ne sont pas négociés sur un marché actif, mais dont la juste valeur est déterminée soit d'après celle d'actifs et de passifs similaires négociés sur un marché actif, soit au moyen d'une procédure d'évaluation, doivent être classés au niveau 2. Le cas échéant, il y a lieu d'utiliser, à titre de paramètres de modélisation, une procédure d'évaluation reconnue ainsi que des données de marché directement ou indirectement observables. Les paramètres pouvant être utilisés pour les justes valeurs de niveau 2 sont les prix qui se forment sur des marchés actifs d'actifs et de passifs comparables dans des conditions de marché normales. Les justes valeurs déterminées à l'aide de la méthode des cash-flows actualisés et dont les intrants de modélisation reposent sur des données de marché observables sont classées au niveau 2.

Dans la méthode des cash-flows actualisés, on procède à l'estimation de la valeur actuelle des cash-flows attendus d'actifs ou de passifs. On se sert à cet effet d'un taux d'actualisation qui correspond à la solvabilité exigée par le marché pour des instruments similaires présentant des profils de risque et de liquidité comparables. Les taux d'actualisation nécessaires pour effectuer les calculs sont déterminés par modélisation de courbes de taux d'intérêt, sur la base de modèles usuels sur le marché.

Niveau 3 Méthode d'évaluation avec intrants de modélisation non observables: l'évaluation a lieu à l'aide de modèles reposant sur des paramètres d'entrée (intrants) significatifs spécifiques à l'entreprise et non observables sur le marché.

Les valeurs de marché sont les suivantes:

Valeur de marché des instruments financiers et des autres actifs	31 décembre 2014				31 décembre 2015			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
En millions de CHF								
Disponibles à la vente								
Obligations	3 197	2 531	666	–	8 140	7 190	950	–
Actions	625	624	1	–	605	604	1	–
Fonds	766	0	766	–	1 147	0	1 147	–
Valeurs de remplacement positives	5	–	5	–	61	–	61	–
Détenus jusqu'à l'échéance <sup>1</sup>	57 562	44 065	13 497	–	50 388	38 394	11 994	–
Prêts <sup>2</sup>	14 259	–	14 235	24	15 262	0	15 244	18
Valeurs de remplacement négatives	174	–	174	–	210	–	210	–
Paiements additionnels (earnout)	–	–	–	–	5	–	–	5
Placements privés	1 341	–	1 341	–	1 356	–	1 356	–
Immeubles de placement <sup>3</sup>	10	–	–	10	10	–	–	10
Immeubles de placement en construction <sup>3</sup>	211	–	–	211	261	–	–	261

1 Les immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance sont portées au bilan au coût d'acquisition amorti, moyennant l'application de la méthode des taux d'intérêts effectifs.

2 Les prêts sont évalués au coût d'acquisition amorti. En ce qui concerne les prêts aux entrepreneurs CarPostal (82 millions de francs; 31.12.2014: 106 millions) et «Autres» (18 millions; 31.12.2014: 24 millions), leur valeur de marché prise en compte ci-dessus à la date de clôture du bilan correspond approximativement à la valeur comptable inscrite au bilan.

3 Portés au bilan au coût d'acquisition amorti

Six participations (exercice précédent: cinq) d'une valeur totale d'environ 1 million de francs (exercice précédent: environ 1 million), non significatives pour la Poste, sont évaluées au coût d'acquisition dans les actions disponibles à la vente. Au 31 décembre 2015, comme à la fin de l'exercice précédent, ces titres n'étaient classés à aucun des niveaux hiérarchiques de juste valeur.

Au 31 décembre 2015, il n'y a pas eu de reclassements dans la hiérarchie de juste valeur (exercice précédent: dans les immobilisations financières disponibles à la vente, reclassements du niveau 1 au niveau 2 à hauteur de 57 millions de francs et, inversement, du niveau 2 au niveau 1 à hauteur de 1630 millions, en raison du durcissement des critères et des paramètres appliqués pour déterminer le niveau approprié). Les reclassements entre les différents niveaux sont toujours effectués à la fin de la période sous revue. Pour qu'un titre puisse être classé au niveau 1, il doit être négocié sur un marché actif (bourse publique), avoir un prix coté au jour de clôture de la période sous revue et présenter un volume suffisant pour que son marché soit liquide.

L'estimation de la juste valeur des immeubles de placement est entièrement réalisée par des experts indépendants disposant des compétences nécessaires.

– Objet: PostParc (en tant qu'immeuble de placement en construction)

L'évaluation au 31 décembre 2015 repose sur la méthode des cash-flows actualisés. La valeur de marché de l'immeuble au jour de référence de l'estimation est donnée par la somme des flux de paiements futurs actualisés au jour de référence (y compris les investissements non encore opérés), compte non tenu des éventuels droits de mutation, impôts sur les gains immobiliers et taxes sur la valeur ajoutée. Selon ce modèle d'évaluation, les coûts ou commissions découlant de l'éventuelle vente de l'immeuble ne sont pas non plus pris en considération dans la valeur de marché.

La détermination de la juste valeur repose sur les hypothèses ou éléments suivants:

- la mise à bail de l'immeuble a lieu aux conditions du marché;
- les coûts d'exploitation et d'entretien pris en compte reposent sur des valeurs comparatives tirées de la base de données de l'estimateur;
- l'actualisation se fonde sur un taux d'intérêt réel adapté au risque de 4,5%, compte tenu également de la base de données de l'estimateur.

Au 31 décembre 2015, la juste valeur du PostParc s'élevait à environ 261 millions de francs (exercice précédent: environ 211 millions).

– Objet: Autorimessa à Bellinzone (en tant qu'immeuble de placement)

L'évaluation au 31 décembre 2015 repose sur la méthode de la valeur de rendement. Le revenu locatif effectif a été capitalisé sur la base du taux indiqué ci-dessous. Le taux d'intérêt de capitalisation appliqué tient compte des coûts attendus d'exploitation, de maintenance et de remise en état. Les provisions constituées ont été déduites de la valeur de rendement calculée.

La détermination de la juste valeur repose sur les hypothèses ou éléments suivants:

- la mise à bail de l'immeuble a lieu aux conditions du marché;
- le taux de capitalisation moyen est de 7%.

Au 31 décembre 2015, la juste valeur de l'Autorimessa à Bellinzone s'élevait à environ 10 millions de francs (exercice précédent: environ 10 millions).

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## 34 | Transferts d'actifs financiers

Les titres obtenus lors d'opérations de prise en pension ne sont inscrits au bilan que lorsque les risques et les avantages qui leur sont associés ont été transférés. Les titres transférés en tant que sûretés lors d'opérations de mise en pension continuent à être inscrits au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les instruments financiers prêtés lors d'opérations de prêt de titres continuent aussi à être portés au bilan en tant qu'immobilisations financières.

Des immobilisations financières sont gagées en relation avec des opérations de prise en pension, de mise en pension et de prêt de titres à hauteur des montants suivants:

Opérations de prise en pension, de mise en pension et de prêt de titres			
En millions de CHF	Note	31.12.2014	31.12.2015
<b>Créances</b>			
Créances pour dépôts en espèces dans opérations de prise en pension	15	1 309	311
dont saisies en créances sur établissements financiers	15	909	61
dont saisies en créances rémunérées sur clients	15	400	250
<b>Engagements</b>			
Engagements pour dépôts en espèces dans opérations de prêt de titres		–	–
dont saisis en engagements/autres engagements financiers		–	–
Engagements pour dépôts en espèces dans opérations de mise en pension	27	–	108
dont saisis en engagements/autres engagements financiers	27	–	108
<b>Couverture des titres</b>			
Propres titres prêtés ou titres mis à disposition comme sûretés pour des titres empruntés lors d'opérations de mise en pension	18	1 765	2 107
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restrictions		1 765	1 996
dont saisis en immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance		1 754	1 907
dont saisis en immobilisations financières disponibles à la vente		11	57
Titres empruntés ou titres obtenus comme sûretés pour des titres prêtés lors d'opérations de prêt de titres et de prise en pension		–	2 434
dont titres de nouveau mis en gage ou vendus		–	–

## 35 | Compensations potentielles d'actifs et d'engagements financiers

Il n'y a pas eu de compensations. Le tableau ci-dessous présente les actifs et les engagements financiers qui, au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015, étaient soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables.

Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables	Actifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		Actifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
	Actifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec engagements financiers	Actifs financiers après compensation (net)	Engagements financiers	Sûretés obtenues	
31.12.2014, en millions de CHF						
<b>Poste du bilan</b>						
Valeur de remplacement positive	5	–	5	–	–	5
Opérations de prise en pension	1 309	–	1 309	–	–1 309	–

Engagements financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables	Engagements financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		Engagements financiers compte tenu des possibilités de compensation
	Engagements financiers avant compensation (brut)	Compensations avec actifs financiers	Engagements financiers après compensation (net)	Actifs financiers	Sûretés fournies	
31.12.2014, en millions de CHF						
<b>Poste du bilan</b>						
Valeur de remplacement négative	174	–	174	–142	–	32
Prêts de titres et accords similaires	1 765	–	1 765	–	–1 765	–

Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables	Actifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		Actifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
	Actifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec engagements financiers	Actifs financiers après compensation (net)	Engagements financiers	Sûretés obtenues	
31.12.2015, en millions de CHF						
<b>Poste du bilan</b>						
Valeur de remplacement positive	61	–	61	–27	–	34
Opérations de prise en pension	311	–	311	–	–313	–2

Engagements financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables	Engagements financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		Engagements financiers compte tenu des possibilités de compensation
	Engagements financiers avant compensation (brut)	Compensations avec actifs financiers	Engagements financiers après compensation (net)	Actifs financiers	Sûretés fournies	
31.12.2015, en millions de CHF						
<b>Poste du bilan</b>						
Valeur de remplacement négative	210	–	210	–158	–	52
Opérations de mise en pension	108	–	108	–	–111	–3
Prêts de titres et accords similaires	1 964	–	1 964	–	–1 996	–32

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## 36 | Périmètre de consolidation

Saisie	Segment	Société	Siège	Capital social		Participation	Participation
				Monnaie	En milliers	en pour cent	en pour cent
						Au 31.12.2014	Au 31.12.2015
<b>Suisse</b>							
C	7	La Poste Suisse SA	Berne	CHF	1 300 000		
C	1	Presto Presse-Vertriebs AG	Berne	CHF	100	100	100
C	1	Epsilon SA	Lancy	CHF	100	100	100
C	1	PostMail SA	Berne	CHF	100	100	100
C	1	Direct Mail Company AG	Bâle	CHF	420	100	100
C	1	Direct Mail Logistik AG	Bâle	CHF	100	100	100
C	1	IN-Media AG	Bâle	CHF	100	100	100
C	1	Swiss Post International Holding SA	Berne	CHF	63 300	100	100
C	1	APZ Direct AG <sup>1</sup>	Schaffhouse	CHF	150	–	100
C	1	IWARE SA <sup>2</sup>	Morges	CHF	100	–	100
C	2	Swiss Post Solutions SA	Zurich	CHF	1 000	100	100
C	2	SwissSign AG	Opfikon	CHF	450	100	100
C	4	Mobility Solutions SA	Berne	CHF	100	100	100
C	4	Mobility Solutions Management SA	Berne	CHF	100	85	85
C	4	PostLogistics SA	Dintikon	CHF	20 000	100	100
C	4	SecurePost SA	Oensingen	CHF	4 000	100	100
C	4	Dispodrom SA en liquidation <sup>3</sup>	Berne	CHF	2 000	100	–
C	4	Swiss Post International Logistics SA	Bâle	CHF	1 000	100	100
C	4	Swiss Post SAT Holding SA	Berne	CHF	2 000	100	100
C	4	Tele-Trans AG <sup>4</sup>	Bâle	CHF	50	–	100
C	4	Botec Boncourt S.A. <sup>5</sup>	Boncourt	CHF	200	–	100
C	4	Botec Logistic SA <sup>5</sup>	Boncourt	CHF	100	–	100
C	4	Allenbach Verzollungsagentur GmbH <sup>6</sup>	Münchenstein	CHF	20	–	100
C	5	PostFinance SA	Berne	CHF	2 000 000	100*	100*
C	5	Débiteurs Services SA <sup>7</sup>	Urtenen-Schönbühl	CHF	1 000	100	100
C	5	TWINT AG (anc. Monexio AG)	Berne	CHF	10 000	100	100
C	6	CarPostal Suisse SA	Berne	CHF	72 000	100*	100*
C	6	PubliBike AG (anc. velopass SARL)	Fribourg	CHF	200	100	100
C	6	CarPostal Management SA <sup>8</sup>	Berne	CHF	100	–	100*
C	6	CarPostal Solutions de mobilité SA <sup>8</sup>	Berne	CHF	100	–	100
C	6	CarPostal Production SA <sup>8</sup>	Berne	CHF	100	–	100
C	6	CarPostal Véhicules SA <sup>9</sup>	Berne	CHF	100	–	100
C	7	Poste Immobilier Management et Services SA (anc. InfraPost SA)	Berne	CHF	1 000	100	100
C	7	Poste Immobilier SA <sup>10</sup>	Berne	CHF	100 000	20*/80	20*/80
C	7	health care research institute AG (hcri) <sup>11</sup>	Zurich	CHF	100	–	100
C	1–7	Poste CH SA	Berne	CHF	500 000	100*	100*

\* Participation détenue par La Poste Suisse SA

1 Achat de parts (100%) au 01.10.2015

2 Achat de parts (100%) au 02.10.2015

3 Liquidation au 24.09.2015

4 Achat de parts (100%) au 19.02.2015

5 Achat de parts (100%) au 30.10.2015

6 Achat de parts (100%) au 30.11.2015

7 Nouveau siège (auparavant: Berne)

8 Création au 19.02.2015

9 Création au 19.08.2015

10 Les actions de Poste Immobilier SA sont détenues à hauteur de 20% par La Poste Suisse SA et de 80% par Poste CH SA.

11 Achat de parts (100%) au 15.10.2015

Saisie

C = consolidation intégrale

Segment

1 = PostMail

2 = Swiss Post Solutions

3 = Réseau postal et vente

4 = PostLogistics

5 = PostFinance

6 = CarPostal

7 = Autres

Saisie	Segment	Société	Siège	Capital social		Participation	Participation
				Monnaie	En milliers	en pour cent	en pour cent
						Au 31.12.2014	Au 31.12.2015
<b>Suisse</b>							
E	1	AZ Vertriebs AG	Aarau	CHF	100	25	25
E	1	search.ch AG <sup>12</sup>	Zurich	CHF	100	25	–
E	1	SCHAZO AG	Schaffhouse	CHF	300	50	50
E	1	Somedia Distribution AG (anc. SÜDOSTSCHWEIZ PRESSEVERTRIEB AG)	Coire	CHF	100	35	35
E	1	DMB Direct Mail Biel-Bienne AG	Bienne	CHF	100	50	50
E	1	Asendia Holding SA	Berne	CHF	100	50	50
E	4	TNT Swiss Post AG	Buchs (AG)	CHF	1 000	50	50
E	4	Energie Logistik Schweiz (ELS) AG <sup>13</sup>	Berne	CHF	125	–	20
E	5	SIX Interbank Clearing AG	Zurich	CHF	1 000	25	25
E	6	Sensetalbahn AG	Berne	CHF	2 888	34	34
<b>La Belgique</b>							
C	4	Société d'Affrètement et de Transit S.A.T. SA	Bruxelles	EUR	62	100	100
<b>Allemagne</b>							
C	2	Fortuna Beteteiligungs GmbH <sup>14</sup>	Bamberg	EUR	50	100	–
C	2	Swiss Post Solutions GmbH <sup>15</sup>	Bamberg	EUR	5 000	98,3	100
C	2	Swiss Post Solutions Holding GmbH	Bamberg	EUR	25	100*	100*
C	2	Swiss Post Solutions GmbH	Prien	EUR	1 050	100	100
C	2	Swiss Post Solutions GmbH <sup>16</sup>	Pulsnitz	EUR	100	100	–
C	2	Swiss Post Solutions Card Systems GmbH	Bamberg	EUR	25	100	100
C	4	Trans-Euro GmbH	Weil am Rhein	EUR	25	100	100
C	4	Zollagentur Imlig GmbH	Rheinfelden Baden	EUR	25	100	100
E	2	eSourceONE GmbH	Bamberg	EUR	25	50	50
E	2	MEILLERGHIP GmbH <sup>17</sup>	Schwandorf	EUR	280	35	–
E	5	Swiss Euro Clearing Bank GmbH	Francfort/Main	EUR	30 000	25	25
E	2	CF Card Factory GmbH <sup>18</sup>	Hessisch Lichtenau	EUR	500	51	49
<b>France</b>							
C	2	Swiss Post Solutions SAS <sup>19</sup>	Paris	EUR	9 587	100	100
C	4	Société d'Affrètement et de Transit S.A.T. SAS	Bartenheim	EUR	200	100	100
C	4	Société de Transports Internationaux S.T.I. SARL	Bartenheim	EUR	8	100	100
C	4	SCI S.A.T.	Bartenheim	EUR	1	100	100
C	4	Tele-Trans SA <sup>4</sup>	Saint-Louis	EUR	38	–	100
C	4	Botec Sarl <sup>5</sup>	Fêche-l'Église	EUR	15	–	100
C	6	CarPostal France SAS <sup>20</sup>	Saint-Priest	EUR	8 200	100	100
C	6	CarPostal Bourg-en-Bresse SAS	Bourg-en-Bresse	EUR	190	100	100
C	6	CarPostal Haguenau SAS	Haguenau	EUR	464	100	100
C	6	CarPostal Interurbain SAS	Voreppe	EUR	250	100	100
C	6	CarPostal Mâcon SAS	Mâcon	EUR	300	100	100
C	6	CarPostal Dole SAS	Dole	EUR	300	100	100
C	6	CarPostal Foncière SCI	Saint-Priest	EUR	50	100	100
C	6	CarPostal Villefranche-sur-Saône SAS	Arnas	EUR	150	100	100
C	6	CarPostal Agde SAS	Agde	EUR	250	100	100
C	6	CarPostal Bourgogne Franche-Comté SAS	Mâcon	EUR	300	100	100

\* Participation détenue par La Poste Suisse SA

12 Vente de parts (25%) au 08.05.2015

13 Achat de parts (20%) au 19.10.2015

14 Fusion au sein de Swiss Post Solutions Holding GmbH au 30.06.2015

15 Vente de propres parts (1,7%) à Swiss Post Solutions Holding GmbH au 30.06.2015

16 Fusion au sein de Swiss Post Solutions GmbH, Prien, au 07.05.2015

17 Vente de parts (35%) au 20.02.2015

18 Vente de parts (2%) au 17.06.2015

19 Augmentation du capital social de 8 millions d'euros au 18.12.2015

20 Augmentation du capital social de 8 millions d'euros au 10.12.2015

Saisie

C = consolidation intégrale

E = mise en équivalence

Segment

1 = PostMail

2 = Swiss Post Solutions

4 = PostLogistics

5 = PostFinance

6 = CarPostal



<b>RAPPORT DE SITUATION</b>	<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
6 Activités	60 Structure du groupe et actionnariat	73 Groupe
12 Organisation	60 Comptes réglementaires	153 La Poste Suisse SA
13 Evolution	61 Structure du capital	163 PostFinance SA
16 Stratégie du groupe	61 Conseil d'administration	
22 Gestion financière	65 Direction du groupe	
24 Evolution de l'activité	68 Indemnités	
52 Rapport sur les risques	71 Organe de révision	
57 Perspectives	71 Politique d'information	

Saisie	Segment	Société	Siège	Capital social		Participation en pour cent	
				Monnaie	En milliers	Au 31.12.2014	Au 31.12.2015
<b>France</b>							
C	6	CarPostal Méditerranée SAS	Agde	EUR	420	100	100
C	6	Holding Rochette Participations SAS	Montverdun	EUR	400	100	100
C	6	CarPostal Loire SARL (anc. Caporin Voyages SARL)	Montverdun	EUR	1 680	100	100
C	6	CarPostal Riviera SAS	Menton	EUR	200	100	100
C	6	CarPostal Salon de Provence SAS	Salon-de-Provence	EUR	200	100	100
C	6	CarPostal Bassin de Thau <sup>21</sup>	Sète	EUR	250	–	100
C	6	GR4 <sup>22</sup>	Crolles	EUR	200	–	48
C	6	Autocars et Transports Grindler <sup>23</sup>	Vif	EUR	104	–	100
C	6	Les Cars du Trièves <sup>23</sup>	Vif	EUR	30	–	100
<b>Royaume-Uni</b>							
C	2	Swiss Post Solutions Ltd	Richmond	GBP	7 272	100	100
<b>Italie</b>							
C	2	Swiss Post Solutions S.p.A.	Milan	EUR	500	100	100
<b>Irlande</b>							
C	2	Swiss Post Solutions Ireland Limited <sup>24</sup>	Cork	EUR	0	100	–
<b>Liechtenstein</b>							
C	6	PostAuto Liechtenstein Anstalt	Vaduz	CHF	1 000	100	100
C	7	Swiss Post Insurance AG	Triesen	CHF	30 000	100*	100*
E	7	Liechtensteinische Post AG	Schaan	CHF	5 000	25	25
<b>Slovaquie</b>							
C	2	Swiss Post Solutions s.r.o.	Bratislava	EUR	15	100	100
<b>Etats-Unis</b>							
C	2	Swiss Post Solutions Inc.	New York	USD	45	100	100
C	2	Swiss Post US Holding Inc.	New York	USD	10 100	100	100
<b>Vietnam</b>							
C	2	Swiss Post Solutions Ltd.	Ho-Chi-Minh-Ville	VND	1 821 446	100	100

\* Participation détenue par La Poste Suisse SA

21 Création au 29.07.2015

22 Création au 01.07.2015; part des droits de vote: environ 56%

23 Achat de parts (100%) au 01.12.2015

24 Vente de parts (100%) au 03.02.2015

Saisie

C = consolidation intégrale

E = mise en équivalence

Segment

2 = Swiss Post Solutions

6 = CarPostal

7 = Autres

## 37 | Modifications du périmètre de consolidation

### Exercice 2014

Swiss Post Solutions GmbH, ayant son siège à Vienne (AT), a été transformée en succursale de Swiss Post Solutions SA, ayant son siège à Zurich, avec effet rétroactif au 31 décembre 2013.

Le 1<sup>er</sup> avril 2014, le capital social de PubliBike SA, ayant son siège à Fribourg, a été augmenté de 179 000 francs.

Le 24 avril 2014, Swiss Post SAT Holding SA, ayant son siège à Berne, a acquis la Société d'Affrètement et de Transit S.A.T. SA, ayant son siège à Bruxelles (BE). Grâce à cette acquisition, PostLogistics renforce à la fois son offre internationale et ses compétences en matière de dédouanement. S.A.T. SA fournit ses services de façon presque entièrement automatisée, sur la base d'une solution logicielle, et ne compte pas de collaborateurs sur place.

Dispodrom SA, ayant son siège à Berne, est en liquidation depuis le 7 mai 2014.

Le 28 mai 2014, Prisma Medienservice AG, ayant son siège à Saint-Gall, a fusionné avec Direct Mail Company AG, ayant son siège à Bâle, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le 30 juin 2014, Swiss Post Solutions SA, ayant son siège à Zurich, a racheté les participations ne donnant pas le contrôle (14%) de Swiss Post Solutions Ltd, ayant son siège à Hô-Chi-Minh-Ville (VN). Elle détient ainsi la totalité du capital-actions de Swiss Post Solutions Ltd.

Swiss Post International Management SA et IT ServiceHouse AG, ayant toutes deux leur siège à Berne et qui étaient en liquidation, ont été liquidées respectivement les 11 et 18 septembre 2014.

Le 12 décembre 2014, le capital social de TWINT AG, ayant son siège à Berne, a été augmenté de 8 millions de francs.

Le 30 décembre 2014, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a racheté Asendia Press D4M AG, ayant son siège à Kriens. Grâce à cette acquisition, PostMail renforce ses compétences et son offre dans le secteur des services à l'édition. Opérant en Suisse et comptant quinze collaborateurs, Asendia Press D4M AG a fusionné avec Direct Mail Company AG, ayant son siège à Bâle, à la même date.

Le 30 décembre 2014, CarPostal Obernai SAS, ayant son siège à Obernai (FR), et CarPostal Pyrénées SAS, ayant son siège à Saint-Priest (FR), ont fusionné au sein de CarPostal France SAS, ayant son siège à Saint-Priest.

#### Exercice 2015

Le 3 février 2015, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a vendu Swiss Post Solutions Ireland Ltd, ayant son siège à Cork (IE).

Le 19 février 2015, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a acquis la société Tele-Trans AG, ayant son siège à Bâle, ainsi que sa filiale Tele-Trans SA, ayant son siège à Saint-Louis (FR). Par cette acquisition, PostLogistics renforce son secteur «International», complète son portefeuille de services et assure sa présence sur le marché du dédouanement dans la région de Bâle. Tele-Trans AG et sa filiale proposent des services dans les domaines des transports en Europe et du dédouanement. Elles occupent sept collaborateurs.

Le 7 mai 2015, Swiss Post Solutions GmbH, ayant son siège à Pulsnitz (DE), a fusionné au sein de Swiss Post Solutions GmbH, ayant son siège à Prien (DE).

Le 17 juin 2015, Swiss Post Solutions GmbH, ayant son siège à Bamberg (DE), a vendu une part de 2% de sa participation dans CF Card Factory GmbH, ayant son siège à Hessisch Lichtenau (DE), perdant ainsi le contrôle de cette dernière. Depuis lors, CF Card Factory GmbH est gérée en tant que société associée.

Le 30 juin 2015, Swiss Post Solutions GmbH a vendu une part de 1,7% de sa participation dans Swiss Post Solutions Holding GmbH, les deux sociétés ayant leur siège à Bamberg (DE).

Le 30 juin 2015, Fortuna Beteiligungs GmbH a fusionné au sein de Swiss Post Solutions Holding GmbH, les deux sociétés ayant leur siège à Bamberg (DE).

Le 1<sup>er</sup> septembre 2015, SecurePost SA, ayant son siège à Oensingen, a repris le secteur du traitement des billets de banque d'UBS SA, ayant son siège à Zurich et à Bâle. SecurePost SA est ainsi devenue la principale société de traitement des billets de banque de Suisse. L'acquisition de cette partie d'entreprise d'UBS SA incluait la reprise de moyens d'exploitation et de quelque 40 collaborateurs.

Dispodrom SA, ayant son siège à Berne et qui était en liquidation, a été radiée du registre du commerce le 24 septembre 2015.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2015, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a racheté APZ Direct AG, ayant son siège à Schaffhouse. Par cette acquisition, PostMail renforce sa position dans le secteur de croissance du marketing direct. Spécialisée dans la distribution d'envois non adressés et adressés, APZ Direct AG occupe environ 230 collaborateurs.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

Le 2 octobre 2015, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a repris IWARE SA, ayant son siège à Morges. PostMail renforce ainsi sa position dans le secteur de l'édition. IWARE SA opère dans les domaines de la gestion d'abonnements et de l'édition et compte treize collaborateurs.

Le 15 octobre 2015, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a racheté la société health care research institute AG (hcri), ayant son siège à Zurich. Par cette acquisition, la Poste renforce sa position sur le marché et se profile comme un prestataire innovant de services intégrés dans le domaine de la santé. hcri est leader du marché de la gestion orientée données de la qualité des processus ainsi que du traitement de l'information dans le secteur de la santé. Elle emploie 19 collaborateurs.

Le 30 octobre 2015, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a repris Botec Boncourt S.A. et Botec Logistic SA, ayant toutes deux leur siège à Boncourt, ainsi que Botec Sàrl, ayant son siège à Fêche-l'Église (FR). PostLogistics développe ainsi son secteur «Fret, express et stockage internationaux, dédouanement inclus» et renforce sa présence dans la région de Boncourt, sur la frontière avec la France. La transaction incluait la reprise des portefeuilles clientèle, de l'infrastructure – comprenant une agence en douane à Boncourt – et de neuf collaborateurs.

Le 30 novembre 2015, Poste CH SA, ayant son siège à Berne, a racheté Allenbach Verzollungsagentur GmbH, ayant son siège à Münchenstein. Par cette acquisition, PostLogistics renforce son secteur «Expédition internationale et dédouanement», complète son portefeuille de services et renforce sa présence sur le marché du dédouanement. Allenbach Verzollungsagentur GmbH opère sur deux sites, à Münchenstein et à Bâle-Weil, et compte trois collaborateurs.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2015, CarPostal France SAS, ayant son siège à Saint-Priest (FR), a repris les deux sociétés sœurs Autocars et Transports Grindler et Les Cars du Trièves, ayant toutes deux leur siège à Vif (FR). CarPostal renforce ainsi sa présence dans le département de l'Isère, avec des dépôts de véhicules dans les trois vallées de la région de Grenoble. Entreprise familiale, Grindler est l'une des plus importantes sociétés de transport de la région. Elle emploie 90 collaborateurs.

Le 10 décembre 2015, le capital social de CarPostal France SAS, ayant son siège à Saint-Priest (FR), a été augmenté de 8 millions d'euros.

Le 18 décembre 2015, le capital social de Swiss Post Solutions SAS, ayant son siège à Paris (FR), a été augmenté de 8 millions d'euros.

### Actifs et engagements résultant des acquisitions

Les acquisitions de sociétés ont entraîné l'inscription dans les comptes consolidés, sur la base de valeurs provisoires, des nouveaux actifs et engagements suivants:

Actifs et engagements résultant des acquisitions	2014	2015
	Juste valeur totale <sup>1</sup>	Juste valeur totale <sup>2</sup>
En millions de CHF		
Liquidités	1	5
Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances	2	7
Stocks	–	0
Immobilisations corporelles, incorporelles et financières	0	13
Autres engagements financiers	–	–4
Engagements résultant de livraisons et prestations	0	–2
Provisions et autres engagements	0	–9
<b>Juste valeur des actifs nets</b>	<b>3</b>	<b>10</b>
Goodwill	3	13
Liquidités acquises <sup>3</sup>	–1	–5
Paiements additionnels échéant ultérieurement (earnouts)	–	–5
<b>Sortie nette de capitaux résultant des acquisitions</b>	<b>5</b>	<b>13</b>

1 Composition: Société d'Affrètement et de Transport S.A.T. SA., Asendia Press D4M AG

2 Composition: Allenbach Verzollungsagentur GmbH, APZ Direct AG, Autocars et Transports Grindler, Botec Boncourt S.A., Botec Logistic SA, Botec Sàrl, health care research institute AG (hcri), IWARE SA, Les Cars du Trièves, Tele-Trans AG, Tele-Trans SA, partie d'entreprise d'UBS SA

3 Composition: avoirs en caisse et créances à court terme sur les banques

Les coûts d'acquisition des sociétés et des parties d'entreprise achetées en 2015 se sont élevés à 23 millions de francs au total. Les paiements additionnels échéant ultérieurement (earnouts) se montent à 5 millions de francs. Le reste a été réglé au moyen de liquidités.

Le goodwill lié à ces transactions est constitué d'actifs non distincts ou ne pouvant pas être déterminés de manière fiable. Il s'agit pour l'essentiel de savoir-faire et d'effets de synergie exploitables au sein du groupe. Le goodwill n'est pas fiscalement déductible.

Les frais d'acquisition directement attribuables aux transactions sont inférieurs à 0,1 million de francs et sont comptabilisés dans le compte de résultat, au poste «Autres charges d'exploitation».

Depuis leur acquisition, les sociétés achetées ont contribué aux produits d'exploitation à hauteur de 9 millions de francs et au résultat d'exploitation à hauteur de 1 million.

Les effets des acquisitions sur les comptes consolidés sont globalement insignifiants.

### Actifs et engagements résultant des ventes

Les ventes de sociétés du groupe ont entraîné la déconsolidation des actifs et engagements ci-après.

Actifs et engagements résultant des ventes	2014	2015
	Valeur comptable totale	Valeur comptable totale <sup>1</sup>
En millions de CHF		
Liquidités	–	0
Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances	–	1
Stocks	–	1
Immobilisations corporelles, incorporelles et financières	–	1
Autres engagements financiers	–	–1
Engagements résultant de livraisons et prestations	–	–2
Provisions et autres engagements	–	0
<b>Valeur comptable des actifs nets vendus</b>	<b>–</b>	<b>0</b>
Liquidités cédées <sup>2</sup>	–	0
Perte résultant des ventes	–	0
<b>Entrée nette de fonds résultant des ventes</b>	<b>–</b>	<b>0</b>

1 Composition: CF Card Factory GmbH, Swiss Post Solutions Ireland Limited

2 Composition: avoirs en caisse et créances à court terme sur les banques

En 2015, les produits des ventes ont été inférieurs à 1 million de francs.

Les effets des ventes sur les comptes consolidés sont globalement insignifiants.

### Créations de sociétés et changements de raison sociale

#### Exercice 2014

Le 6 janvier 2014, InfraPost SA, ayant son siège à Berne, a été renommée Poste Immobilier Management et Services SA.

Le 1<sup>er</sup> avril 2014, velopass SARL, ayant son siège à Fribourg, a été transformée en société anonyme et simultanément renommée PubliBike SA.

Le 23 juin 2014, Caporin Voyages SARL, ayant son siège à Montverdun (FR), a été renommée Car-Postal Loire SARL.

Monexio AG, ayant son siège à Berne, a été créée le 7 juillet 2014 et renommée TWINT AG le 18 novembre 2014.

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

Le 5 septembre 2014, SÜDOSTSCHWEIZ PRESSEVERTRIEB AG, ayant son siège à Coire, a été renommée Somedia Distribution AG.

Swiss Post Solutions Card Systems GmbH, ayant son siège à Bamberg (DE), a été créée le 17 novembre 2014.

### Exercice 2015

CarPostal Management SA, CarPostal Solutions de mobilité SA et CarPostal Production SA, ayant toutes leur siège à Berne, ont été créées le 19 février 2015.

GR4, ayant son siège à Crolles (FR), a été créée le 1<sup>er</sup> juillet 2015, avec une participation de 48%.

CarPostal Bassin de Thau, ayant son siège à Sète (FR), a été créée le 29 juillet 2015.

CarPostal Véhicules SA, ayant son siège à Berne, a été créée le 19 août 2015.

## 38 | Transactions avec des parties liées

Le groupe Poste entretient des relations avec des parties liées – entreprises ou personnes – au sens des normes IFRS. En tant que propriétaire de la Poste, la Confédération suisse est aussi considérée comme partie liée.

Toutes les transactions entre la Poste et les entreprises ou les personnes réputées parties liées ont lieu aux conditions du marché. Les opérations commerciales entre la Poste et les sociétés du groupe sont éliminées par la consolidation et ne figurent plus dans les informations de la présente annexe.

La Poste et les sociétés du groupe ont effectué les transactions ci-après avec des entreprises ou des personnes ne faisant pas partie du groupe, mais réputées parties liées.

Transactions avec des entreprises ou des personnes réputées parties liées	Vente de biens et de services		Achat de biens et de services		Créances et prêts vis-à-vis d'entreprises liées		Engagements envers des entreprises liées	
	2014	2015	2014	2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015
En millions de CHF								
<b>Entreprises gérées en commun ou soumises à une influence prépondérante</b>	<b>437</b>	<b>447</b>	<b>123</b>	<b>110</b>	<b>1 003</b>	<b>891</b>	<b>1 040</b>	<b>834</b>
Confédération suisse	208 <sup>1</sup>	240 <sup>1</sup>	8	7	109	162	662	605
Swisscom	158	137	58	49	652	492	23	20
Chemins de fer fédéraux CFF	67	66	57	54	42	37	355	209
RUAG	1	1	0	0	0	0	0	0
SKYGUIDE	3	3	0	0	200	200	0	0
<b>Sociétés associées et coentreprises</b>	<b>133</b>	<b>126</b>	<b>37</b>	<b>38</b>	<b>52</b>	<b>40</b>	<b>12</b>	<b>16</b>
<b>Autres entreprises et personnes liées</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>88<sup>2</sup></b>	<b>224<sup>2</sup></b>

<sup>1</sup> Ce poste inclut en 2015 des indemnités relevant du transport de voyageurs pour un montant de 176 millions de francs (exercice précédent: 175 millions).

<sup>2</sup> Pour l'essentiel, fonds de la Caisse de pensions Poste déposés auprès de PostFinance

### Indemnités versées aux membres du management

Pendant la période sous revue, les indemnités versées aux membres du management (Conseil d'administration et Direction du groupe), prestations annexes incluses, se sont élevées à 5,8 millions de francs (exercice précédent: 5,2 millions). S'y ajoutent environ 0,75 million de francs (exercice précédent: environ 0,77 million) de prestations de prévoyance. Par ailleurs, fixé d'après le degré de réalisation des objectifs atteint en 2013 et 2014, la part de la rémunération liée à la prestation versée aux membres de la Direction du groupe en 2015 s'est élevée à environ 1,2 million de francs au total (exercice précédent: environ 0,9 million). Il n'y a pas de contrats de prêt en cours avec des membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe.

### 39 | Principaux cours de conversion des monnaies étrangères

Les cours de conversion suivants ont été utilisés pour convertir les comptes des sociétés étrangères du groupe en francs suisses:

Cours de conversion		Cours au jour de clôture		Cours moyen de la période se terminant le	
		31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015
1 euro	EUR	1,20	1,08	1,21	1,07
1 dollar des Etats-Unis	USD	0,99	0,99	0,92	0,96
1 livre britannique	GBP	1,54	1,47	1,51	1,47

### 40 | Evénements postérieurs à la date de clôture

Jusqu'à l'approbation des présents comptes annuels consolidés 2015 par le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA, le 7 mars 2016, aucun événement n'était connu qui nécessite d'ajuster les valeurs comptables de l'actif et du passif du groupe ou d'être mentionné ici.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA, Berne

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de La Poste Suisse SA présentés aux pages 74 à 150, comprenant le compte de profits et pertes, l'état du résultat global, le bilan, l'état des variations des capitaux propres, le tableau de financement et les notes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

### KPMG SA

Orlando Lanfranchi  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Stefan Andres  
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, 7 mars 2016





# Comptes annuels de La Poste Suisse SA

Les comptes annuels de La Poste Suisse SA en tant que maison mère du groupe Poste sont conformes à la législation suisse.

Compte de résultat	154
Bilan	155
Annexe	156
1   Principes	156
2   Indications relatives au bilan et au compte de résultat	157
3   Autres indications	159
4   Proposition de répartition du bénéfice résultant du bilan	160
Rapport de l'organe de révision	161

**Compte de résultat****La Poste Suisse SA** | Compte de résultat

En millions de CHF

	2014	2015
<b>Produits d'exploitation</b>		
Produits résultant de livraisons et prestations	78	76
Produits des participations	245	296
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>323</b>	<b>372</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges de personnel	-4	-4
Autres charges d'exploitation	-31	-49
Amortissements d'immobilisations incorporelles	-67	-67
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-102</b>	<b>-120</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>221</b>	<b>252</b>
Produits financiers	70	143
Charges financières	-41	-87
<b>Total du résultat financier</b>	<b>29</b>	<b>56</b>
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>	<b>250</b>	<b>308</b>
Impôts directs	5	-2
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>255</b>	<b>306</b>

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## Bilan

### La Poste Suisse SA | Bilan

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
<b>Actifs</b>		
<b>Actif circulant</b>		
Créances sur les banques	601	815
Créances sur PostFinance SA	3	18
Créances résultant de livraisons et prestations	2	6
Autres créances à court terme	1 357	1 322
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>1 963</b>	<b>2 161</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
Immobilisations financières	881	820
Participations	7 989	7 937
Immobilisations incorporelles	867	800
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>9 737</b>	<b>9 557</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>11 700</b>	<b>11 718</b>
<b>Passifs</b>		
<b>Fonds de tiers</b>		
Engagements résultant de livraisons et prestations	3	0
Engagements à court terme rémunérés	171	96
Autres engagements à court terme	0	0
Comptes de régularisation passifs	4	4
<b>Total des fonds de tiers à court terme</b>	<b>178</b>	<b>100</b>
Engagements à long terme rémunérés	1 280	1 270
Provisions	2	2
<b>Total des fonds de tiers à long terme</b>	<b>1 282</b>	<b>1 272</b>
<b>Total des fonds de tiers</b>	<b>1 460</b>	<b>1 372</b>
<b>Fonds propres</b>		
Capital-actions	1 300	1 300
Réserve légale issue du capital		
Autres réserves issues du capital	8 685	8 685
Bénéfice au bilan		
Bénéfice reporté	-	55
Bénéfice de l'exercice	255	306
<b>Total des fonds propres</b>	<b>10 240</b>	<b>10 346</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>11 700</b>	<b>11 718</b>

---

## Annexe

---

### 1 | Principes

#### Première application du nouveau droit en matière de présentation des comptes

Les comptes 2015 sont les premiers établis conformément aux nouvelles dispositions du droit suisse en matière de présentation des comptes (titre trente-deuxième du Code des obligations, CO). Afin d'assurer la comparabilité de ces comptes avec ceux de l'exercice précédent, les données financières de 2014 ont aussi été adaptées à la nouvelle structure comptable. Il n'y a pas eu de nouvelles évaluations.

#### 1.1 Généralités

Les principaux principes d'évaluation non prescrits par la loi appliqués dans les présents comptes sont décrits ci-après.

#### 1.2 Forme juridique

La Poste Suisse SA est une société anonyme de droit public domiciliée à Berne.

#### 1.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des prêts à long terme accordés aux filiales de La Poste Suisse SA. Elles sont évaluées au coût d'acquisition au plus, sous déduction d'éventuels correctifs de valeur. Les prêts octroyés libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours du jour de clôture; les pertes non réalisées sont comptabilisées, alors que les bénéfices non réalisés ne sont pas présentés (principe d'imparité).

#### 1.4 Participations

La Poste Suisse SA contrôle plusieurs filiales. Ces participations sont portées au bilan au coût d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur éventuellement nécessaires.

#### 1.5 Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif à la valeur d'acquisition, pour autant qu'elles procurent des avantages économiques à l'entreprise pendant plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par l'entreprise elle-même ne sont activées que si elles remplissent les conditions prévues à cet effet au moment de leur enregistrement au bilan. Les valeurs immatérielles sont amorties linéairement. En cas d'indices de surévaluation, leurs valeurs comptables sont vérifiées et, le cas échéant, corrigées.

#### 1.6 Renonciation aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport de situation

En tant que société faitière, La Poste Suisse SA établit des comptes consolidés conformément à une norme reconnue (International Financial Reporting Standards, IFRS). C'est pourquoi, en vertu de l'article 961d, alinéa 1, CO, régissant la présentation des comptes des grandes entreprises, elle renonce à présenter les mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport de situation.

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## 2 | Indications relatives au bilan et au compte de résultat

### 2.1 Créances résultant de livraisons et prestations

#### La Poste Suisse SA | Créances résultant de livraisons et prestations

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Créances sur tiers	0	–
Créances sur participations	2	6
<b>Total des créances résultant de livraisons et prestations</b>	<b>2</b>	<b>6</b>

### 2.2 Autres créances à court terme

#### La Poste Suisse SA | Autres créances à court terme

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Créances sur tiers	0	0
Créances sur participations	1 357	1 322
<b>Total des autres créances à court terme</b>	<b>1 357</b>	<b>1 322</b>

### 2.3 Immobilisations financières

#### La Poste Suisse SA | Immobilisations financières

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Immobilisations financières sur tiers	0	0
Immobilisations financières sur participations	881	820
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>881</b>	<b>820</b>

## 2.4 Participations

La Poste Suisse SA   Participations			Capital social	Participation en %	
Société	Siège	Monnaie	En milliers	Etat au 31.12.2014	Etat au 31.12.2015
<b>Participations directes</b>					
<b>Suisse</b>					
PostFinance SA	Berne	CHF	2 000 000	100	100
CarPostal Suisse SA	Berne	CHF	72 000	100	100
Poste Immobilier SA	Berne	CHF	100 000	20 <sup>1</sup>	20 <sup>1</sup>
Poste CH SA	Berne	CHF	500 000	100	100
CarPostal Management SA	Berne	CHF	100	–	100
<b>Allemagne</b>					
Swiss Post Solutions Holding GmbH	Bamberg	EUR	25	100	100
<b>Liechtenstein</b>					
Swiss Post Insurance AG	Triesen	CHF	30 000	100	100
<b>Participations indirectes significatives</b>					
<b>Suisse</b>					
PostMail SA	Berne	CHF	100	100	100
Swiss Post Solutions SA	Zurich	CHF	1 000	100	100
Mobility Solutions SA	Berne	CHF	100	100	100
PostLogistics SA	Dintikon	CHF	20 000	100	100
SecurePost SA	Oensingen	CHF	4 000	100	100

1 La Poste Suisse SA détient également une participation indirecte de 80% dans Poste Immobilier SA.

## 2.5 Immobilisations incorporelles

Les valeurs immatérielles présentées au bilan sont des marques de la Poste portées à l'actif.

## 2.6 Engagements résultant de livraisons et prestations

La Poste Suisse SA   Engagements résultant de livraisons et prestations	31.12.2014	31.12.2015
En millions de CHF		
Engagements envers des tiers	3	0
Engagements envers des participations	0	0
<b>Total des engagements résultant de livraisons et prestations</b>	<b>3</b>	<b>0</b>

## 2.7 Engagements à court terme rémunérés

La Poste Suisse SA   Engagements à court terme rémunérés	31.12.2014	31.12.2015
En millions de CHF		
Engagements envers des participations	171	96
<b>Total des engagements à court terme rémunérés</b>	<b>171</b>	<b>96</b>

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## 2.8 Engagements à long terme rémunérés

### La Poste Suisse SA | Engagements à long terme rémunérés

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Engagements envers des tiers	1 280	1 270
<b>Total des engagements à long terme rémunérés</b>	<b>1 280</b>	<b>1 270</b>

## 2.9 Capital-actions

Le capital-actions s'élève à 1 300 000 000 francs. Les 1 300 000 actions nominatives d'une valeur de 1000 francs chacune sont la propriété de la Confédération suisse.

## 2.10 Revenus résultant de livraisons et prestations

Les revenus résultant de livraisons et prestations consistent pour l'essentiel en produits de droits de licence.

## 2.11 Produits des participations

Sont comptabilisés sous les produits des participations les produits des dividendes des exercices 2015 et 2014 des participations suivantes: Poste CH SA, PostFinance SA, Swiss Post Insurance AG et Poste Immobilier SA.

## 2.12 Produits financiers

Les produits financiers comprennent pour l'essentiel les produits d'intérêts de prêts aux participations ainsi que les produits de remboursements de créances dont la valeur a été corrigée dans le passé.

## 3 | Autres indications

### 3.1 Emplois à plein temps

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'a pas dépassé 50.

### 3.2 Emprunts par obligations

La Poste Suisse SA est débitrice de plusieurs emprunts obligataires contractés par placement privé pour un montant total de 1270 millions de francs. Onze tranches au total échéant entre 2018 et 2032 et présentant une durée résiduelle moyenne d'environ dix ans ont été levées sur le marché des capitaux auprès de grands investisseurs privés et institutionnels, suisses pour la plupart. Elles sont rémunérées à un taux d'intérêt moyen de 0,83%.

### 3.3 Engagements envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2015, les engagements envers la Caisse de pensions Poste s'élevaient à 48 732 francs (31 décembre 2014: 46 775 francs) et sont compris dans les autres engagements à court terme. Ils ont qualité d'engagements envers des tiers.

### 3.4 Sûretés constituées en faveur de tiers

Au 31 décembre 2015, le montant total des cautionnements et des engagements de garantie s'élevait à 18 millions de francs (31 décembre 2014: 18 millions).

En ce qui concerne l'imposition de groupe selon la loi sur la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la situation en matière de responsabilité est la suivante: toute personne ou société de personnes faisant partie d'un groupe d'imposition TVA est solidairement responsable avec l'assujetti de l'ensemble de la dette fiscale (TVA) du groupe.

Au 31 décembre 2015, comme à la fin de l'exercice précédent, il existait des déclarations de patronage de La Poste Suisse SA vis-à-vis de tiers.

### 3.5 Evénements significatifs postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif ne s'est produit après la date de clôture du bilan qui ait une influence sur la valeur comptable des actifs ou des passifs présentés ou nécessite d'être mentionné ici.

Il n'y a pas d'autres informations soumises à l'obligation d'être présentées en application de l'article 959c, alinéa 1, chiffre 4, CO.

## 4 | Proposition de répartition du bénéfice résultant du bilan

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale qui se tiendra le 26 avril 2016 de répartir le bénéfice de 361 millions de francs résultant du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2015 comme suit:

La Poste Suisse SA   Proposition du Conseil d'administration relative à la répartition du bénéfice résultant du bilan	
En millions de CHF	31.12.2015
Report de l'exercice précédent	55
Bénéfice de l'exercice	306
<b>Bénéfice résultant du bilan disponible</b>	<b>361</b>
Dividende	-200
<b>Report à nouveau</b>	<b>161</b>



RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA, Berne

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de La Poste Suisse SA présentés aux pages 154 à 160, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

### KPMG SA

Orlando Lanfranchi  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Stefan Andres  
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, 7 mars 2016



# Comptes annuels de PostFinance SA

PostFinance SA rend compte de ses résultats au groupe conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et établit ses comptes selon les Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) (circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques»).

Réconciliation	164
Comptes annuels statutaires de PostFinance SA	165
Bilan	166
Réconciliation des comptes DEC et PCB	167
Compte de résultat	168
Répartition du bénéfice	169
Tableau des flux de trésorerie	170
Etat des capitaux propres	171
Annexe	172
1   Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque	172
2   Principes de comptabilisation et d'évaluation	172
3   Gestion des risques	177
4   Présentation des fonds propres	181
Informations relatives au bilan	182
5   Opérations de financement de titres	182
6   Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	182
7   Instruments financiers dérivés	183
8   Immobilisations financières	184
9   Participations	184
10   Participations significatives	184
11   Immobilisations corporelles	185
12   Valeurs immatérielles	185
13   Autres actifs et passifs	185
14   Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété	185
15   Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	186
16   Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux	187
17   Capital social	188
18   Créances et engagements envers les parties liées	188
19   Participants significatifs	188
20   Structure des échéances des instruments financiers	189
21   Répartition des actifs et des passifs entre la Suisse et l'étranger	190
22   Répartition des actifs par pays / groupes de pays	191
23   Répartition des actifs selon la solvabilité des groupes de pays	191
24   Répartition des actifs et des passifs selon les monnaies	192
Informations relatives aux opérations hors bilan	193
Informations relatives au compte de résultat	193
25   Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	193
26   Intérêts négatifs significatifs	193
27   Charges de personnel	194
28   Autres charges d'exploitation	194
29   Produits extraordinaires	194
30   Impôts	194
Rapport de l'organe de révision	195

## Réconciliation

PostFinance SA rend compte de ses résultats au groupe conformément aux IFRS et établit ses comptes selon les Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) (circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques»). Le tableau ci-dessous présente les différences entre les deux normes de présentation des comptes et réconcilie le bénéfice de l'exercice selon les IFRS avec les comptes conformes aux PCB.

### PostFinance SA | Réconciliation des résultats

En millions de CHF	2014	2015
<b>Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS, avant frais/droits et compensation des coûts nets</b>	<b>382</b>	<b>463</b>
Frais de siège, droits de licence et compensation des coûts nets	90	99
<b>Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS, après frais/droits et compensation des coûts nets</b>	<b>472</b>	<b>562</b>
Résultat des sociétés associées	1	1
Résultat d'exploitation des sociétés affiliées	3	15
Résultat financier	-3	-3
<b>Résultat d'entreprise (EBT)</b>	<b>473</b>	<b>575</b>
Impôts sur le bénéfice	-97	-145
<b>Bénéfice de PostFinance SA rapporté au groupe conformément aux IFRS</b>	<b>376</b>	<b>430</b>
Amortissement d'immobilisations financières réévaluées détenues jusqu'à l'échéance	-78	-65
Immobilisations financières, principe de la valeur la plus basse selon les PCB	20	-28
Plus-values réalisées sur ventes (anticipées)	-20	-9
Différences d'évaluation entre les Swiss GAAP RPC 16 et la norme IAS 19	15	16
Amortissement sur immeubles réévalués	-4	-2
Correctifs de valeur suite à la diminution de la valeur de marché (actif immobilisé)	-1	-11
Amortissement de goodwill	-200	-200
Ajustement des effets fiscaux latents dus aux IFRS	59	90
<b>Bénéfice de PostFinance SA conforme aux PCB</b>	<b>167</b>	<b>221</b>

Les principaux postes de la réconciliation des résultats sont décrits ci-dessous.

- Le goodwill porté à l'actif dans le cadre de la transformation de PostFinance en société anonyme est amorti à hauteur de 200 millions de francs par année.
- La Poste gère ses segments selon les IFRS, sur la base du résultat opérationnel avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets. C'est pourquoi la réconciliation des résultats d'exploitation présente un poste de compensation de 99 millions de francs (exercice précédent: 90 millions de francs).

# Comptes annuels statutaires de PostFinance SA

————— Les pages suivantes présentent les comptes statutaires de PostFinance SA établis selon les prescriptions comptables du droit bancaire (art. 25 à 28 de l'ordonnance sur les banques; circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques»).

**Bilan****PostFinance SA** | Bilan selon les PCB

En millions de CHF	Note	31.12.2014	31.12.2015
<b>Actifs</b>			
Liquidités		41 746	38 882
Créances sur les banques		3 948	4 471
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5	1 309	311
Créances sur les clients	6	10 704	10 993
Créances hypothécaires	6	0	0
Opérations de négoce		–	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7	5	61
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		–	–
Immobilisations financières	8	59 055	57 395
Comptes de régularisation		682	653
Participations	9, 10	48	59
Immobilisations corporelles	11	1 027	1 175
Valeurs immatérielles	12	1 600	1 400
Autres actifs	13	145	289
<b>Total des actifs</b>		<b>120 269</b>	<b>115 689</b>
Total des créances subordonnées		–	–
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		–	–
<b>Passifs</b>			
Engagements envers les banques		2 788	1 220
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5	–	108
Engagements résultant des dépôts des clients		110 111	106 966
Engagements résultant d'opérations de négoce		–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7	174	210
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		–	–
Obligations de caisse		155	134
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		–	–
Comptes de régularisation		122	118
Autres passifs	13	33	17
Provisions	16	12	13
Réserves pour risques bancaires généraux		–	–
Capital social	17	2 000	2 000
Réserve légale issue du capital		4 682	4 682
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		4 682	4 682
Réserve légale issue du bénéfice		–	–
Réserves facultatives issues du bénéfice		–	–
Bénéfice reporté		25	–
Bénéfice		167	221
<b>Total des passifs</b>		<b>120 269</b>	<b>115 689</b>
Total des engagements subordonnés		–	–
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		–	–

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

**PostFinance SA** | Opérations hors bilan

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Engagements conditionnels	-	1
Engagements irrévocables	656	676
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-
Crédits par engagement	-	-

**Réconciliation des comptes DEC et PCB**

PostFinance a établi ses comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015 selon les nouvelles prescriptions comptables pour les banques (PCB; circulaire FINMA 2015/1). Afin d'assurer la comparabilité de ces comptes avec ceux établis précédemment, les données financières arrêtées au 31 décembre 2014 ont été adaptées à la nouvelle structure comptable. Il n'y a pas eu de nouvelles évaluations.

## Compte de résultat

### PostFinance SA | Compte de résultat selon les PCB

En millions de CHF	Note	2014	2015
Produits des intérêts et des escomptes		220	196
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		–	–
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		943	852
Charges d'intérêts		–198	–95
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>965</b>	<b>953</b>
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		–87	13
<b>Résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>878</b>	<b>966</b>
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		42	42
Produits des commissions sur les opérations de crédit		94	14
Produits des commissions sur les autres prestations de services		630	639
Charges de commissions		–591	–497
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de services</b>		<b>175</b>	<b>198</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	25	<b>166</b>	<b>188</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		37	34
Produits des participations		1	1
Résultat des immeubles		55	56
Autres produits ordinaires		120	142
Autres charges ordinaires		–13	–50
<b>Autres résultats ordinaires</b>		<b>200</b>	<b>183</b>
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>1 419</b>	<b>1 535</b>
Charges de personnel	27	–458	–473
Autres charges d'exploitation	28	–509	–518
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>–967</b>	<b>–991</b>
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		–237	–258
Variations des provisions et autres correctifs de valeur, pertes		–12	–10
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>203</b>	<b>276</b>
Produits extraordinaires	29	7	4
Charges extraordinaires		–	–
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		–	–
Impôts	30	–43	–59
<b>Bénéfice</b>		<b>167</b>	<b>221</b>



RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## Répartition du bénéfice

### PostFinance SA | Bénéfice au bilan

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Bénéfice de l'exercice	167	221
Bénéfice reporté	25	–
<b>Total du bénéfice au bilan</b>	<b>192</b>	<b>221</b>

Le Conseil d'administration de PostFinance SA propose à l'Assemblée générale qui se réunira le 8 avril 2016 (exercice précédent: 27 mars 2015) d'approuver la répartition du bénéfice ci-dessous.

### PostFinance SA | Répartition du bénéfice

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Affectation à d'autres réserves	–	–
Distribution de dividende	192	221
Bénéfice reporté à nouveau	–	–
<b>Total du bénéfice au bilan</b>	<b>192</b>	<b>221</b>

## Tableau des flux de trésorerie

### PostFinance SA | Tableau des flux de trésorerie selon les PCB

En millions de CHF

	Sources 2014	Emplois 2014	Sources 2015	Emplois 2015
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>				
Bénéfice de l'exercice	167	–	221	–
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	237	–	257	–
Provisions et autres correctifs de valeur	2	–	1	–
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes	87	–	–	13
Délimitations actives	39	–	29	–
Délimitations passives	–	51	–	4
Autres postes	78	–	65	–
Dividende de l'exercice précédent	–	240	–	192
<b>Solde</b>	<b>319</b>	<b>–</b>	<b>364</b>	<b>–</b>
<b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres</b>				
Capital-actions	–	–	–	–
Ecritures par les réserves	–	–	–	–
<b>Solde</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles</b>				
Participations	–	34	–	15
Immeubles	0	89	3	121
Autres immobilisations corporelles	–	21	–	82
Valeurs immatérielles	–	–	–	–
<b>Solde</b>	<b>–</b>	<b>144</b>	<b>–</b>	<b>215</b>
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>				
Engagements envers les banques	408	–	–	1 568
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	108	–
Engagements résultant des dépôts des clients	2 992	–	–	3 145
Obligations de caisse	–	5	–	22
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	153	–	37	–
Autres engagements	–	84	–	16
Créances sur les banques	–	867	–	523
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5 842	–	997	–
Créances sur les clients	–	1 146	–	289
Créances hypothécaires	–	–	0	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	91	–	–	56
Immobilisations financières	–	4 820	1 608	–
Autres créances	–	107	–	144
<b>Solde</b>	<b>2 457</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3 013</b>
<b>Etat des liquidités</b>				
Liquidités	–	2 632	2 864	–
<b>Solde</b>	<b>–</b>	<b>2 632</b>	<b>2 864</b>	<b>–</b>
<b>Total</b>	<b>2 776</b>	<b>2 776</b>	<b>3 228</b>	<b>3 228</b>

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## Etat des capitaux propres

Présentation de l'état des capitaux propres

En millions de CHF	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
<b>Capitaux propres au 01.01.2015</b>	<b>2 000</b>	<b>4 682</b>	–	–	<b>192</b>	–	<b>6 874</b>
Dividendes	–	–	–	–	– 192	–	– 192
Bénéfice	–	–	–	–	–	221	221
<b>Capitaux propres au 31.12.2015</b>	<b>2 000</b>	<b>4 682</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>221</b>	<b>6 903</b>

## Annexe

### 1 | Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque

Raison sociale: PostFinance SA (numéro d'entreprise CHE-114.583.749)  
 Forme juridique: société anonyme (SA)  
 Siège: Berne (Suisse)

### 2 | Principes de comptabilisation et d'évaluation

#### Principes généraux

Les principes régissant la tenue des comptes, l'établissement du bilan et l'évaluation reposent sur le code des obligations, sur la loi sur les banques et ses ordonnances, sur les dispositions statutaires et sur les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les comptes individuels statutaires donnent une image fidèle et correspondant à la réalité des situations patrimoniale et financière ainsi que des revenus de l'entreprise, conformément aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers.

Les divers chiffres présentés dans les annexes sont arrondis aux fins de la publication, mais les calculs sont effectués sur la base des chiffres non arrondis. Il peut donc en résulter de légères différences d'arrondi.

#### Conversion des monnaies étrangères

Les postes du bilan en monnaie étrangère sont convertis au cours du jour de clôture de l'exercice. Les résultats de change (bénéfices et pertes) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les produits et les charges sont convertis au cours du jour déterminant.

Cours du jour de référence

	31.12.2014	31.12.2015
EUR	1,2028	1,0810
USD	0,9892	0,9900
GBP	1,5392	1,4685

#### Compensation

PostFinance ne pratique pas la compensation, à quelques exceptions près. C'est ainsi que les créances et les engagements ne sont compensés que lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies: les créances et les engagements découlent d'opérations semblables effectuées avec la même contrepartie, dans la même monnaie et avec la même échéance ou une échéance antérieure de la créance, et ne présentent aucun risque de contrepartie. Les valeurs de remplacement positives et négatives avec la même contrepartie sont compensées dans la mesure où une convention bilatérale reconnue juridiquement et applicable a été conclue à cet effet. Les correctifs de valeur sont déduits des postes actifs correspondants.

#### Inscription au bilan selon le principe de la date de conclusion/date de règlement

Les opérations sur titres sont en principe comptabilisées à la date de conclusion. Les opérations sur devises et sur le marché monétaire sont portées au bilan à la date de règlement (date de valeur). Jusqu'à cette date, les opérations sur devises sont inscrites au bilan à leur valeur de remplacement sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## Principes d'évaluation généraux

Les postes détaillés présentés dans une rubrique du bilan sont évalués individuellement (évaluation individuelle).

### Liquidités, créances sur les banques et créances résultant d'opérations de financement de titres

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour les créances compromises. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant pouvant probablement être encaissé, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation d'éventuelles sûretés. Les éventuels agios et disagios de créances bancaires sont ajustés à la durée des créances concernées. Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances résultant d'opérations de financement de titres. Les immobilisations financières obtenues à titre de garantie pour ces opérations ne sont en principe pas portées au bilan. Les produits d'intérêts provenant d'opérations de prise en pension sont délimités par période. Les opérations de prêt ou d'emprunt de titres sont comptabilisées à la valeur du dépôt d'espèces reçu ou effectué, y compris les intérêts courus. Les titres empruntés ou reçus en garantie ne sont portés au bilan que si PostFinance obtient le contrôle des droits contractuels liés à ces titres. Inversement, les titres prêtés ou fournis en garantie ne sont supprimés du bilan que si PostFinance perd les droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés ou prêtés est surveillée quotidiennement, afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des garanties supplémentaires. La couverture des titres des opérations de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les taxes perçues ou payées en relation avec des opérations de prêt ou de pension de titres sont comptabilisées en résultat des opérations de commissions et de prestations de services.

### Créances sur les clients et créances hypothécaires

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour les créances compromises. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant pouvant probablement être encaissé, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation d'éventuelles sûretés. Les éventuels agios et disagios de créances bancaires sont ajustés à la durée des créances concernées. Les créances sont classées comme étant compromises au plus tard lorsque les paiements prévus contractuellement au titre du remboursement du capital et/ou des intérêts accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts impayés depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance. En sus des correctifs de valeur individuels, PostFinance constitue des correctifs de valeur de portefeuille destinés à couvrir les pertes déjà subies à la date de clôture du bilan, mais non encore identifiables individuellement. Un doute est en outre constitué sur les découverts des clients privés et commerciaux remontant à plus de 60 jours. Les correctifs de valeur qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissous avec effet sur le résultat. Tous les correctifs de valeur sont directement déduits de ce poste du bilan.

Les intérêts en souffrance dont la perception est compromise ne sont plus portés en compte lorsque leur recouvrement est tellement douteux qu'il n'est plus considéré judicieux de les délimiter. Les prêts concernés sont alors présentés comme non rémunérés. Si une créance est classée comme entièrement ou partiellement irrécouvrable ou si elle est abandonnée, sa radiation est effectuée à la charge du correctif de valeur correspondant.

### Opérations de négoce

Les portefeuilles de titres destinés au négoce acquis principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les variations de cours du marché sont évalués à leur valeur de marché (juste valeur). Les bénéfices et pertes réalisés et non réalisés résultant de ces portefeuilles sont présentés dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur. Quant aux produits d'intérêts et de dividendes provenant de ces mêmes portefeuilles, ils sont comptabilisés dans le résultat des opérations d'intérêts. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation et l'inscription au bilan ont lieu selon le principe de la valeur la plus basse.

### Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce. Les instruments financiers dérivés acquis à des fins de négoce sont portés au bilan à leur valeur de marché. Par la suite, ils sont également évalués à leur valeur de marché. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement. Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un passif. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument sous-jacent sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les couvertures de cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie efficace de la variation de valeur est imputée au compte de compensation, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat. Enfin, les valeurs de remplacement positives ou négatives de tous les instruments financiers dérivés sont présentées à leur juste valeur sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que PostFinance a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont évaluées selon la méthode du coût amorti (accrual method). Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio/disagio) sur la durée de l'immobilisation concernée, à l'aide de la méthode de la valeur actuelle. La détermination des valeurs de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). La valeur de marché des instruments financiers cotés en bourse correspond donc à leur cours boursier, pour autant que celui-ci soit établi sur un marché liquide et efficient au niveau des prix. Les portefeuilles de titres de participation (actions) sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, de même que les titres de créance acquis sans intention de les détenir jusqu'à l'échéance. PostFinance vérifie régulièrement les immobilisations financières quant à la présence d'indicateurs de dépréciation. Elle s'appuie principalement à cet effet sur l'évolution des valeurs de marché et sur la rétrogradation de la notation de crédit des immobilisations par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées. En présence de tels indicateurs, elle détermine la valeur réalisable des immobilisations. En sus des correctifs de valeur individuels, PostFinance constitue des correctifs de valeur de portefeuille destinés à couvrir les pertes déjà subies à la date de clôture du bilan, mais non encore identifiables individuellement. Les deux types de correctifs de valeur sont directement déduits de ce poste du bilan. Les correctifs de valeur qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissous avec effet sur le résultat. Les recouvrements de créances amorties lors des exercices précédents sont imputés sur ce poste du bilan. Les immeubles destinés à la vente sont inscrits au bilan dans les immobilisations financières et évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

### Participations

Sont comptabilisés en tant que participations tous les titres de participation dans des entreprises que PostFinance a l'intention de détenir durablement. Leur inscription au bilan a lieu à la valeur d'acquisition – sous déduction des amortissements nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise – conformément au principe de l'évaluation séparée.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés, et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée. Cette durée est la suivante:

- infrastructure informatique: 3 à 4 ans;
- Postomat: 10 ans;
- logiciels de services de paiement: 10 ans;
- immeubles: 10 à 50 ans.

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

Les immobilisations corporelles liées à l'acquisition, à l'installation et au développement de logiciels de services de paiement sont portées à l'actif si elles présentent une utilité économique mesurable.

Les immobilisations corporelles sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de surévaluation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur réalisable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur réalisable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Les bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les produits extraordinaires et les pertes dans les charges extraordinaires.

### Valeurs immatérielles

Si l'évaluation initiale d'une acquisition d'entreprise met en évidence un excédent d'actif (goodwill), celui-ci est porté au bilan sous les valeurs immatérielles et amorti sur la durée d'utilité. En l'occurrence, le goodwill inscrit au bilan est amorti linéairement sur dix ans. Si une évaluation à la date de clôture du bilan montre qu'il n'est plus justifié d'y inscrire une part de goodwill, cette part est amortie en sus à cette date. Une telle évaluation est effectuée en présence d'indices de dépréciation (impairment).

### Comptes de régularisation actifs et passifs

Les intérêts actifs et passifs, les commissions ainsi que les autres produits et charges de la période comptable sous revue sont délimités en fonction de la période, afin de garantir la présentation d'un compte de résultat correct.

### Engagements envers les banques, engagements résultant d'opérations de financement de titres et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Les comptes privés et les comptes commerciaux sont portés au bilan à la valeur nominale. Les immobilisations financières transférées en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension continuent à être inscrites au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont délimitées par période. La couverture des titres des opérations de mise en pension et des opérations d'emprunt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les emprunts auprès des banques et les obligations de caisse sont portés au bilan à la valeur nominale.

### Provisions

Des provisions sont constituées selon des critères objectifs pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan. Elles sont présentées sous les postes concernés du bilan. Les provisions qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissoutes avec effet sur le résultat.

### Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont présentés à la valeur nominale dans les opérations hors bilan. Des provisions sont constituées pour couvrir les risques prévisibles de défaillance.

### Engagements de prévoyance

Conformément à la circulaire FINMA 2015/1, chiffres marginaux 495 ss, le traitement des engagements de prévoyance de PostFinance se fonde sur les recommandations Swiss GAAP RPC 16 et 26. Les collaborateurs de l'entreprise sont assurés auprès de la fondation Caisse de pensions Poste sous un régime à primauté mixte conforme à la LPP. Les plans de prévoyance assurent le personnel contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les prestations de vieillesse de tous les assurés actifs sont calculées en primauté des cotisations et les prestations de risque (invalidité et décès) en primauté des prestations. Les charges résultant des engagements de prévoyance sont présentées dans les charges de personnel. L'engagement de prévoyance correspond à la valeur actuelle actuarielle des prestations assurées pour la période d'assurance imputable du collaborateur et tient compte de l'avenir par l'intégration de probabilités statistiques concernant notamment l'invalidité et le décès.

La réserve de contributions de l'employeur est confiée à la Caisse de pensions Poste et PostFinance SA n'a pas de pouvoir de disposition sur ces fonds. Le futur avantage économique de la réserve échappant ainsi à la compétence de PostFinance, les contributions de l'employeur ne sont pas portées à l'actif.

### Impôts

Les impôts sur le bénéfice sont déterminés en fonction des résultats réalisés durant la période sous revue. Le calcul des impôts latents passifs repose sur le taux d'imposition en vigueur. Les délimitations sont portées au bilan dans les comptes de régularisation actifs ou passifs.

Les effets fiscaux d'écarts temporels entre la valeur des actifs et des engagements figurant au bilan et leur valeur fiscale sont comptabilisés à titre d'impôts latents sous les provisions. Les impôts latents sont calculés séparément pour chaque exercice.

### Externalisation de domaines d'activité (outsourcing)

PostFinance SA a externalisé divers services dans des sociétés du groupe. Des relations d'externalisation significatives existent en particulier avec Poste CH SA dans les domaines des services de paiement, des services financiers et des services informatiques et avec Swiss Post Solutions SA pour l'impression et l'expédition de documents de compte et pour la solution e-facture, ainsi qu'avec ces deux sociétés pour le service E-Post Office, qui consiste en une solution intégrée de communication commerciale physique et électronique. Les contrats concernés remplissent toutes les exigences de la FINMA, notamment en matière de secret bancaire et de protection des données.

### Modifications de la présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent

L'entrée en vigueur de la nouvelle circulaire 2015/1 «Comptabilité banques» de la FINMA (remplace la circulaire 2008/2) a entraîné des modifications de la présentation des comptes annuels (adaptation de la structure minimale du bilan, du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie). Les valeurs de comparaison sont conformes aux nouveaux principes d'établissement du bilan. Les principes d'évaluation sont restés inchangés.

### Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de la comptabilité de couverture

PostFinance ne se sert d'instruments financiers dérivés que pour couvrir des risques de taux d'intérêt et des risques de change, moyennant l'application de la comptabilité de couverture.

Afin d'élargir son univers de placement, PostFinance investit dans des obligations en monnaie étrangère. Les risques de change sont alors couverts en transformant des obligations en monnaie étrangère refinancées en francs en obligations synthétiques en francs au moyen de swaps de devises et en mitigeant intégralement les risques de change.

La couverture des risques de change découlant de mandats d'actions repose sur des contrats roulants à terme sur devises, qui assurent la mitigation d'une grande partie de ces risques (>80%).

Des swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer la durée d'actifs. Les obligations à durée longue (brève) sont transformées en obligations à durée brève (longue) au moyen de ces swaps. Les swaps de taux d'intérêt sont utilisés en l'occurrence pour gérer la stratégie de transformation des échéances sur l'ensemble du bilan.

### Types d'opérations de base et d'opérations de couverture

PostFinance se sert de la comptabilité de couverture principalement en relation avec les obligations (couverture des risques de taux d'intérêt et des risques de change au moyen de swaps de taux d'intérêt et de swaps de devises) et avec les actions (couverture partielle des risques de change au moyen de contrats à terme sur devises).



RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

### Composition des groupes d'instruments financiers

Les immobilisations financières sensibles aux taux d'intérêt et aux taux de change sont couvertes par des micro-couvertures, tandis que les risques de change liés aux actions sont en majeure partie réduits à la faveur d'opérations à terme sur devises.

### Corrélation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Dès qu'un instrument financier est classé comme relation de couverture, PostFinance documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Ce faisant, elle documente entre autres les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture en jeu ainsi que les méthodes d'appréciation de l'efficacité de la relation de couverture. La corrélation économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est régulièrement appréciée de façon prospective à l'aide de tests d'efficacité, moyennant l'observation de l'évolution opposée des valeurs et de la corrélation.

### Mesure de l'efficacité

Une couverture est réputée très efficace lorsque les critères ci-dessous sont pour l'essentiel remplis.

- La couverture est jugée très efficace aussi bien lors de sa comptabilisation initiale (de façon prospective à l'aide d'une analyse de régression) que pendant sa durée (de façon rétrospective à l'aide de la méthode dite «dollar offset»).
- Il existe une étroite corrélation entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les variations de valeur respectives de l'opération de base et de la transaction de couverture sont opposées en relation avec le risque couvert.
- Les résultats effectifs de la couverture se situent dans une fourchette de 80% à 125%.

### Inefficacité

Si les résultats du test d'efficacité se situent dans la fourchette prescrite (80% à 125%), il est permis d'appliquer la comptabilité de couverture selon la norme IAS 39 pour la période concernée. S'il en résulte une partie inefficace, celle-ci est comptabilisée dans le compte de résultat de la période concernée.

### Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif requérant d'être porté au bilan et/ou commenté dans l'annexe n'est survenu entre le 31 décembre 2015 et le moment où les comptes ont été établis.

## 3 | Gestion des risques

PostFinance dispose d'un système approprié de gestion des risques financiers et opérationnels, conforme à la réglementation bancaire. Les risques métier spécifiques de PostFinance, en particulier les risques de taux d'intérêt, de liquidité, de crédit et de marché, ainsi que les risques opérationnels sont gérés au moyen des méthodes et instruments usuels dans la branche.

### Organisation

Le Conseil d'administration de PostFinance réalise chaque année une évaluation des risques. Il édicte les directives d'ordre supérieur et les principes régissant la gestion des risques financiers et opérationnels, approuve la politique de risque et définit les conditions-cadres et les limites que les services opérationnels sont tenus de respecter dans la gestion des risques. Ces limites sont conformes à l'approche standard adoptée dans la réglementation internationale et correspondent au niveau maximal de risque que PostFinance peut prendre, exprimé en «fonds propres requis selon les dispositions réglementaires». L'exposition maximale de PostFinance au risque dépend en outre de sa capacité à assumer des risques et de la propension du Conseil d'administration à en prendre. Le comité directeur de PostFinance est responsable de la gestion active des risques financiers et opérationnels, dans le respect des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. Il veille en outre au maintien d'une infrastructure de gestion des risques appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes. Relève également de ses tâches et responsabilités la mise en œuvre opérationnelle du pilotage et de la surveillance des risques, moyennant la fixation de limites propres à chaque catégorie de risques et la définition de règles régissant le reporting de la surveillance des

risques. Le comité directeur est informé par des rapports mensuels du résultat des mesures des risques et de l'état de ces derniers par rapport aux limites fixées et se fonde sur ces informations pour décider d'éventuelles mesures de pilotage. La section Gestion des risques de PostFinance assiste le comité directeur et le comité Asset & Liability – dûment mandaté – dans le pilotage des risques financiers au niveau du bilan dans son ensemble. Elle identifie et mesure les risques financiers auxquels PostFinance est exposée, propose des mesures de pilotage, puis surveille l'efficacité des mesures adoptées et en rend compte. La section Contrôle des risques de PostFinance définit quant à elle des instruments appropriés d'identification, de mesure, d'évaluation et de contrôle des risques non financiers auxquels PostFinance est exposée et assiste les responsables des risques dans l'utilisation desdits instruments. Dans sa fonction de contrôle indépendant, elle surveille le profil de risque pour chaque catégorie de risques et donne un vue d'ensemble centralisée de l'état global des risques chez PostFinance SA.

### Méthodes de mesure des risques financiers

Les méthodes de mesure et de surveillance des risques s'appliquent aussi bien au niveau de chaque portefeuille de PostFinance qu'à celui de son bilan dans sa totalité. La délimitation et la surveillance des risques sont assurées à l'aide d'un système de limites pluridimensionnel. Pour mesurer les risques financiers, on a recours à différentes méthodes plus ou moins complexes, l'objectif prioritaire étant de s'assurer que les instances de surveillance disposent en permanence des données nécessaires pour piloter les risques adéquatement. Les méthodes de mesure des risques appliquées par PostFinance comprennent des méthodes fondées sur des analyses de scénarios (p. ex. pour mesurer les effets des risques de variation des taux d'intérêt ou de l'épuisement des limites du risque de crédit sur les produits), des analyses de sensibilité (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt sur la valeur actuelle) et des méthodes reposant sur la valeur à risque (p. ex. pour mesurer le risque de valeur de marché découlant d'investissements dans des actions).

### Gestion des risques financiers chez PostFinance

PostFinance suit, mesure, pilote et surveille en permanence les risques financiers suivants:

#### *Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan*

Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur actuelle des actifs et des passifs du bilan – effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances de ces actifs et passifs – ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat. Les opérations de PostFinance figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour la Poste. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, les risques de taux présentent une grande importance. Les fonds inscrits au passif de PostFinance sont en majeure partie des fonds des clients, sans engagements fixes concernant les taux d'intérêt et le capital. Les engagements concernant les taux d'intérêt et le capital sont donc estimés à l'aide d'un modèle de réplication, qui doit tendre à représenter les produits clients similaires avec des échéances aussi symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité de leurs marges d'intérêts. Tenant compte de la sensibilité visée de la valeur actuelle des fonds propres, le comité directeur fixe les échéances des placements sur les marchés monétaire et des capitaux à l'intention de la section Trésorerie, définissant ainsi la stratégie de transformation des échéances. Le déséquilibre qui en résulte entre les engagements de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, qui est pilotée dans une double perspective de valeur actuelle et de revenus. L'approche de la valeur actuelle rend compte en l'occurrence de l'effet net d'une modification de taux sur les fonds propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux d'intérêt. Les flux de fonds à recevoir sont actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur actuelle ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, d'un mouvement parallèle de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs). Au contraire de l'approche de la valeur actuelle, celle des revenus analyse les répercussions de plusieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. On procède en l'occurrence à des simulations de rendement dynamiques reposant sur divers scénarios déterministes. Les scénarios déterministes décrivent l'évolution future des taux d'intérêt du marché et, pour chaque portefeuille de réplication, l'évolution des taux d'intérêt clients et du volume des fonds des clients qui en résultera, ainsi que, le cas échéant, les différentes stratégies de transformation des échéances. Au 31 décembre 2015, la variation absolue de la valeur actuelle des fonds propres pour un mouvement parallèle de la courbe des taux de –100 points de base était de –410 millions de francs (exercice précédent: –46 millions pour un mouvement de –100 points de

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	COMPTES ANNUELS
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat
12	Organisation	60	Comptes réglementaires
13	Evolution	61	Structure du capital
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration
22	Gestion financière	65	Direction du groupe
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision
57	Perspectives	71	Politique d'information
		73	Groupe
		153	La Poste Suisse SA
		163	PostFinance SA

base). PostFinance applique actuellement une transformation négative des échéances, ce qui signifie que des hausses des taux d'intérêt auraient un effet globalement positif sur la valeur actuelle. Un mouvement de – 100 points de base représente donc le scénario de taux adverse. La cause de l'extension de la transformation négative des échéances réside en particulier dans l'augmentation de la durée de passifs. Dans un environnement de marché difficile, il n'a en effet pas été possible d'étendre suffisamment la durée des opérations de placement pour compenser les effets de cette augmentation de la durée de passifs. Les effets du scénario adverse sur les revenus par rapport au scénario de base se sont montés à –41 millions de francs (exercice précédent: –27 millions) à 1 an.

#### *Risque de crédit*

Bien qu'elle dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013, PostFinance SA n'a pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont placés sur les marchés monétaire et des capitaux. PostFinance applique en l'occurrence une stratégie de placement très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. Une part importante des fonds des clients est en outre toujours déposée auprès de la BNS, en tant qu'avoirs en compte de virement. Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes chez son partenaire. Il croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres. Le risque de crédit lié aux placements effectués par la section Trésorerie sur les marchés monétaire et des capitaux est contrôlé par des prescriptions en matière de placements et de limites. Les limites s'appliquent au niveau des contreparties et à celui de la structure des notations, ainsi qu'au pilotage des risques pays. En particulier, les placements ne peuvent être opérés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité soit de qualité «investment grade». Les indications ou restrictions de placement reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées et sont adaptées en permanence aux variations de solvabilité des contreparties. Le respect des prescriptions en matière de limites est non seulement surveillé en permanence, mais encore vérifié avant chaque opération.

#### *Remarque sur le risque de concentration dans le domaine des sûretés*

Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collaterals) peut résulter des opérations repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées au cas où ce risque se concrétiserait. Les concentrations élevées dans le portefeuille de sûretés sont mesurées, surveillées et limitées, car des pertes de valeur significatives de ces sûretés peuvent entraîner l'insolvabilité des contreparties qui les ont fournies.

#### *Remarque sur le risque de crédit découlant des affaires hypothécaires et du financement de PME*

PostFinance n'assume aucun risque de crédit dans les affaires hypothécaires proposées depuis juin 2008 en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB). Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire. Depuis l'automne 2009, PostFinance collabore en outre avec la banque Valiant dans le domaine du financement des PME. Grâce à cette coopération, elle a pu étoffer son offre sur le marché de détail. En automne 2010, PostFinance a étendu cette collaboration avec la banque Valiant aux affaires hypothécaires conclues avec la clientèle privée. Le risque de crédit résultant de ces deux domaines de coopération est supporté par la banque.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré à court, moyen et long termes. Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un jour, on définit des volants de liquidité qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volants de liquidité doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur un marché interbancaire déstabilisé. Leurs montants minimaux sont fixés compte tenu d'une sortie massive de liquidités intervenant d'un jour à l'autre, un événement dont la probabilité de survenance est très faible. S'agissant de garantir la liquidité à court terme, on mesure et limite un indicateur réglementaire, à savoir le ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR). Au 31 décembre 2015, le ratio de liquidité à court terme était de 217% (exercice précédent: 186%). Pour garantir la liquidité à moyen terme, on élabore des scénarios de crise de liquidité

s'étendant sur au moins trois mois sans déboucher sur une situation d'illiquidité. La situation structurelle à long terme en matière de liquidité est réévaluée annuellement par le comité directeur. Un plan d'urgence est prévu pour faire face à toute crise de liquidité.

#### *Risque de change*

Le risque de change découle de la possible variation de la valeur d'un instrument financier en raison de fluctuations des taux de change. PostFinance est exposée à ce risque en relation avec les services de paiement internationaux ainsi qu'avec son offre de produits et ses placements en monnaies étrangères. De plus, pour se protéger des effets des variations aussi bien des taux d'intérêt des marchés monétaires que des taux de change sur les valeurs de marché et pour couvrir les produits de ses placements en obligations à taux fixe en monnaies étrangères, PostFinance a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt ainsi qu'à des opérations à terme sur devises. Au niveau du total du bilan, le risque de change est mesuré et limité au moyen de l'indicateur de la valeur à risque (VàR). La mesure porte sur toutes les opérations à l'actif et au passif ayant une influence sur le bilan des devises. La méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent. Au 31 décembre 2015, la valeur à risque résultant du risque de change se chiffrait à 0,7 million de francs (exercice précédent: 0,5 million).

#### *Autres risques de marché*

Pour s'assurer des sources de revenus supplémentaires, PostFinance investit dans des actions et des fonds de placement relevant du portefeuille bancaire. Pour mesurer les risques de marché découlant de ces investissements, à chaque position sont associés les facteurs de risque ayant une influence sur sa valeur actuelle. Ces facteurs de risque sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de spread de crédit et le risque de cours des actions. Pour les investissements en fonds de placement, on mesure également le risque de crédit au moyen d'indices de remplacement (proxies). Pour mesurer les autres risques de marché, les variations de la valeur actuelle dues à la variation des facteurs de risque associés sont modélisées, puis mesurées et limitées au moyen de l'indicateur de la valeur à risque. La méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent. Au 31 décembre 2015, la valeur à risque résultant des autres risques de marché se chiffrait à 329 millions de francs (exercice précédent: 123 millions). Cette augmentation résulte pour l'essentiel de placements à taux fixes qui ont été comptabilisés comme disponibles à la vente, afin que la gestion du bilan gagne en flexibilité conformément aux normes IFRS, et qui, de ce fait, sont exposés aux risques de marché. Pour mesurer et piloter les effets comptables des fluctuations des valeurs de marché, on fixe un seuil d'annonce des pertes, qui se rapporte aux pertes de valeur de marché avec effet sur le résultat cumulées dans l'année civile. Si les pertes dépassent ce seuil d'annonce, il incombe au comité directeur de prendre les mesures nécessaires.

### *Gestion des risques opérationnels chez PostFinance*

#### *Définition*

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, pour lequel il s'agit de risques de pertes dues à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs. Les principes régissant le traitement de ces risques sont fixés dans la politique de risque de PostFinance.

#### *Organisation*

PostFinance dispose d'un système de gestion des risques opérationnels piloté par un service spécialisé centralisé. Ce service non seulement définit le processus de gestion des risques pour toute l'unité, mais encore s'assure que les principaux risques opérationnels sont tous régulièrement et clairement identifiés, mesurés et surveillés, établissant en outre des rapports sur ces risques. Il est également chargé de mettre à disposition les moyens auxiliaires et les instruments nécessaires à ces fins et joue le rôle d'interface entre la hiérarchie et la commission Contrôle interne du comité directeur, responsable de la mise en œuvre effective et efficace de la politique de gestion des risques opérationnels. Chaque section et service d'état-major possède en outre son propre contrôleur des risques décentralisé. Jouant le rôle de coordinateur pour son unité d'organisation, il a pour mission de se procurer les informations pertinentes, d'identifier et d'évaluer les risques et, le cas échéant, d'enregistrer les pertes. PostFinance dispose aussi d'un gestionnaire de risque décentralisé pour chacun de ses risques opérationnels les plus importants (2015: neuf risques principaux; exercice précédent: huit). Celui-ci évalue régulièrement et surveille le risque principal placé sous sa responsabilité et établit des rapports trimestriels à l'intention de la commission Contrôle interne.

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60	Structure du groupe et actionariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

### Instruments

PostFinance assure la gestion active des risques opérationnels au moyen de divers instruments usuels dans la branche. D'une part, elle recense systématiquement toutes les pertes subies à l'échelle de l'entreprise, ce qui lui permet d'analyser les pertes opérationnelles enregistrées antérieurement, d'en identifier les points communs et de prendre les mesures nécessaires pour en éviter la répétition. D'autre part, elle évalue les scénarios de risques potentiels susceptibles de se réaliser à l'avenir à l'aide d'un processus d'évaluation structurée des risques (autoévaluation). Il en résulte un inventaire des risques qui permet à la commission Contrôle interne de se faire une idée pertinente de la situation de l'entreprise en matière de risques opérationnels. Enfin, PostFinance exerce une surveillance centralisée de la mise en œuvre des mesures de réduction des risques opérationnels arrêtées par la commission Contrôle interne. Cette surveillance repose notamment sur l'utilisation d'indicateurs de risque précoces dans les services décentralisés, qui permettent de détecter en temps utile toute variation de l'état des risques.

### Reporting

Chaque trimestre, un rapport sur l'état des risques principaux est présenté à la commission Contrôle interne, qui prend si nécessaire les mesures adéquates pour réduire ces risques. Le Conseil d'administration est lui aussi régulièrement informé de l'état des risques de PostFinance sur la base de ces mêmes informations.

## 4 | Présentation des fonds propres

### Présentation des fonds propres

En millions de CHF	Base selon OFR	31.12.2014	31.12.2015
<b>Fonds propres pris en compte</b>			
Fonds propres de base durs (CET1)		5 107	5 282
Fonds propres complémentaires (T2)		177	151
<b>Total des fonds propres pris en compte (CET1 + T2)</b>		<b>5 284</b>	<b>5 433</b>
<b>Fonds propres exigés</b>			
Risques de crédit	Approche standard internationale (AS-BRI)	1 714	1 861
Risques sans contrepartie	Approche standard internationale (AS-BRI)	82	94
Risques de marché	Approche standard relative aux risques de marché	17	5
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	218	208
<b>Total des fonds propres minimaux exigés</b>	<b>Selon art. 42 OFR</b>	<b>2 031</b>	<b>2 168</b>
<b>Volant de fonds propres 80% (pour objectif de fonds propres 14,4%)</b>	<b>Selon FINMA: taux maximal catégorie 2</b>	<b>1 625</b>	<b>1 734</b>
<b>Total des exigences de fonds propres (T1 + T2)</b>	<b>Selon art. 45 OFR</b>	<b>3 656</b>	<b>3 902</b>

Indication complémentaire conforme à la circulaire FINMA 2008/22, chiffre marginal 51:

Les informations relatives aux fonds propres sont publiées sur le site Internet [www.postfinance.ch](http://www.postfinance.ch).

## Informations relatives au bilan

### 5 | Opérations de financement de titres

Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	1 309	311
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	–	108
Valeur comptable des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	1 765	2 107
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	1 765	1 996
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	1 309	2 434

### 6 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Présentation des couvertures des créances Au 31.12.2015 et 31.12.2014 En millions de CHF		Nature des couvertures			Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
<b>Prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)</b>					
Créances sur les clients <sup>1</sup>		–	–	11 029	11 029
Créances hypothécaires		0	–	–	0
Immeubles d'habitation		0	–	–	0
<b>Total des prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>0</b>	<b>–</b>	<b>11 029</b>	<b>11 029</b>
	31.12.2014	0	–	10 740	10 740
<b>Total des prêts (après compensation avec les correctifs de valeur)</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>0</b>	<b>–</b>	<b>10 993</b>	<b>10 993</b>
	31.12.2014	–	–	10 704	10 704

1 Prêts à des communes, des villes et des cantons bénéficiant d'une notation établie par une agence de notation reconnue par la FINMA.

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

Présentation des couvertures  
des opérations hors bilan

Au 31.12.2015 et 31.12.2014 En millions de CHF	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	-	-	1	1
Engagements irrévocables	-	-	676	676
<b>Total du hors bilan</b>				
	<b>31.12.2015</b>	-	-	<b>677</b>
	31.12.2014	-	-	656

Créances compromises

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Montant brut <sup>1</sup>	2	34
Valeur estimée de réalisation des sûretés <sup>2</sup>	-	-
Montant net	2	34
Correctifs de valeur individuels	2	34

- 1 L'emprunt obligataire échu ainsi que son correctif de valeur individuel ont été reclassés des immobilisations financières vers les créances sur les banques.  
2 Dette/valeur de réalisation par client : le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte.

## 7 | Instruments financiers dérivés

Présentation des instruments financiers dérivés  
(actifs et passifs)

Au 31.12.2015 En millions de CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
<b>Instruments de taux</b>						
Swaps	-	-	-	-	159	3 607
<b>Devises / Métaux précieux</b>						
Contrats à terme	3	6	576	11	10	1 386
SWAPS CCIRS	-	-	-	46	34	2 010
<b>Total avant prise en compte des contrats de netting au 31.12.2015</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>576</b>	<b>57</b>	<b>204</b>	<b>7 003</b>
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	3	6	576	57	204	7 003
31.12.2014	3	3	867	2	171	5 515
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	3	3	867	2	171	5 515
<b>Total après prise en compte des contrats de netting au 31.12.2015</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>576</b>	<b>57</b>	<b>204</b>	<b>7 003</b>
31.12.2014	3	3	867	2	171	5 515

Répartition selon les contreparties

Au 31.12.2015 En millions de CHF	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	-	60	0

## 8 | Immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015
En millions de CHF				
Titres de créance	57 953	55 757	60 762	58 403
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	57 953	55 757	60 762	58 403
Titres de participation	1 243	1 638	1 365	1 729
<b>Total</b>	<b>59 196</b>	<b>57 395</b>	<b>62 127</b>	<b>60 132</b>
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	37 685	48 387	–	–

Répartition des contreparties selon la notation<sup>1</sup>

En millions de CHF	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance: valeurs comptables	45 857	5 887	2 052	636	113	1 211

<sup>1</sup> Agences de notation reconnues par la FINMA chargées d'établir les notations: fedafin AG, Fitch Ratings, Moody's Investors Service, Standard & Poor's Ratings Services

## 9 | Participations

## Présentation des participations

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Correctifs de valeur cumulés	Valeur comptable 31.12.2014	2015							Valeur de marché 31.12.2015
				Change-ments d'affectation	Investis-sements	Désinves-tissements	Correctifs de valeur	Reprises d'amortis-sements	Valeur comptable 31.12.2015		
<b>Participations</b>											
avec valeur boursière	28	-4	24	–	–	–	-4	–	–	20	20
sans valeur boursière	25	-1	24	–	15	–	–	–	–	39	–
<b>Total des participations</b>	<b>53</b>	<b>-5</b>	<b>48</b>	<b>–</b>	<b>15</b>	<b>–</b>	<b>-4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>59</b>	<b>20</b>

## 10 | Participations significatives

## Participations significatives non consolidées

En millions de CHF ou EUR, pour cent	Activité	Monnaie	Capital social	Part au capital et aux voix <sup>1</sup>	
				31.12.2014	31.12.2015
Débiteurs Services SA, Berne, Suisse	Gestion des débiteurs	CHF	1	100%	100%
TWINT AG, Berne, Suisse	Paievements mobiles	CHF	10	100%	100%
SECB Swiss Euro Clearing Bank GmbH, Francfort-sur-le-Main, Allemagne	Services de paiement en EUR pour établissements financiers suisses	EUR	30	25%	25%
SIX Interbank Clearing SA, Zurich, Suisse	Services de paiement pour établissements financiers	CHF	1	25%	25%

<sup>1</sup> Toutes les participations significatives sont en propriété directe.

Indications complémentaires relatives aux comptes individuels statutaires, selon le principe de l'image fidèle et conformément à la circulaire FINMA 2015/1, chiffre marginal 264: l'application théorique de la méthode de mise en équivalence a pour effets, en relation avec ces participations, de réduire le total du bilan de 4 millions de francs (exercice précédent: augmentation de 8 millions) et le bénéfice de l'exercice de 11 millions (exercice précédent: augmentation de 2 millions).



6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## 11 | Immobilisations corporelles

Présentation des immobilisations corporelles

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2014	2015					Valeur comptable 31.12.2015
				Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	
Immeubles à l'usage de la banque	187	-17	170	-	6	0	-6	-	170
Autres immeubles	829	-44	785	-	115	-3	-31	-	866
Logiciels acquis séparément ou développés à l'interne	33	-1	32	-	66	-	-2	-	96
Autres immobilisations corporelles	78	-38	40	-	15	-	-12	-	43
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>1 127</b>	<b>-100</b>	<b>1 027</b>	<b>-</b>	<b>202</b>	<b>-3</b>	<b>-51</b>	<b>-</b>	<b>1 175</b>

Engagements de leasing futurs pour leasing d'exploitation

En millions de CHF	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Engagements de leasing futurs	21	20	2	1	0	0	44
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	0	0	0	0	0	0	0

## 12 | Valeurs immatérielles

Présentation des valeurs immatérielles

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2014	2015				Valeur comptable 31.12.2015
				Investissements	Désinvestissements	Amortissements		
Goodwill	2 000	-400	1 600	-	-	-200		1 400
<b>Total des valeurs immatérielles</b>	<b>2 000</b>	<b>-400</b>	<b>1 600</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-200</b>		<b>1 400</b>

## 13 | Autres actifs et autres passifs

Répartition des autres actifs et autres passifs	31.12.2014		31.12.2015	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Compte de compensation	100	-	144	-
Impôts latents actifs sur le revenu	1	-	-	-
Impôts indirects	41	32	142	32
Autres actifs et passifs	3	1	3	1
<b>Total des autres actifs et des autres passifs</b>	<b>145</b>	<b>33</b>	<b>289</b>	<b>17</b>

## 14 | Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

Montant total des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété<sup>1</sup>

En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	0	0

<sup>1</sup> Sans opérations de prêt et de pension de titres

## 15 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

### Engagements de prévoyance

PostFinance ne dispose pas de ses propres institutions de prévoyance professionnelle. Ses collaborateurs sont assurés exclusivement auprès de la Caisse de pensions Poste. En cas de découvert de cette dernière, l'employeur peut être tenu de verser des contributions d'assainissement.

Les engagements supplémentaires résultant de la prévoyance invalidité sous la forme de rentes AI transitoires (rentes complémentaires AI jusqu'à l'âge de 65 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes) ainsi que les bons pour le personnel sont présentés dans les comptes annuels.

### Engagements envers les propres institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 16

Toutes les contributions ordinaires de l'employeur prévues dans le plan de prévoyance sont comptabilisées par période dans les charges de personnel. En application de la recommandation Swiss GAAP RPC 16, on examine chaque année s'il existe, pour PostFinance, un avantage ou un engagement économique résultant de l'institution de prévoyance. L'examen se fonde sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance et d'autres calculs présentant la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert de cette dernière, conformément aux règles de présentation des comptes de la Swiss GAAP RPC 26. PostFinance n'a pas l'intention d'utiliser un éventuel avantage économique résultant d'un excédent de couverture pour réduire ses contributions d'employeur. C'est pourquoi un futur avantage économique n'est pas porté à l'actif du bilan, alors qu'un engagement économique est inscrit au passif. Comptant 43 644 assurés actifs et 28 714 rentiers (état au 31 octobre 2015), la Caisse de pensions Poste disposait au 31 décembre 2015 d'une fortune globale de 15 641 millions de francs (exercice précédent: 15 944 millions). Selon les principes de présentation des comptes que la Caisse de pensions Poste doit appliquer, son degré de couverture est de pratiquement 100% (exercice précédent: 102,7%). Etant donné que la réserve de fluctuation de valeurs de la Caisse de pensions Poste n'atteint pas encore la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. La réserve de contributions de l'employeur s'élève à 1056 millions de francs, dont 550 millions assortis d'une renonciation à l'utilisation (exercice précédent: 1081 millions, dont 550 millions assortis d'une renonciation à l'utilisation). Le calcul du capital de couverture des rentes repose sur un taux d'intérêt technique de 2,25% (exercice précédent: 3%) et sur les bases techniques LPP 2010 (exercice précédent: LPP 2010). Il convient de souligner que toutes les données relatives à la Caisse de pensions Poste reposent sur les informations disponibles au moment de l'établissement des comptes RPC 16 et que les données ressortant effectivement des comptes annuels de l'institution de prévoyance peuvent différer de ces informations. Une évaluation globale n'a mis en évidence aucune incidence économique sur la banque. De plus, les comptes de la Caisse de pensions Poste arrêtés conformément à la Swiss GAAP RPC 26 au 31 décembre 2015 ne présentent ni fonds libres ni découvert. Il n'existe pas d'institutions de prévoyance patronales.

	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

L'avantage ou l'engagement économique ainsi que les charges de prévoyance se présentent comme suit:

Présentation de l'avantage/ engagement économique et des charges de prévoyance	Part	Excédent/ insuffisance de couverture	Part	Modification de la part économique par rapport à l'an- née précédente <sup>1</sup>	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	Contributions payées	Charges de prévoyance dans les charges de personnel
	économique de PostFinance SA	31.12.2015	économique de PostFinance SA	2015	31.12.2014	2015	31.12.2015
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2015	2015	31.12.2014	2015	31.12.2015
Caisse de pensions Poste	0	4	0	0	33	34	34
Bons pour le personnel	-5	-6	-6	1	1	0	1
Rentes d'invalidité	-1	-1	-1	0	0	0	0
<b>Total RPC 16</b>	<b>-6</b>	<b>-3</b>	<b>-7</b>	<b>1</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>35</b>

<sup>1</sup> Avantage/engagement économique

La réserve de contributions de l'employeur de la Caisse de pensions Poste est affectée à PostFinance SA sur la base de la part que le capital de prévoyance de cette dernière représente en pour cent du capital de prévoyance total. Il en résulte le tableau suivant:

Réserves de contributions de l'employeur (RCE)	Montant net	Valeur nominale	Renon- cia- tion d'utilisation	Montant net	Influence des RCE sur les charges de personnel	
	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2015	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015
En millions de CHF	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2015	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015
Caisse de pensions Poste	29	60	-31	29	0	0
<b>Total RPC 16</b>	<b>29</b>	<b>60</b>	<b>-31</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 16 | Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux

Présentation des correctifs de valeur, des pro- visions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	Etat 31.12.2014	Utilisations conformes au but <sup>1</sup>	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat 31.12.2015
	En millions de CHF						
Provisions pour engagements de prévoyance	6	-	-	-	1	-	7
Autres provisions	6	2	-	-	3	1	6
<b>Total des provisions</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>13</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Correctifs de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>	<b>276</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14</b>	<b>-28</b>	<b>262</b>
dont correctifs de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	97	-	-	-	14	-	111
dont correctifs de valeur pour les risques latents	179	-	-	-	-	-28	151

<sup>1</sup> Il n'y a pas eu de modifications de l'affectation.

## 17 | Capital social

PostFinance SA appartient entièrement à La Poste Suisse SA.

Présentation du capital social	31.12.2014			31.12.2015		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
En millions de CHF; nombre en millions						
<b>Capital social</b>						
Capital-actions	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
dont libéré	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
<b>Total du capital social</b>	<b>2 000</b>	<b>2</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	<b>2</b>	<b>2 000</b>

## 18 | Créances et engagements envers les parties liées

Indication des créances et engagements envers les parties liées	Créances		Engagements	
	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015
En millions de CHF				
Participants qualifiés	1 580	1 630	693	635
Sociétés du groupe	7	13	1	7
Sociétés liées	6	9	577	831
Affaires d'organes	0	0	3	3

Sont réputées sociétés liées les sociétés sœurs ainsi que les filiales placées directement ou indirectement sous la direction d'une société sœur.

Hormis celles effectuées avec les membres du comité directeur et de la direction (cadres supérieurs et titulaires de fonctions d'experts particulières), toutes les transactions (telles qu'opérations sur titres, services de paiement et rémunération de dépôts) avec des parties liées sont réalisées aux conditions applicables aux tiers.

Pour le comité directeur et les membres de la direction, ainsi que pour tous ses collaborateurs, PostFinance applique les conditions préférentielles usuelles dans la branche.

PostFinance n'accorde de crédits et d'hypothèques qu'en relation avec des coopérations. Ces crédits et hypothèques ne sont pas considérés comme des opérations avec les organes au sens strict et ne sont donc pas présentés dans le rapport de gestion.

## 19 | Participants significatifs

Indication des participants significatifs	31.12.2014		31.12.2015	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
En millions de CHF				
Avec droit de vote: La Poste Suisse SA	2 000	100	2 000	100

6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## 20 | Structure des échéances des instruments financiers

Présentation de la structure des échéances  
des instruments financiers  
(actifs/instruments financiers)

En millions de CHF, au 31.12.2015 et 31.12.2014	Échu							Total
	À vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Liquidités	38 882	-	-	-	-	-	-	38 882
Créances sur les banques	204	-	422	400	1 895	1 550	-	4 471
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	311	-	-	-	-	311
Créances sur les clients	307	6	1 049	912	3 801	4 917	-	10 993
Créances hypothécaires	-	-	0	-	-	-	-	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	61	-	-	-	-	-	-	61
Immobilisations financières	1 513	-	2 103	5 970	32 367	15 441	-	57 395
<b>Total</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>40 967</b>	<b>6</b>	<b>3 886</b>	<b>7 282</b>	<b>38 063</b>	<b>21 908</b>	<b>112 113</b>
	31.12.2014	43 510	11	4 957	6 904	39 095	22 462	116 939

Présentation de la structure des échéances  
des instruments financiers  
(fonds étrangers/instruments financiers)

En millions de CHF, au 31.12.2015 et 31.12.2014	Echu							Total
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Engagements envers les banques	1 220	-	-	-	-	-	-	1 220
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-	-	108	-	-	-	-	108
Engagements résultant des dépôts des clients	64 140	42 826	-	-	-	-	-	106 966
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	210	-	-	-	-	-	-	210
Obligations de caisse	-	-	3	16	102	13	-	134
<b>Total</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>65 570</b>	<b>42 826</b>	<b>111</b>	<b>16</b>	<b>102</b>	<b>13</b>	<b>108 638</b>
	31.12.2014	69 658	43 241	8	13	62	72	113 054

## 21 | Répartition des actifs et des passifs entre la Suisse et l'étranger

Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile En millions de CHF	31.12.2014		31.12.2015	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
<b>Actifs</b>				
Liquidités	41 723	23	38 879	3
Créances sur les banques	3 618	330	4 432	39
Créances résultant d'opérations de financement de titres	784	525	281	30
Créances sur les clients	10 701	3	10 991	2
Créances hypothécaires	0	–	0	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3	2	13	48
Immobilisations financières	28 776	30 279	29 572	27 823
Comptes de régularisation	367	315	389	264
Participations	44	4	54	5
Immobilisations corporelles	1 027	–	1 175	–
Valeurs immatérielles	1 600	–	1 400	–
Autres actifs	142	3	287	2
<b>Total des actifs</b>	<b>88 785</b>	<b>31 484</b>	<b>87 473</b>	<b>28 216</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	2 684	104	1 151	69
Engagements résultant des opérations de financement de titres	–	–	–	108
Engagements résultant des dépôts des clients	106 341	3 770	103 406	3 560
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	148	26	162	48
Obligations de caisse	152	3	131	3
Comptes de régularisation	122	0	118	0
Autres passifs	33	0	17	0
Provisions	12	–	13	–
Capital social	2 000	–	2 000	–
Réserve légale issue du capital	4 682	–	4 682	–
Bénéfice reporté	25	–	–	–
Bénéfice	167	–	221	–
<b>Total des passifs</b>	<b>116 366</b>	<b>3 903</b>	<b>111 901</b>	<b>3 788</b>

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## 22 | Répartition des actifs par pays / groupes de pays

Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile) En millions de CHF, %	31.12.2014		31.12.2015	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
<b>Actifs</b>				
Suisse	88 785	73,8	87 474	75,7
Europe	25 714	21,4	21 547	18,6
Amérique du nord	3 135	2,6	4 194	3,6
Autres pays	2 635	2,2	2 474	2,1
<b>Total des actifs</b>	<b>120 269</b>	<b>100,0</b>	<b>115 689</b>	<b>100,0</b>

## 23 | Répartition des actifs selon la solvabilité des groupes de pays

Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque) <sup>1</sup> En millions de CHF, %	Expositions nettes à l'étranger 31.12.2015	
	Valeur absolue	Part en %
<b>Notation (Moody's)</b>		
Aaa	18 470	64,80
Aa	8 375	29,39
A	481	1,69
Baa	909	3,19
Ba	137	0,48
B	0	0,00
Caa	100	0,35
Pas de notation	29	0,10
<b>Total</b>	<b>28 501</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Pas de présentation des valeurs au 31.12.2014

## 24 | Répartition des actifs et des passifs selon les monnaies

Présentation des actifs et passifs répartis  
selon les monnaies les plus importantes  
pour la banque

Au 31.12.2015  
En millions de CHF

	CHF	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	Total
<b>Actifs</b>							
Liquidités	38 755	127	–	–	–	–	38 882
Créances sur les banques	4 250	125	78	1	7	10	4 471
Créances résultant d'opérations de financement de titres	250	22	39	–	–	–	311
Créances sur les clients	10 982	11	0	0	0	0	10 993
Créances hypothécaires	0	–	–	–	–	–	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	61	–	–	–	–	–	61
Immobilisations financières	51 790	3 845	1 532	52	60	116	57 395
Comptes de régularisation	613	37	3	–	–	–	653
Participations	54	5	–	–	–	0	59
Immobilisations corporelles	1 175	–	–	–	–	–	1 175
Valeurs immatérielles	1 400	–	–	–	–	–	1 400
Autres actifs	287	0	0	1	0	1	289
<b>Total des actifs bilantaires</b>	<b>109 617</b>	<b>4 172</b>	<b>1 652</b>	<b>54</b>	<b>67</b>	<b>127</b>	<b>115 689</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	3 629	211	72	30	–	29	3 971
<b>Total des actifs</b>	<b>113 246</b>	<b>4 383</b>	<b>1 724</b>	<b>84</b>	<b>67</b>	<b>156</b>	<b>119 660</b>
<b>Passifs</b>							
Engagements envers les banques	1 205	14	1	0	0	0	1 220
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	108	–	–	–	–	108
Engagements résultant des dépôts des clients	104 332	2 239	324	31	7	33	106 966
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	210	–	–	–	–	–	210
Obligations de caisse	130	4	–	–	–	–	134
Comptes de régularisation	118	0	–	–	–	–	118
Autres passifs	17	0	0	–	–	–	17
Provisions	13	–	–	–	–	–	13
Capital social	2 000	–	–	–	–	–	2 000
Réserve légale issue du capital	4 682	–	–	–	–	–	4 682
Bénéfice	221	–	–	–	–	–	221
<b>Total des passifs bilantaires</b>	<b>112 928</b>	<b>2 365</b>	<b>325</b>	<b>31</b>	<b>7</b>	<b>33</b>	<b>115 689</b>
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	334	1 980	1 427	46	69	103	3 959
<b>Total des passifs</b>	<b>113 262</b>	<b>4 345</b>	<b>1 752</b>	<b>77</b>	<b>76</b>	<b>136</b>	<b>119 648</b>
<b>Position nette par devise 31.12.2015</b>	<b>–16</b>	<b>38</b>	<b>–28</b>	<b>7</b>	<b>–9</b>	<b>20</b>	<b>12</b>
Position nette par devise 31.12.2014	–75	51	–25	9	–14	9	–45



	<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>		<b>COMPTES ANNUELS</b>
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## Informations relatives aux opérations hors bilan

Outre les engagements de versement pour la garantie des dépôts, qui sont des engagements irrévocables, PostFinance présente des engagements conditionnels liés à des affaires juridiques en cours. Il n'y a pas d'autres opérations hors bilan selon la circulaire FINMA 2015/1, annexe 5-28 à 5-31.

## Informations relatives au compte de résultat

### 25 | Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Répartition selon les secteurs d'activité

En millions de CHF	2014	2015
Services de paiement et immobilisations financières	168	195
Couverture (comptabilité de couverture)	0	6
Négoce pour propre compte	-1	-14
<b>Résultat total des opérations de négoce</b>	<b>166</b>	<b>188</b>

Répartition selon les risques et compte tenu de l'utilisation de l'option de la juste valeur

En millions de CHF	2014	2015
<b>Résultat du négoce provenant des:</b>		
Instruments de taux	0	0
Devises	166	188
<b>Total du résultat du négoce</b>	<b>166</b>	<b>188</b>

### 26 | Intérêts négatifs significatifs

PostFinance est soumise aux mesures appliquées par la BNS et paie donc, depuis le 22 janvier 2015, un intérêt négatif sur une part de ses avoirs en compte de virement auprès de cette dernière. Elle a donc défini, pour ses principaux clients commerciaux et pour les banques, des valeurs seuils individuelles fondées sur leur utilisation ordinaire des services de paiement et perçoit, depuis le 1<sup>er</sup> février 2015, une commission sur la part de leurs avoirs dépassant cette valeur seuil. Elle applique en outre à tous les comptes commerciaux, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015, une limite au montant productif d'intérêts. Les produits et les charges découlant de ces mesures sont comptabilisés dans le résultat des opérations d'intérêts et sont insignifiants pour l'exercice 2015.

## 27 | Charges de personnel

Répartition des charges de personnel		
En millions de CHF	2014	2015
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires)	368	381
Prestations sociales	70	72
Adaptations de valeur relatives aux avantages et engagements économiques découlant des institutions de prévoyance	0	0
Autres charges de personnel	20	19
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>458</b>	<b>472</b>

## 28 | Autres charges d'exploitation

Répartition des autres charges d'exploitation		
En millions de CHF	2014	2015
Coût des locaux	58	48
Charges relatives aux technologies de l'information et de la communication	163	186
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing d'exploitation	26	22
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	2	2
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	2	1
dont pour d'autres prestations de services	0	1
Autres charges d'exploitation	260	260
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>509</b>	<b>518</b>

## 29 | Produits extraordinaires

Produits extraordinaires		
En millions de CHF	2014	2015
Reprises de dépréciations	7	4
<b>Total des produits extraordinaires</b>	<b>7</b>	<b>4</b>

## 30 | Impôts

Les charges d'impôts résultant des impôts sur le bénéfice et sur le capital s'élèvent à 58 millions de francs (exercice précédent: 43 millions). Les impôts sur le bénéfice ont été calculés compte tenu d'une quote-part d'impôts de 20,5%, comme lors de l'exercice précédent.

Impôts courants et impôts latents		
En millions de CHF	2014	2015
Charges d'impôts courants sur le capital et le revenu	43	58
Constitution/Dissolution impôts latents	0	1
<b>Total des impôts</b>	<b>43</b>	<b>59</b>

RAPPORT DE SITUATION		GOUVERNANCE D'ENTREPRISE		COMPTES ANNUELS	
6	Activités	60	Structure du groupe et actionnariat	73	Groupe
12	Organisation	60	Comptes réglementaires	153	La Poste Suisse SA
13	Evolution	61	Structure du capital	163	PostFinance SA
16	Stratégie du groupe	61	Conseil d'administration		
22	Gestion financière	65	Direction du groupe		
24	Evolution de l'activité	68	Indemnités		
52	Rapport sur les risques	71	Organe de révision		
57	Perspectives	71	Politique d'information		

## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de PostFinance SA, Berne

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de PostFinance AG, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe (pp 166 à 194) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

#### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes pour les banques, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes pour les banques, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini conformément aux prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

#### KPMG SA

Ertugrul Tüfekçi  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Jakub Pesek  
Expert-réviseur agréé

Berne, 26 février 2016